



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente des institutions

Le lundi 30 avril 2001— Vol. 37 N° 9

Étude des crédits du ministère des Relations internationales

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des institutions

Le lundi 30 avril 2001

Table des matières

Remarques préliminaires	1
Mme Louise Beaudoin	1
Mme Margaret F. Delisle	4
Discussion générale	
Ventilation des coûts associés au Sommet des Amériques	6
Stratégie concernant les négociations sur la future Zone de libre-échange des Amériques	8
Saison Québec New York 2001	10
Rôle du Bureau des Saisons	13
Compétences du Québec sur la scène internationale	14
Développement des échanges avec les États-Unis	14
Possibilité d'ouverture d'un bureau au Brésil	15
Fonds francophone des inforoutes	16
Participation au consortium de télévision TV5	17
Plan d'action pour la protection des ressources naturelles dans le contexte de la mondialisation	19
Objectifs de la Décennie québécoise des Amériques	20
Stratégie concernant les négociations sur la future Zone de libre-échange des Amériques (suite)	20
Recours à des experts en matière de francophonie	21
Révision du système d'exemption de frais de scolarité pour les étudiants étrangers	21
Crédits en matière d'affaires francophones et multilatérales	23
Négociations pour faciliter les déplacements entre le Canada et les États-Unis	23
Activités de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse	24
Relations interparlementaires	24
Compétences du Québec sur la scène internationale (suite)	25
Embauche et formation du personnel	28
Répartition de l'effectif	29
Allégement des mécanismes de concertation entre les ministères	29
Compétences du Québec sur la scène internationale (suite)	30
Pourparlers sur la diversité culturelle	30
Programme Québec sans frontières	32
Coût des activités de visibilité et de promotion du Québec au niveau international	32
Document déposé	33
Activités protocolaires au Domaine Cataract	33
400e anniversaire de la ville de Québec	35
Compétences du Québec sur la scène internationale (suite)	35
Critères de rémunération du personnel dans les délégations	37
Maintien de la subvention à Montréal international	37
Adoption des crédits	38

Autres intervenants

M. Roger Bertrand, président
M. Marc Boulianne, président suppléant

M. Jacques Côté
M. François Beaulne
M. Roger Paquin
M. Normand Jutras

- * M. Bernard Gayraud, ministère des Relations internationales
- * Témoin interrogé par les membres de la commission

Le lundi 30 avril 2001

Étude des crédits du ministère des Relations internationales*(Quatorze heures)*

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): À l'ordre, s'il vous plaît! Nous avons quorum, alors nous allons... Bonjour, Mme la députée de Jean-Talon. J'aimerais saluer les collègues également, saluer Mme la ministre et également la remercier de sa présence.

Donc, la commission des institutions est réunie afin d'étudier les crédits budgétaires du ministère des Relations internationales, programme 1, pour l'année financière 2001-2002. Et, selon l'entente intervenue entre les leaders, en vertu de l'article 285 du règlement, une enveloppe de quatre heures est allouée pour l'étude de ce programme.

Avant de procéder au niveau de l'organisation des travaux, M. le secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

Le Secrétaire: Oui, M. le Président. Mme Signori (Blainville) est remplacée par M. Létourneau (Ungava) et M. Dupuis (Saint-Laurent) par Mme Delisle (Jean-Talon).

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Alors, bienvenue à nos collègues. Au niveau de l'organisation des travaux, bien c'est la formule habituelle: nous procédons soit à l'examen de chacun des programmes dans l'ordre de présentation du livre des crédits et nous pouvons adopter les crédits de chaque programme à la fin du débat ou bien on procède selon une discussion d'ordre général et au terme de laquelle nous pourrions adopter les crédits en bloc. Deuxième formule? Mme la députée de Jean-Talon.

Mme Delisle: Oui, moi, je pense en tout cas, si ça convient à Mme la ministre ainsi qu'aux collègues, je préférerais la deuxième option.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Très bien. Alors donc, quelques minutes avant la fin de la période prévue, je procéderai à ce moment-là avec vous, avec votre collaboration, à l'adoption des crédits.

Remarques préliminaires

Nous en venons donc aux déclarations d'ouverture. Mme la ministre, vous avez la parole.

Mme Louise Beaudoin

Mme Beaudoin: Oui. Merci, M. le Président. Mmes, MM. les députés, je suis heureuse d'être avec vous cet après-midi pour discuter des crédits alloués au ministère des Relations internationales pour l'exercice financier 2001-2002 et de l'action du ministère en général. Comme il est de tradition, je me propose de traiter brièvement de certaines des dimensions les plus marquantes de cette action avant de répondre à vos questions.

Mais, avant de commencer ma présentation, je tiens à souligner la présence à mes côtés d'un certain nombre de collaborateurs et collaboratrices, à commencer par la sous-ministre du ministère, Mme Martine Tremblay, qui est à ma gauche; mon directeur de cabinet, M. Bertrand St-Arnaud, qui est à ma droite; ainsi que M. Bernard Gayraud, qui est le directeur de l'administration, et de Martin Roy, qui est mon attaché de presse. Il y a plusieurs collaborateurs aussi qui sont derrière. Si leur aide est requise et leur collaboration est requise, on leur demandera de venir à la table. Alors, leur aide pourra nous être utile lorsqu'il s'agira d'aborder des questions pointues.

Depuis mon arrivée au ministère des Relations internationales, je crois pouvoir affirmer que le niveau d'activité du Québec sur la scène internationale a atteint une grande intensité. Je voudrais illustrer cette réalité à l'aide de quelques chiffres avant de traiter des priorités dont le ministère s'est doté pour les prochaines années dans le cadre de son plan d'action stratégique que j'ai déposé à l'Assemblée nationale le 31 mars dernier. J'ai l'intention enfin de faire état d'échéances importantes pour l'action internationale du Québec au cours des prochains mois.

Un plus grand niveau d'activité, disais-je. En effet, si l'on met en perspective notre présence à l'étranger, les initiatives en matière de mission à l'étranger et la complexité de la trame des relations qui nous lient à de très nombreux interlocuteurs, sans parler de notre action en matière d'affaires publiques et des nombreuses activités d'autres ministères et organismes publics en direction de l'étranger, on constate que le gouvernement du Québec assume avec vigueur, malgré les limites imposées par le cadenas diplomatique fédéral, son rôle d'acteur au sein du système international. Par ailleurs, la défense des intérêts du Québec sur le plan international donne lieu à une action élargie et approfondie, et ce, avec des ressources financières qui demeurent modestes, compte tenu des défis à relever.

En termes de présence permanente, d'abord on se souviendra que la contribution du MRI à l'effort d'assainissement des dépenses publiques entreprises en 1996 avait réduit le réseau de représentation à l'étranger. Si vous examinez la carte actuelle des représentations, le Québec est désormais présent dans une vingtaine de pays, avec une trentaine de postes allant des délégations générales, nos vaisseaux amiraux, à la simple antenne. Jamais ce réseau n'a-t-il connu une pareille extension.

Pourtant, cet accroissement a été réalisé avec des moyens restreints, puisque le budget du réseau, qui était de 38,2 millions en 1998-1999, s'élève, pour l'actuel exercice, à 49,7 millions, soit un accroissement de 9,7 millions. C'est que le ministère a fait preuve d'inventivité, que l'on a su moduler le type de représentation selon les besoins réels et l'état du développement de nos relations avec chaque territoire. Au lieu d'implanter un type standardisé et lourd de représentation, le

ministère a procédé de manière pragmatique aux besoins à satisfaire dans chaque cas.

On notera par ailleurs que l'investissement important consenti ces dernières années afin de porter nos infrastructures informatiques et nos moyens de télécommunication à la fine pointe permet de faire circuler l'information et d'assurer une coordination de nos activités partout dans le monde, à un niveau inimaginable il y a encore une dizaine d'années.

Je souhaite attirer votre attention en particulier sur l'élargissement du réseau aux États-Unis. Le renforcement du réseau dans ce pays constitue de toute évidence une nécessité compte tenu de l'importance sans cesse grandissante de nos relations économiques avec ce pays, mais aussi des échanges dans nombre d'autres secteurs. La Délégation générale du Québec à New York a vu ses effectifs renforcés. Les antennes à Boston, Chicago, Los Angeles ont été remplacées par des délégations et un nouveau bureau ouvert à Miami. Le ministère a ainsi donné suite à la volonté du gouvernement d'accroître de manière significative son action en direction des Amériques. En Amérique latine, outre notre Délégation générale à Mexico, nous disposons désormais d'une délégation à Buenos Aires et d'antennes à San Jose et à Santiago. Dans le cas de la capitale chilienne, nous espérons être en mesure d'ouvrir un bureau sous peu, et il en est de même pour une implantation éventuelle au Brésil.

Non seulement le réseau a-t-il été sensiblement renforcé, mais le ministère s'est doté de plusieurs nouveaux outils faisant suite à la restructuration réalisée en 1999. Ainsi, dans le cadre de la Décennie québécoise des Amériques, le gouvernement a décidé de la création de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse qui a déjà des projets pour réaliser des échanges touchant 500 jeunes et qui vient, à l'occasion du Sommet des Amériques, de signer une entente d'échanges avec le Salvador.

D'autres nouveaux programmes rejoignent la clientèle privilégiée qu'est la jeunesse pour le ministère: le programme de stages dans les organisations internationales; le programme Québec sans frontières, qui est désormais doté de plusieurs nouveaux volets; un programme d'invitation des personnalités étrangères, qui fonctionne aussi depuis un an.

En matière de solidarité internationale, l'action du ministère s'est aussi considérablement développée. Avec nos interlocuteurs étrangers, le niveau d'activité a été intense. Le ministère est doté d'un bureau des missions, ce qui a facilité l'organisation de plusieurs missions Québec dans les Amériques et en Asie, dirigées par le premier ministre au cours des deux dernières années.

Avec la France, un dialogue fructueux s'est noué autour du dossier de la diversité culturelle, dialogue qui est allé de pair avec une action diplomatique intense du Québec en vue de faire avancer sur la scène internationale notre conception de la diversité culturelle. Pour nous, en effet, il s'agit de préserver la capacité des gouvernements de concevoir et de mettre en oeuvre des programmes de développement culturel. Le Québec a ainsi participé à plusieurs rencontres multilatérales au sein des instances francophones à l'UNESCO comme au sein du Regroupement international des politiques

culturelles, au cours desquelles il est parvenu à faire avancer le concept d'un instrument international régissant le rapport entre culture et commerce international. Nos accords de coopération avec la communauté française de Belgique ont été renégociés dans le sens de leur actualisation. Je pourrais allonger la liste des activités de nos rapports intergouvernementaux, mais je m'en tiendrai là pour le moment.

Au plan multilatéral, je tiens cependant à faire état de l'implantation à Montréal du Secrétariat de l'ONU sur les conventions sur la biodiversité et du Bureau de la statistique de l'UNESCO. L'ensemble de ces activités nouvelles a bien sûr entraîné un accroissement des crédits alloués au ministère. Ceux-ci atteignaient 82 millions en 1998-1999; ils atteindront 105 millions de dollars pour l'actuel exercice. Cette augmentation n'est pas le fait de coûts de système comme on dit, elle est presque entièrement due aux coûts des activités nouvelles et de l'extension du réseau. Pour leur part, les frais de fonctionnement du siège et les effectifs du ministère ont assez peu évolué. Ce qui confirme de manière probante que chacun au MRI fait plus, dans plus de pays, avec plus d'interlocuteurs que jamais.

Il faut dire que nous nous sommes donné les instruments pour agir de cette façon. Et nous avons commencé par le commencement, c'est-à-dire en se donnant un plan de match cohérent et dynamique. C'est dans le nouveau plan stratégique du MRI que l'on trouve ce plan de match. Je suis fier d'avoir déposé ce plan alors que nous célébrons 40 ans d'action internationale structurée du Québec.

À bien des égards, ce plan constitue une première pour les relations internationales du Québec. En 1985, à la suite du Sommet socioéconomique sur le Québec dans le monde, le gouvernement avait publié un premier énoncé de politique internationale, reflet du consensus qui s'était dégagé du Sommet quant à la nécessité d'agir du Québec sur le plan international. En 1991, le gouvernement de l'époque a rendu public un deuxième énoncé qui prenait en compte les réalités de l'interdépendance et du libre-échange. Les constats que l'on retrouve dans ces deux documents demeurent encore valables pour une bonne part aujourd'hui, toute politique internationale devant être marquée par un degré de continuité.

● (14 h 10) ●

Mais le monde a beaucoup changé au cours de la dernière décennie, la mondialisation étant de plus en plus une tendance de fond avec laquelle il faut composer. La gamme des intérêts québécois à défendre sur le plan international s'élargit sans cesse, ce qui explique que pratiquement tous les ministères et organismes du gouvernement agissent sur le plan international. En même temps, la complexité des questions à résoudre, les défis auxquels les gouvernements font face, la multiplication des interlocuteurs exigent une approche cohérente et bien ciblée de la part du gouvernement en matière internationale.

Dans ce contexte, le choix des priorités, la définition la plus précise possible du rôle des uns et des autres deviennent des exercices obligés pour le ministère. C'est ce qui explique que le MRI a décidé de tirer profit des exigences de la nouvelle Loi sur

l'administration publique pour actualiser l'ensemble de ses orientations à partir d'une réflexion globale entamée il y a 18 mois.

La nature de la démarche à laquelle le ministère était astreint dans le cadre de l'exercice gouvernemental de planification stratégique a fait que le document que vous avez devant vous n'est pas tout à fait un énoncé, mais est indiscutablement plus étoffé qu'un document habituel de planification stratégique. On y retrouve trois éléments fondamentaux pour la conduite d'une politique: la définition des intérêts à promouvoir, les priorités qui en découlent, la répartition des rôles à assumer par les uns et les autres au sein du gouvernement. À partir de ces trois éléments, un choix des moyens s'opère à partir des ressources disponibles.

Les intérêts, tout d'abord. Il existe un consensus assez large à l'effet qu'ils sont de trois ordres: économique, culturel et politique. Économique pour des raisons évidentes: notre prospérité dépend aujourd'hui très largement de notre capacité d'exporter, de conquérir de nouveaux marchés, de conserver ceux que nous avons. Plus de la moitié de notre produit intérieur brut est généré par le commerce extérieur, ce qui fait du Québec une des nations les plus ouvertes sur le plan économique dans le monde, et cette proportion ne cesse de s'accroître. Tous les États placent désormais l'économie au centre de leur politique internationale.

La culture. Parce que le peuple québécois, doté d'une langue commune, le français, et d'une culture dynamique, a absolument besoin, pour reprendre l'expression de Daniel Johnson, de l'oxygène culturel que représentent pour lui les relations internationales.

Politique, enfin, parce que le gouvernement doit être en mesure d'agir sur le plan international et il doit disposer des instruments pour ce faire.

Compte tenu de la nature des intérêts à promouvoir et du mandat qui lui est confié, le ministère des Relations internationales a quatre fonctions à remplir au sein du gouvernement. La fonction centrale du ministère est de nature politique. Il doit avoir comme orientation de donner au gouvernement l'accès aux interlocuteurs étrangers dont l'action a un impact sur le Québec, de manière à ce que ses intérêts soient pris en compte aussi bien sur le plan bilatéral que multilatéral.

La deuxième fonction découle de la nécessité de faire en sorte que les positions prises à l'étranger, sur l'action gouvernementale d'ensemble, le soient sur la base d'une perception juste. Dans ce domaine, celui des affaires publiques, le ministère entend promouvoir une perception juste du Québec à l'étranger et sensibiliser l'opinion publique québécoise aux fondements et aux défis de l'action internationale du Québec.

Une troisième fonction répond au besoin de développer avec les ministères et organismes une vision d'ensemble de l'action internationale et d'assurer les conditions de sa mise en oeuvre à l'étranger. C'est ainsi que le MRI entend appuyer les ministères et organismes publics afin qu'ils assument la dimension internationale de leur mandat et intègrent leur action sectorielle à la politique mise en oeuvre par le MRI. Enfin, en matière de gestion des ressources, le ministère se donne comme orientation de poursuivre l'implantation d'une gestion adaptée aux exigences d'un ensemble international en mutation.

En termes politiques, au coeur de son action, le MRI a retenu deux axes géographiques prioritaires pour les prochaines années: les Amériques et l'Europe. L'action du Québec aux États-Unis doit de toute évidence être élargie et approfondie, ce à quoi nous travaillons depuis mon arrivée. Pour ce qui a trait à l'ensemble de l'hémisphère, le Québec doit participer de manière dynamique au processus d'intégration et de développement en cours. En Europe, les mutations actuelles nous commandent de développer avec l'Union européenne et ses composantes une relation actualisée, alors que les rapports privilégiés entre la France et le Québec, toujours aussi fondamentaux, doivent être centrés autour des problématiques d'avenir de nos deux nations.

La dimension multilatérale du système international est de plus en plus déterminante. Il n'y a désormais plus une question d'importance qui ne soit débattue à ce niveau; aussi le ministère doit-il assurer la prise en compte des intérêts du Québec dans l'ensemble des forums multilatéraux où sont traitées des questions relevant de sa responsabilité, et ce, en y parlant de sa propre voix. Au sein de la francophonie, seul ensemble multilatéral où le Québec a directement accès, le MRI doit oeuvrer pour que celle-ci soit porteuse de modernité en français et de démocratie aussi, et ce, en appuyant les efforts des institutions francophones. Doté de ces objectifs, il ne fait pas de doute dans mon esprit que l'effort du MRI sur le plan multilatéral est appelé à croître.

J'attire votre attention sur un autre axe d'intervention du ministère, relativement nouveau, qui prend une importance grandissante: la solidarité internationale. Même si les ressources dont dispose le ministère pour agir en ce domaine sont modestes par rapport, par exemple, à celles de l'ACDI, dont le budget est quand même financé pour un quart par les impôts des Québécois, notre action commence à avoir une certaine envergure avec les programmes que nous avons mis en place depuis 1995.

Dans ce domaine, le ministère s'est fixé comme objectif d'appuyer les pays en voie de développement dans la formation de leurs ressources humaines et de soutenir l'action internationale des ONG québécoises tout en contribuant à la sensibilisation de la jeunesse québécoise aux exigences du développement international. La perception que les étrangers ont du Québec et de l'action du gouvernement revêt une importance grandissante à l'ère de la mondialisation. Au cours du Sommet des Amériques, les écrans télévisuels du monde entier projetaient des images de l'immeuble où est logé le ministère au milieu de la tourmente, en direct.

Aussi le ministère s'est-il fixé comme objectif, au titre de sa fonction affaires publiques, de systématiser son action, de rendre plus performants les outils auxquels il a recours et d'élargir le nombre de cibles qu'il touche de manière à projeter une image positive du Québec à l'étranger. Il doit en même temps, au Québec, faciliter l'accès aux renseignements sur les activités et programmes du ministère tout en contribuant à la compréhension de la politique internationale du Québec. Je souligne à cet égard l'importance qu'accorde le ministère à cette dimension de son action dans la déclaration de services aux citoyens que j'ai déposée en même temps que le plan d'action.

La fonction d'ensemblier, de coordonnateur, qu'assume au sein du gouvernement le MRI dans les domaines des relations internationales est particulièrement exigeante. Vis-à-vis de l'étranger, l'action d'ensemble du gouvernement doit être à la fois cohérente et efficace. L'atteinte d'un grand nombre d'objectifs gouvernementaux implique une relation avec l'étranger, d'où la nécessité d'agir sur ce plan pour les autres ministères. De par son action auprès d'eux, le MRI doit faire en sorte qu'ils ne se présentent pas en ordre dispersé sur la scène internationale.

L'ensemble de ces objectifs implique un effort particulier sur le plan de la qualité de la gestion. Le développement des ressources humaines du ministère préoccupe particulièrement l'équipe de gestion du MRI. En effet, les habilités, aptitudes et connaissances dont doivent faire preuve les agents du ministère au Québec et à l'étranger sont particulièrement exigeants, d'où la nécessité d'investir constamment dans la formation professionnelle et linguistique. Une partie considérable de nos effectifs à l'étranger sont recrutés localement, ce qui exige un cadre de gestion souple et adapté. Je crois que la meilleure preuve de l'importance qu'accorde le ministère au développement de ses ressources humaines est fournie par la tenue des concours de recrutement de jeunes, recrutement démarré dès 1998, qui nous a permis de commencer le renouvellement de nos effectifs avec des jeunes bien formés et talentueux. Je crois que notre bilan à cet égard est exemplaire au sein du gouvernement, comme les tableaux contenus dans vos cahiers en témoignent.

Combien me reste-t-il de temps, M. le Président? Trois minutes. Je pense qu'on pourra revenir sur le Sommet de Québec. J'avais un certain nombre de pages. C'est bien ce que je croyais ce matin, que je n'aurais pas le temps de tout lire. Je préférerais parler des échéances qui viennent, finalement, tout en soulignant cependant que les textes, je souhaite, et je veux le dire donc à ce moment-ci déjà, que les textes de la ZLEA, dont vous avez eu les brouillons de textes... Les projets de textes auxquels vous avez eu accès comme membres de la commission des institutions, le ministre canadien du Commerce extérieur a promis de les rendre publics, et j'estime que leur publication et le fait qu'ils n'aient pas encore été publiés, pour cause présumée donc de traduction, prend beaucoup trop de temps. À mon avis, ça aurait dû être fait avant le Sommet. Mais on les attend et on les attend donc impatiemment pour que l'ensemble de la population puisse en prendre connaissance.

Les prochaines échéances. Le ministère aura de nombreuses échéances à rencontrer au cours des prochains mois. Outre le suivi des décisions du Sommet et l'évolution des négociations multilatérales, des événements importants retiendront notre attention. L'actualité francophone sera particulièrement fournie. Les Jeux de la francophonie qui se tiendront à Hull et à Ottawa en juillet prochain seront l'occasion pour la jeunesse québécoise de se mesurer à ses partenaires étrangers dans un esprit de compétition festive.

● (14 h 20) ●

Par ailleurs, Beyrouth accueillera à la fin d'octobre le Sommet des chefs d'État et de gouvernement francophones. De longue date, le Québec assume un

rôle de premier plan lors des préparatifs et au cours du déroulement de ces sommets, à la mesure de l'importance que nous devons accorder à une rencontre qui permet au chef du gouvernement québécois de dialoguer avec 52 de ses pairs. Le Québec cherche donc, tout au long des préparatifs, à introduire des propositions réalistes dans les domaines qui nous paraissent prioritaires pour l'avenir, comme la démocratie, la langue française et la diversité culturelle. Le Québec travaillera dans la capitale libanaise à faire du Sommet une rencontre crédible, réaliste et porteuse de projets d'avenir pour l'ensemble de l'aire francophone.

Par ailleurs, le développement de notre action aux États-Unis, en Amérique latine et en Europe retiendra mon attention constante. J'ai l'intention de m'y déplacer à plusieurs reprises au cours des prochains mois afin de profiter de toutes les bonnes occasions qui s'offrent à nous pour faire connaître les réalités et les positions du Québec.

Avec la France, dont nous accueillons dès ce soir la ministre de la Culture, la poursuite et l'enrichissement de la relation privilégiée continuera de faire l'objet d'efforts constants de la part du ministère. La tenue de la Saison de la France au Québec permettra de célébrer une relation au sein de laquelle la culture continue d'occuper une place de choix. Pour notre part, la tenue de l'événement Québec New York, à la fin de l'été, fournira — Québec New York, oui — l'occasion de présenter un Québec moderne, créatif et accueillant aux citoyens de la mégapole américaine. Le niveau d'activité très élevé du ministère, dont je faisais état au début de cette présentation, se maintiendra donc tout au long de l'exercice.

Voilà ce que je tenais à vous dire en guise d'introduction à nos échanges d'aujourd'hui, M. le Président. Nous sommes donc prêts, mes collaborateurs et moi-même, à répondre aux questions des membres de la commission.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Bien. Alors, toujours à l'étape des déclarations d'ouverture, Mme la porte-parole de l'opposition officielle et députée de Jean-Talon.

Mme Margaret F. Delisle

Mme Delisle: Merci, M. le Président. Alors, avant de commencer, j'aimerais présenter mon attachée politique, Mme Nicole Leblanc. J'aimerais aussi saluer tout le personnel, Mme la ministre ainsi que les gens qui l'accompagnent. Je pense que c'est un exercice privilégié pour moi de rencontrer tous ceux et celles qui, année après année, contribuent finalement à l'essor du Québec sur le plan international, alors j'en suis très contente. J'aimerais, M. le Président, prendre... Je ne prendrai pas mon 20 minutes. Je vais plutôt, si vous le permettez, garder, si c'est possible, dans ma banque des minutes pour les questions ultérieures.

Alors, on sait que l'étude des crédits est un moment privilégié dans l'année qui permet à un ministère ou à la société d'État de rendre compte à la population de l'utilisation des fonds qui sont mis à sa disposition par le gouvernement pour remplir le mandat qui lui est confié et pour justement justifier les choix qui

ont été faits pour atteindre les objectifs retenus dans le cadre d'une planification stratégique.

Pour la première fois depuis l'avènement de l'activité internationale beaucoup plus structurée au Québec, qui date, on le sait, des années soixante, donc depuis 40 ans, le ministère des Relations internationales a déposé dernièrement à l'Assemblée nationale, en réponse à la Loi sur l'administration publique, un plan stratégique qui constitue les éléments de la gestion par résultats. On le retrouve dans le document déposé par la ministre. On y retrouve la réalité du ministère des Relations internationales. Elle est différente de la plupart des autres ministères et organismes, je pense que tout le monde en est conscient. Je pense, entre autres, à la difficulté de mettre au point des indicateurs de résultat, des instruments pour mesurer notamment l'impact et non la fréquence de l'intervention du ministère. Qu'on pense notamment à la coordination des missions, aux services-conseils pour les activités à l'étranger, qu'il s'agisse d'une municipalité, d'une université, d'un groupe de spécialistes ou de toute autre organisation. Et j'ouvrirais une parenthèse en disant que, lorsqu'on fait l'étude préparatoire à l'étude des crédits, c'est difficile évidemment de mesurer justement cet impact sur le milieu. Alors, j' imagine que c'est encore plus difficile pour ceux qui y travaillent.

J'entreprends, M. le Président, la présente étude des crédits du ministère dans l'esprit où... Je voudrais évidemment comprendre davantage comment se conduit la politique internationale du Québec et aussi j'aurais évidemment quelques questions un petit peu plus pointues pour tout à l'heure. On sait que maintenant les relations internationales ou les affaires internationales ne sont plus juste qu'une affaire d'État. Hier réservée à une élite, la politique internationale doit maintenant tenir compte d'une nouvelle réalité, celle de la globalisation de l'information et des marchés, qui vient évidemment changer le portrait traditionnel des relations diplomatiques entre les divers pays.

Quand on observe de près l'activité gouvernementale québécoise, on constate qu'il n'y a pratiquement pas de ministères ou d'organismes publics dont l'activité ne comporte pas une dimension internationale. Donc, le ministère des Relations internationales vient appuyer ces ministères — c'est ce qu'on constate — afin qu'ils assument cette dimension internationale de leur mandat et intègrent leurs activités à l'étranger à la politique qu'il a décidé de mettre en oeuvre. Il faut donc penser globalement, en tenant compte de l'ensemble des responsabilités de chaque ministère et organisme public en matière internationale, auxquelles — on réalise — viennent s'ajouter les activités d'autres organismes, ceux auxquels j'ai fait référence tout à l'heure, en passant pas la santé, l'éducation, les services sociaux, les associations internationales et autres, les organisations francophones, les centres de recherche, qui, eux aussi, se multiplient et génèrent une présence multiple et continue du gouvernement à l'étranger dans un nombre infini de secteurs.

On réalise aussi, à la lecture des crédits, lorsqu'on regarde la mission du ministère et les crédits qui y sont affectés pour mettre en application cette mission, qu'il faut également avoir constamment à l'esprit que la prospérité du Québec dépend beaucoup

maintenant de la capacité de nos entreprises à conquérir et à conserver les marchés étrangers, à sa capacité à investir de manière profitable à l'extérieur du pays et surtout à attirer des investissements étrangers sur le territoire. On réalise que presque tous les secteurs de la vie collective des Québécois et des Québécoises sont engagés dans un processus d'ouverture sur le monde, mais il faut évidemment que tout se développe... Toutes ces politiques doivent se développer avec cohérence, en concertation avec les différents acteurs.

Je tiens à dire à la ministre que je partage avec elle la nécessité de s'assurer que le Québec puisse jouer un rôle efficace et déterminant sur la scène internationale. Je suis également consciente du défi que représente un ensemble international en pleine mutation. Cependant, je réitérerai, comme l'ont fait mes collègues les années précédentes, que là où on risque d'avoir des petits différends, c'est sur le terrain, sur la façon de jouer la carte de l'appartenance à la fédération canadienne, de faire la promotion de la diversité culturelle et d'exprimer les objectifs véritablement visés par l'affirmation de la présence québécoise sur la scène internationale.

Je suis convaincue que le Québec doit conserver et accroître sa capacité de s'adapter à la complexité du monde d'aujourd'hui, de même qu'il doit être en mesure de répondre à son essentiel et authentique besoin de se projeter sur la scène internationale. Nous sommes d'avis que cela est non seulement possible, mais c'est un fait à l'intérieur de la fédération canadienne.

À titre d'exemple, nous avons tous été témoins, au cours de la fin de semaine dernière, du Sommet des Amériques sur la création de la Zone de libre-échange des Amériques, de l'importance de l'intervention du Canada avec les autres pays pour faire un contrepoids à la domination économique et démographique des États-Unis à divers chapitres, notamment celui portant sur la pauvreté, la démocratie, la culture et combien d'autres.

Nous vivons présentement l'après-Sommet, et les analyses de même que les critiques fusent de partout. À mon avis, c'est bon signe. C'est une indication pour les gouvernements et les investisseurs que les peuples du monde les ont à l'oeil, que les livres ne sont pas fermés. Il faut que ça continue. C'est d'ailleurs le devoir des citoyens dans une démocratie d'évaluer le travail de leur gouvernement et de réclamer les ajustements qu'ils souhaitent. À défaut, le temps venu, le citoyen peut faire d'autres choix. Nous avons connu une mobilisation extraordinaire de la part de la société civile qui n'est pas prête de disparaître. Le Canada y est très sensibilisé et ses interventions en témoignent.

Le Québec doit continuer de mettre de l'avant les recommandations des membres de la commission des institutions qui ont démontré un leadership incontestable au sein de la Conférence parlementaire des Amériques à l'égard des enjeux et des impacts du processus d'intégration continentale et démontré l'importance d'associer les parlementaires à cette démarche. La présence d'une multitude de groupes de discussion au Sommet et à d'autres tribunes indique que le Québec est loin d'être seul dans ses revendications.

Permettez-moi ici de souligner la contribution exceptionnelle des Québécoises et des Québécois à cet événement qu'a été le Sommet des Amériques. Je veux aussi saluer le travail de la commission des institutions

qui, dans le cadre d'un mandat d'initiative, a permis à des représentants de la société civile de s'exprimer sur ce projet d'intégration territoriale des économies d'Amérique et aux parlementaires membres de cette commission d'en évaluer les impacts pour la population à divers niveaux et de faire l'unanimité autour de la conclusion et d'une série de recommandations.

● (14 h 30) ●

Il ne faut surtout pas oublier les parlementaires de la COPA pour leur signal d'alarme en vue de corriger le déficit démocratique, les médias qui, à travers des articles de fond, des entrevues, des chroniques spécialisées, ont permis à la population de démystifier la mondialisation. Je voudrais aussi reconnaître le travail des membres de l'Assemblée nationale, tous partis confondus d'ailleurs, qui ont démontré par leurs interventions non seulement leur intérêt pour un tel projet, mais qui se sont dit préoccupés par certains aspects et solidaires dans leur démarche pour défendre les intérêts du Québec. Ils ont contribué, ce faisant, à sensibiliser non seulement la population québécoise, mais celles des autres provinces canadiennes qui auraient souhaité que leurs représentants gouvernementaux s'impliquent, eux aussi, dans le processus de discussion. On a tous été témoins de moments impressionnants et révélateurs la fin de semaine dernière. Il faut retenir qu'on ne peut pas tout régler en même temps, mais qu'un grand pas a été franchi.

J'aimerais rappeler que nous sommes privilégiés de vivre en Amérique du Nord et que le Québec marquera un tournant dans la prise de conscience publique des peuples issus de toutes les couches sociales des impacts des ententes internationales de libre-échange. Dorénavant, les leaders mondiaux, les dirigeants politiques ne pourront plus faire de négociations aussi importantes dans le secret, en privé, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, en ignorant les citoyens ou leurs représentants, les groupes populaires et l'ensemble de la société civile. Par cette stratégie, ils ont contribué à faire de la mondialisation un monstre de toutes pièces. Pourtant, la pauvreté, la pollution, l'exclusion, le travail illicite étaient là avant les négociations des accords de libre-échange. Les 40 000 personnes qui ont marché paisiblement à Québec ont également démontré qu'il était possible de témoigner son objection à une mondialisation sauvage et absente de considération humaine et sociale sans avoir recours à la violence. Le Québec laissera une image d'hommes et de femmes capables de réaliser des grandes choses dans la solidarité et de façon démocratique.

Lorsqu'on regarde les cahiers des crédits et qu'on tente d'analyser finalement tout ce qui s'y fait, on réalise que le ministère, pour justement aller au bout de ses objectifs, pour réaliser l'ensemble de ses mandats, doit s'appuyer sur une structure centrale ainsi que sur son réseau de représentations du Québec à l'étranger. Mme la ministre, vous avez passé en revue la composition du réseau, je n'y reviendrai pas si ce n'est que pour faire ressortir quelques points qui s'imposent compte tenu de l'actualité politique.

J'ai fait référence tout à l'heure au Sommet des Amériques. On a beaucoup parlé de libre-échange, qu'on se rappelle de l'entente de libre-échange avec les États-Unis, celle avec les États-Unis et le Mexique, qui

ont permis au Québec de tripler ses exportations avec les États-Unis pour atteindre 66 milliards de dollars. On sait que les exportations ont été les principales sources de création de richesse et d'emplois au Québec au cours des 10 dernières années.

D'ailleurs, lorsqu'on consulte le budget, on réalise que le budget annuel des représentations du Québec aux États-Unis passerait de 8,7 millions à 13,8 millions de dollars — c'est ça — et que 7,2 millions de dollars supplémentaires seraient accordés au développement des relations Québec—États-Unis. Vous avez fait référence tout à l'heure qu'il y a une grande offensive qui a été mise sur pied justement pour que les États-Unis nous connaissent davantage, que c'est un espace géopolitique qui est important et que la priorité, pour ne pas dire la prospérité finalement pour le Québec est importante, puis elle passe aussi par les ententes et les échanges avec les États-Unis. J'aurai tout à l'heure quelques questions concernant le dossier qui touche Québec New York 2001.

Je voudrais tout simplement dire à la ministre que, s'il est important de développer évidemment les relations avec les États-Unis et avec d'autres pays dans le monde, je voudrais juste lui signaler que j'aimerais l'entendre tout à l'heure parler de l'évolution, finalement, du Québec ou des rapports entre le Québec et l'Europe, et plus particulièrement avec les organisations du Commonwealth. C'est quelque chose qu'on n'a pas abordé, je ne l'ai pas entendu tout à l'heure, et je pense qu'il serait important de savoir comment le Québec compte se positionner et développer finalement davantage ses relations avec les institutions européennes, que ce soit à l'intérieur de l'Europe et plus particulièrement avec les organisations du Commonwealth.

M. le Président, je vais m'arrêter ici parce que je voudrais, comme je l'ai dit tout à l'heure, avoir davantage de temps pour poser mes questions, si c'est possible, lorsque vous allez comptabiliser le temps. Mais sachez que j'aborde cet exercice avec beaucoup d'ouverture d'esprit et que je souhaite en retirer beaucoup. Merci.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Merci, Mme la députée de Jean-Talon et porte-parole de l'opposition officielle. Nous sommes toujours à l'étape des déclarations d'ouverture. Est-ce qu'il y a un autre membre de la commission qui désire intervenir à ce moment-ci? Sinon, nous allons passer effectivement à la période d'échanges. Mme la députée, vous avez la parole.

Discussion générale

Ventilation des coûts associés au Sommet des Amériques

Mme Delisle: Oui, ça va aller. Je pensais que quelqu'un d'autre aurait des remarques préliminaires.

Sur le Sommet des Amériques justement, j'aimerais savoir si c'est possible d'avoir la liste des coûts ventilés. On a fait référence tout à l'heure, Mme la ministre, à l'écran géant. Moi, j'ai vu évidemment les grandes affiches, la publicité qui, soit dit en passant, était très bien faite, les encarts publicitaires que le

gouvernement a fait distribuer dans les journaux de fin de semaine dernière, il y a une dizaine de jours. Alors, j'aurais aimé savoir si les coûts... Quels sont les coûts, d'abord, associés à l'ensemble de l'exercice? Je vous ai déjà entendu parler de 450 000 \$, mais, comme on sait que plusieurs ministères font de l'international, et protègent aussi, et diffusent l'image du Québec à l'international, j'aimerais, si c'est possible, savoir combien a coûté toute l'opération Sommet des Amériques, qu'on pense aux journalistes qu'on a fait venir une semaine avant le Sommet, qu'on pense aux affiches publicitaires, aux encarts publicitaires, à l'écran géant, et j'en oublie sûrement.

Mme Beaudoin: Alors, je pense qu'on peut diviser les coûts en deux volets. Il y a eu un volet en effet visibilité, qui comprenait ce que vous avez évoqué en partie, et aussi un volet important qu'il ne faut pas oublier, c'est celui de notre appui à plusieurs activités pré-Sommet ou pendant le Sommet, etc. Par exemple, vous le savez, le Québec a subventionné, pour 300 000 \$, le Sommet des peuples. Nous sommes probablement le plus gros contributeur, le gouvernement fédéral à peu près probablement la même chose mais peut-être en partie en services, alors que, nous, on l'a versé carrément en subventions. Donc, un 300 000 \$ pour le Sommet des peuples. Est-ce que ce n'est pas 100 000 \$ pour la Conférence de Montréal qui touchait à ces questions-là?

Une voix: ...

Mme Beaudoin: 100 000 \$ pour la Conférence de Montréal qui touchait donc cette année toute la question de l'intégration des Amériques. Vous avez vu d'ailleurs que le président mexicain était présent à cette... Alors, même si ça se déroulait à Montréal, en d'autres termes, on a fait un effort particulier, oui, mais parce que la Conférence touchait à ça particulièrement.

Avec la ville de Québec, il y a eu un certain nombre d'activités, dans la paroisse Saint-Roch, d'activités culturelles, pour environ 165 000 \$, avec la ville donc. Vous savez que nous avons... Aussi, on nous a proposé, les producteurs de Zone3 nous ont proposé un concept extrêmement intéressant: *Québec salue... Le Québec salue les Amériques*. Ça a été diffusé sur TVA à peu près quelques jours avant le Sommet. C'était un très beau spectacle auquel j'ai assisté au Métropolis, parce que c'était une captation donc d'un spectacle qui a eu lieu au Métropolis, qui a été subventionné à peu près à 400 000 \$. Il y a le 450 000 \$ dont vous parlez bien sûr pour la visibilité que je disais. C'est à l'intérieur du périmètre, ça. Quand je parlais du 450 000 \$, c'était essentiellement à l'intérieur du périmètre.

● (14 h 40) ●

Alors, si on additionne tout ça puis le reste, si je peux dire, grosso modo, ça fait un peu plus de 2 millions de dollars, un peu plus de 2 millions, 2,4 millions en fait. Et je vous rappellerai tout simplement que l'Ontario, me dit-on, au moment où le G 7 s'est réuni, je présume que c'est à Toronto, il y a quelques années, avait pour les mêmes fins dépensé 4,5 millions pour se faire connaître, pour se faire valoir,

alors que le show, je vous le rappellerai aussi, du Centre des congrès, le soir où j'étais présente d'ailleurs, présenté par le Canada, au dîner officiel, a coûté à lui seul 1,8 million. Alors, je vous donne juste des comparaisons pour vous montrer que notre 2,4 millions a été de l'argent, comme l'a dit le premier ministre, extrêmement bien investi. Alors, en gros, c'est ça, c'est 2,4 millions.

Mme Delisle: Sur le même sujet, ça va aller?

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Je dis que vous avez, Mme la députée, une vingtaine... Par groupes de 20 minutes, vous pouvez...

Mme Delisle: Parfait. Toujours sur le sujet du Sommet des Amériques, est-ce que c'est possible de savoir ce que les autres ministères ont dépensé?

Mme Beaudoin: Alors, c'est nous qui coordonnions, et on me dit que, si les autres ministères ont dépensé de l'argent, c'étaient des miettes, qu'il n'y avait rien de... C'était nous qui coordonnions, alors il y avait comme un guichet unique, si vous voulez. Par exemple, tous ces organismes, que ce soit la Conférence de Montréal, le Sommet des peuples... Je suis allée moi-même à un colloque à l'Université Laval, que l'on a financé. On a financé en particulier le Salon du livre, ce qu'on ne fait jamais au ministère des Relations internationales — le Salon du livre de Québec, comme il se doit — il y avait une dimension intégration des Amériques cette année. Il y avait le Festival du cinéma du Nouveau Monde, où je suis allée d'ailleurs un soir, Denys Arcand était le président du jury. Il y a eu donc pour 1 million, comme je vous dis, de subventions à des organismes de ce type-là. Ce qui n'empêche pas le ministère de la Culture d'avoir, au fonctionnement, comme il le fait tous les ans, subventionné le Salon du livre de Québec, mais, nous, on a rajouté cette année, compte tenu du Sommet des Amériques, un montant supplémentaire. La même chose pour le Festival du Nouveau Monde. Ça ne doit pas être évident que, tous les ans, on finance un festival de cinéma, mais c'était le Sommet des Amériques, et évidemment, comme son nom l'indique, Festival du Nouveau Monde, il y avait plein de films qui venaient de partout des Amériques, et donc on l'a subventionné en plus que ce que fait normalement le ministère de la Culture.

Mme Delisle: Je veux juste comprendre. Ce n'est certainement pas un reproche de ma part de... je ne veux certainement pas donner l'impression, devrais-je dire, qu'on n'aurait pas dû investir dans le Sommet des Amériques, mais j'essaie juste de comprendre au niveau des chiffres. Moi, j'arrive avec tout près de 2 millions. C'est le 2 millions auquel on faisait référence il y a quelques minutes. Mais vous avez fait référence, Mme la ministre, à un autre million.

Mme Beaudoin: C'est le même.

Mme Delisle: Alors, ça comprend tout ça, là?

Mme Beaudoin: Oui.

Mme Delisle: Le Salon du livre, le Festival...

Mme Beaudoin: Oui, tout.

Mme Delisle: ...des Amériques. Bon, parfait. Est-ce que vous pourriez m'indiquer dans quel poste budgétaire on retrouve ces sommes-là?

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Mme la ministre.

Mme Beaudoin: La plus grande partie de ce budget s'est retrouvée en 2000-2001, puisqu'il nous a été accordé sur le budget 2000-2001 et non pas sur le budget de l'année prochaine. Même si le Sommet s'est tenu le 22 avril, donc après le début, il est évident que toutes ces sommes ont été engagées avant; enfin, pas toutes, mais presque toutes, me dit-on.

Mme Delisle: Alors, je dois comprendre que c'est dans les crédits supplémentaires qui ont été adoptés dans la nuit du vendredi au samedi à quelque part au mois de mars.

Mme Beaudoin: C'est ça.

Mme Delisle: Parfait. Ha, ha, ha!

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): ...pointu sur cette question, M. le député de Dubuc avait une question, je crois.

Stratégie concernant les négociations sur la future Zone de libre-échange des Amériques

M. Côté (Dubuc): Oui, merci, M. le Président. Alors, Mme la ministre, toujours dans le cadre du Sommet des Amériques, je n'ai pas besoin, je pense, de vous rappeler certains gestes posés par le gouvernement du Canada à l'égard du premier ministre du Québec, entre autres le refus de s'adresser aux représentants des différents pays de même que le refus de s'adresser ou de participer à certaines activités. Je ne voudrais pas non plus prolonger inutilement ces effets négatifs, mais ce que je voudrais faire, peut-être à l'instar de la députée de Jean-Talon, c'est d'abord de souligner le travail extraordinaire des parlementaires de même que celui du gouvernement québécois qui a travaillé, je pense, pendant plusieurs mois avant le Sommet à trouver des solutions, des positions peut-être un petit peu originales, des positions propres au Québec dans ça, et ça, je pense que je tenais à le souligner particulièrement.

Mais, malgré cette non-participation du Québec au Sommet et compte tenu de la Déclaration finale, j'aimerais que, pour le bénéfice des membres de la commission et aussi pour la population du Québec qui nous écoute, je pense, présentement, vous nous donniez peut-être vos impressions sur le Sommet en regard des bénéfices que le Québec aurait pu en retirer. Est-ce que, pour vous, il y a eu des avantages de ce Sommet pour le Québec? Et le deuxième volet de ma question, c'est: Comment entrevoyez-vous les positions à venir du gouvernement — je ne vous parlerai pas des positions des parlementaires parce que déjà nous avons un plan

comme parlementaires... Le gouvernement du Québec, à quoi doit-on s'attendre dans les prochains mois, dans les prochaines semaines en regard de la ZLEA? Alors, c'est ma question, Mme la ministre.

Mme Beaudoin: D'accord. Merci beaucoup, M. le député. Je voudrais juste ajouter justement une chose à ce que Mme la députée de Jean-Talon posait comme question. Je veux rappeler qu'il y avait un site Internet qui a été très, très consulté, et ça coûte quelque chose. Parce que, vous savez, il y a eu aussi un budget, un gros budget de traduction, vous imaginez bien, non seulement pour le site Internet qui était en quatre langues, qui a été consulté, il y a 150 000 pages donc qui ont été consultées sur le site Internet... tous nos textes, comme vous le savez, quasiment tous, en tout cas, on les a traduits, soit partiellement soit totalement, dans les quatre langues. Alors donc, on a eu un budget de traduction important pour le Sommet dans le 2,4 millions, bien sûr, dont on parlait.

Alors, pour revenir, M. le député de Dubuc, à votre question, j'aimerais, moi aussi, dire jusqu'à quel point le travail de la commission des institutions a été utile et important pour le gouvernement. Vous le savez, j'ai planché avec le ministre de l'Industrie et du Commerce de l'époque, M. Julien, devant vous, de telle sorte qu'on a pu échanger pendant quelques heures sur le fond des choses et sur les recommandations que vous adressiez, entre autres, au gouvernement du Québec. Et, dans cette perspective, j'mets un souhait tout simplement, puisque c'est vous qui êtes maître de votre destinée: que la commission des institutions étudie à fond la Déclaration du Sommet ainsi que le plan d'action du Sommet. Et ce sera extrêmement utile aussi au gouvernement. Je sais ce que pense aussi le député de Marguerite-D'Youville. Parce que ce suivi dont vous parlez, il va falloir qu'on le fasse chacun de notre côté puis qu'à un moment donné ça converge le mieux possible dans le sens des intérêts du Québec. Donc, on compte aussi bien sûr sur la commission des institutions pour continuer à travailler dans ce sens-là.

Je vous rappelle aussi que le gouvernement a annoncé une chose extrêmement importante, parce que je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de gouvernements dans l'hémisphère... je pense même qu'on est le seul à avoir annoncé que l'adoption du traité, en tout cas tout au moins en ce qui concerne, comme vous le savez, nos intérêts, nos compétences, nos juridictions, se fera par l'Assemblée nationale. Ça a été dit au moment du discours inaugural. Alors, j'espère qu'on va continuer à travailler dans ce sens-là, de telle sorte que, le moment venu, on prendra tous ensemble, et le législatif et l'exécutif, et à l'Assemblée nationale, les meilleures décisions dans le sens des intérêts du Québec.

Les positions du gouvernement ont été rendues publiques le 5 avril. Il y avait cinq ministres qui les ont rendues... On les a rendues publiques conjointement, dans tous les secteurs. Et il est, je pense, fort pertinent de se poser la question: Qu'est-ce qui va arriver justement dans les mois puis les années qui viennent par rapport à ça? Mais les orientations du gouvernement sont claires. Bon.

La diversité culturelle, si vous voulez, on pourrait y revenir. Parce que ce qu'il y a pour l'instant

dans la Déclaration et dans le plan d'action n'est pas suffisant. Je l'ai dit le lendemain de l'adoption de la Déclaration, le mot «langue» et le mot «culture» ont sauté dans la dernière version de la Déclaration. Il y avait un brouillon dans lequel... qu'on avait, ce que vous aviez, puisque le président de l'Assemblée nationale, je pense, l'avait distribué au moment de la COPA, et donc «langue» et «culture», ça a sauté, il n'est plus resté que «traditions» dans la Déclaration.

Dans le plan d'action, il y a deux paragraphes sur la diversité culturelle, mais c'est extrêmement, je dirais, timide et ça ne rejoint pas nos objectifs de maintenir — c'est ça qui est le cœur même de notre prise de position sur la diversité culturelle — la capacité du gouvernement d'intervenir dans ce secteur-là. Bon, c'est timide, mais c'est là, alors on verra donc la suite, on pourra se prononcer.

● (14 h 50) ●

En ce qui concerne l'éducation et la santé, vous savez qu'on ne veut pas que ces secteurs-là soient libéralisés, dans le sens qu'on puisse continuer à intervenir comme gouvernement et comme société nous-mêmes, collectivement, donc dans l'éducation et en santé. Le développement régional, c'est la même chose. L'environnement, donc on avait une position aussi éclairée et équilibrée.

Les droits des travailleurs, c'est fort important et fort pertinent, on y est très sensible. La même chose, donc, qu'il y a une prise de position du gouvernement qui est équilibrée à cet égard et qui demande surtout que les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail soient prises en compte par l'ensemble des pays de l'hémisphère, de telle sorte que le travail des enfants, l'esclavage, si je peux dire, sous toutes ses formes, la discrimination, la possibilité d'avoir une convention collective, de se syndiquer, etc., il y en a huit, conventions de l'OIT, qu'elles soient donc respectées, ces conventions. Quant aux moyens à prendre pour y arriver, là il peut y avoir des divergences et des grands débats, mais le principe et l'objectif sont là.

Alors, pour les impressions, je dirais, générales, il est certain que ça a été pour nous un événement, je dirais, à la fois positif et négatif. Positif: on veut être un acteur, on veut, et on n'a pas le choix. En effet, tout le monde l'a remarqué ici, tout le monde l'a dit et répété, 85 % de nos exportations vont aux États-Unis. On pourrait se dire: l'ALE et l'ALENA ont réglé ça. Et peu de nos exportations actuellement vont en Amérique latine ou en Amérique centrale. Mais il y a là quand même des marchés émergents, et ce n'est pas pour rien qu'on s'y installe de plus en plus, dans ces pays-là. Alors, notre premier client, c'est le Brésil; le deuxième, c'est le Mexique; mais enfin il y a tous les autres derrière, je pense au Chili, je pense à l'Argentine.

Dans les rencontres bilatérales qu'on a pu faire — vous savez qu'on en avait demandé un certain nombre, on a pu en réaliser — parce que le gouvernement canadien nous a donné peu de temps pour ces rencontres bilatérales, c'est-à-dire le vendredi après-midi, entre le moment où arrivaient les délégations et le vendredi soir, le moment où commençait le Sommet, mais, quand même, on a pu voir le président Fox, la présidente du Panama, le président du Chili, le président

de l'Argentine et le Secrétaire d'État au Commerce américain. Compte tenu de tout le litige sur le bois d'œuvre, ça n'a certainement pas été inutile parce que le premier ministre a expliqué le point de vue du Québec concernant le bois d'œuvre.

Alors, ça, c'est, je dirais, l'aspect positif des choses, en même temps que nous pensons quand même avoir fait savoir et connaître, et M. Landry, le premier ministre, a parlé d'un exercice pédagogique intéressant, connaître donc le peuple québécois, la nation québécoise comme étant une nation d'Amérique et d'avenir, ce qui était, comme vous le savez, le slogan que nous avions choisi.

Par ailleurs, du côté négatif, bien il est bien évident que de n'avoir pas pu s'adresser aux 34 chefs d'État... et je regrette, moi, que l'opposition officielle ne nous ait pas appuyés dans cette démarche-là, puisque les Québécois, eux, en tout cas pour la prise de parole, nous ont appuyés. Il y a eu un sondage qui est sorti quelques jours ou sinon le jour même du début du Sommet où on voyait bien que 67 % des Québécois regrettaient que le premier ministre de tous les Québécois, l'institution elle-même... Et, quand on a voulu nous dire que c'était le premier ministre actuel, je peux vous garantir que ça valait pour le premier ministre précédent parce que le chef de cabinet de M. Chrétien nous l'avait dit très carrément dès le mois de décembre, qu'il n'était pas question que le premier ministre du Québec, quel qu'il soit, prenne la parole. Alors donc, on croit que le Québec à cet égard a été mal traité et que les demandes du Québec...

Je vous donne juste quelques exemples pour vous montrer jusqu'où ça va, j'en ai fait une liste ici. Permettre donc au premier ministre de prendre la parole pour souhaiter la bienvenue. Bien, vous savez ce qui en a été.

Obtenir des accréditations pour le personnel du MRI. Ça a été la croix et la bannière. On a fini, après des discussions intenses, à la toute dernière minute, par en obtenir quelques-unes.

Une chose qu'on a regrettée infiniment, c'est l'accès à la salle de presse et aux listes des journalistes étrangers qui nous a été refusé carrément. J'ai même écrit au ministre des Affaires étrangères du Canada, M. Manley. Il ne m'a même pas répondu à cet égard.

La composition des délégations officielles. Parce que, si on voulait rencontrer un certain nombre de chefs d'État et de gouvernement, on connaît leurs noms, mais on ne savait pas qui les accompagnait. Alors, il aurait pu y avoir des rencontres sectorielles de ministre à ministre, et ça aussi, refus net du gouvernement du Canada de nous les fournir.

Et là je dois dire que, franchement, l'ultime ou l'extrême insulte en ce qui me concerne en tout cas, c'est le refus net du gouvernement du Canada de permettre la participation à la messe oecuménique dans la chapelle historique des Ursulines. Ça, j'ai trouvé que c'était de trop.

Même chose pour une offre. On a offert qu'il y ait des agents de liaison du MRI pour les délégations officielles, ce qui s'était fait ailleurs, je crois que c'était à Halifax, dans une réunion internationale; le gouvernement de la Nouvelle-Écosse avait offert des agents de liaison. Refus du gouvernement du Canada. On a voulu

offrir une réception lors d'une réunion des sherpas, parce que c'est les sherpas; bien sûr, il y avait M. Lortie, mais il y avait tous les autres, et refus du gouvernement du Canada, etc. Alors, je m'arrête là, mais donc ça a été un exercice à quelques égards, à certains égards extrêmement frustrant.

Mais par ailleurs, avec la Décennie québécoise des Amériques, avec les rencontres bilatérales, avec le fait que l'on veut jouer ce rôle-là compte tenu du fait qu'on est la sixième économie de ces 34 pays, eh bien, on compte, et on compte pour vrai... Dans le secteur de l'éducation, tous ces pays sont en demande. M. Fox nous l'a dit, le président du Mexique. Il est bien évident que, pour un pays comme le Mexique où il y a, je ne sais pas, encore 40 millions de pauvres, la sortie de la pauvreté passe par l'éducation puis la formation. Et ça vaut pour beaucoup d'autres pays. La santé, etc., bien évidemment. Donc, le Québec a beaucoup à offrir, son expertise est énorme dans tous ces secteurs-là. Alors donc, on est quand même un joueur important puis on va, dans le suivi, continuer à faire en sorte que l'on soit le plus présent possible.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Avant de passer la parole à ma collègue députée de Jean-Talon, j'aimerais vous indiquer, Mme la ministre, suite à votre demande pressante, que la commission continue à s'intéresser à cette question d'ailleurs non seulement de la Zone de libre-échange des Amériques, mais également du projet d'intégration hémisphérique et qu'à titre de président de la commission je compte effectivement recommander à mes collègues que nous continuions à suivre l'ensemble du projet. Ayant eu l'occasion d'ailleurs d'échanger sur une base informelle avec certains de mes collègues de la commission des deux côtés d'ailleurs de la Chambre, comme on dit, je crois effectivement que le terrain est fertile et que nous continuerons de façon, je dirais, non partisane — on a souvent insisté sur cet aspect-là — à travailler, à étudier un projet dont l'impact est aussi important sur justement nos institutions.

Et j'en profite pour vous poser aussi une question: Est-ce que nous pourrions continuer à compter effectivement sur la disponibilité éventuellement non seulement de vous comme ministre, mais également de vos experts pour permettre à la commission d'approfondir certaines questions qui, au-delà des textes, je dirais, sont assez complexes à apprécier quand on veut vraiment en saisir la portée?

Mme Beaudoin: Écoutez, tout à fait. De la même façon qu'il y a eu cette rencontre à huis clos avec des fonctionnaires et du MIC et du MRI lorsque nous avons mis à votre disposition les documents, nous allons continuer à travailler dans le même esprit et dans la même perspective.

● (15 heures) ●

Nous avons l'intention, au MRI, d'étoffer l'équipe qui va suivre l'intégration hémisphérique et la Zone de libre-échange et nous avons l'intention aussi de former un groupe de travail avec le MIC et les ministères sectoriels impliqués. Alors, tous ensemble, nous pourrions en effet continuer, dans le meilleur intérêt des Québécois et des Québécoises, à suivre ce

dossier et à travailler la main dans la main. Et j'espère qu'on pourra justement à l'occasion avoir un vrai débat à l'Assemblée nationale bien avant que l'on adopte le traité en question, un vrai débat. On en a eu un, mini-débat, si l'on peut dire, puisqu'il n'y a eu, je pense, qu'une heure où les trois chefs de parti se sont exprimés. Mais, bien évidemment, je souhaiterais qu'il y ait un débat beaucoup plus consistant relativement rapidement à l'Assemblée nationale puis que les commissions concernées, la vôtre au premier chef, continuent à travailler dans ce sens-là.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Bien, si on peut compter sur un appui également de ce côté-là, tant mieux, parce que, comme vous le savez, l'ordre du jour et l'échéancier de travail des commissions sont assez exigeants. Il est souvent difficile de faire l'espace nécessaire nous permettant d'accorder à ces questions tout l'espace et tout le temps qu'elles méritent. Alors, à travers cet échéancier ou ce calendrier chargé, à travers également les stratégies de nos leaders sur le plan parlementaire, il est parfois difficile d'aménager l'espace. Alors, moi, je compte sur vous, Mme la ministre, pour certainement parler à votre leader — et peut-être que Mme la porte-parole de l'opposition officielle, on pourra peut-être compter sur elle également — pour qu'on puisse aménager cet espace. Vous avez la parole.

Mme Delisle: Peut-être que deux femmes auront plus de succès.

Des voix: Ha, ha, ha!

Mme Beaudoin: Je voudrais pas être leader.

Saison Québec New York 2001

Mme Delisle: Je prendrai pas une grosse gageure là-dessus, mais en tout cas. J'aimerais maintenant, si vous le permettez, M. le Président, aborder les relations du Québec, les relations spécifiques avec les États-Unis. Vous y avez fait référence dans vos notes préliminaires en rappelant que la part des États-Unis dans les exportations internationales du Québec a triplé depuis à peine 10 ans pour atteindre 85 % en 1999, ce qui en fait le septième partenaire commercial des Américains. Ces derniers ont remplacé le Canada, qui, il y a à peine 10 ans, était le premier partenaire commercial du Québec. Je pense que c'est un changement très important et majeur pour le Québec. Bien qu'on ne puisse en mesurer l'impact avec exactitude, il est clair que les accords de l'ALE et ceux de l'ALENA y ont été pour quelque chose.

La décision prise par le gouvernement de renforcer le réseau du Québec sur le territoire américain envoie un message clair quant à l'importance que le Québec accorde à ses relations avec nos voisins américains. On sait aussi que le rôle accru des États américains sur la scène internationale oblige effectivement Québec à bien se positionner vis-à-vis de nombreux États. Qu'on pense au Midwest, à la Californie, au Sud-Est, où plusieurs missions ont conduit le Québec, ce qui a permis de prendre la mesure de l'immense potentiel des occasions d'affaires, de

coopération dans de nombreux domaines, de même que des partenariats institutionnels.

Paradoxalement, malgré l'importance de cette relation commerciale, on sait... Moi, j'ai des chiffres ici. En pourcentage d'exportations, le Québec, à titre d'exemple, exporte 85 % aux États-Unis, et on faisait référence tout à l'heure au Mexique, c'est 0,2 %, l'Amérique latine, 1,9 %. J'imagine qu'avec les nouvelles ententes ça va aller en croissant, mais c'est juste pour donner finalement un ordre de grandeur. Donc, je disais que, malgré l'importance de cette relation commerciale, malgré la proximité géographique de nos échanges, vous persistez à dire que les Américains ne connaissent pas le Québec ou qu'ils le connaissent très mal, en fait plus mal probablement que bien des pays éloignés, et je cite ici la ministre qui nous a fait part de ses commentaires il y a quelques temps.

Pour remédier à la situation, pour que notre voisin américain apprenne à mieux nous connaître autrement que sous l'angle des affaires, le ministère a eu l'idée de transposer et d'adapter l'expérience de Saison du Québec à l'étranger, qu'on pense à la Saison du Québec qui s'est déroulée en France au printemps 1999, celle de Québec in Motion, au Royaume-Uni, au printemps 2000. Aux États-Unis, l'expérience qui se déroulera en fait dans l'État de New York portera le nom d'opération Québec New York 2001 et se tiendra, comme on le sait, à l'automne 2001.

Au sujet de cet événement, j'aurais quelques questions à poser, puis là, M. le Président, vous allez me diriger un petit peu parce que j'en ai quelques-unes à poser. Alors, ou bien je les pose en ligne, une en arrière de l'autre, et la ministre me répondra ou je les pose une après l'autre et puis... Je ne veux pas tout engorger mon temps.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Aucun problème de temps.

Mme Delisle: Non?

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Allons-y une par une, puis...

Mme Delisle: Une par une? On va voir. Parfait, on s'essaie. Alors, les crédits budgétaires de 2001-2002 qu'on étudie présentement prévoient 3,7 milliards de dollars, pardon, millions, pour l'activité Québec New York 2001. L'an dernier, le ministère des Relations internationales avait prévu à son budget 2,5 millions de dollars pour cette même activité. Donc, à ce jour, à moins que je ne compte mal, on parle d'environ 6,2 milliards, millions. Voyons, j'ai des problèmes avec mes millions aujourd'hui, je m'excuse. J'imagine que la ministre saurait quoi faire de plusieurs milliards de plus.

Mme Beaudoin: Oui, c'est ce que je me disais.

Mme Delisle: Ha, ha, ha! Alors, je fais référence à 6,2 millions de dollars qui ont été budgétés dans l'opération de visibilité et de promotion du Québec. Est-ce que je dois comprendre que le 6,2 millions supplémentaire prévu pour le développement de la relation Québec-New York est annoncé en même temps

que la consolidation du réseau de délégations aux États-Unis à l'automne 2000 était destiné uniquement à l'opération de la Saison Québec New York en 2001? Puis est-ce que le ministère a fixé une limite à la contribution de cette activité?

Mme Beaudoin: Oui, un instant.

(Consultation)

Mme Beaudoin: D'accord. Alors, je vais vous donner le total de l'opération Québec New York, c'est parce que c'est sur deux budgets puis, bon, c'est un peu compliqué, budgétairement parlant. S'il y a quelqu'un qui pouvait l'expliquer à mes côtés, mais quand même globalement vous dire ce qu'on a prévu. D'accord?

Ah, l'année 1999-2000, les versements ont commencé pour Québec New York 2001 en 1999-2000. Il y a eu un premier 5,5 millions à ce moment-là. D'accord? Ce qui va faire que, au bout de la ligne, le budget total — et je vais essayer de vous le détailler — sera de 15,3 millions, d'accord, budget total. Le budget spécifique sera de 10,5 millions. Donc, les budgets réguliers des ministères, faut toujours les impliquer, parce que... Par exemple, le Conseil des arts et des lettres... Vous savez qu'on labellise, comme on l'a fait en France, un certain nombre d'activités. Donc, le Conseil des arts et des lettres, la SODEC, bon, les organismes subventionnaires québécois, le ministère de la Culture lui-même, etc., donc, sur les budgets réguliers, le MIC, Tourisme, etc., donc ce sera sur leur budget régulier, 2,8 millions; en commandites parapubliques et privées, 2 millions. Ce qui fait, si vous additionnez, donc le budget spécifique — qui est sur trois ans, si je comprends bien, sur trois années budgétaires, ça a commencé 1999-2000, 2000-2001, 2001-2002 — 10,5 millions, 2,8 millions sur les budgets réguliers des ministères que j'ai évoqués, Tourisme, Culture, MIC, etc., Science Techno, les commandites, ce que l'on prévoit donc, comme j'ai dit, parapubliques et privées, 2 millions, ce qui fera un budget total et global de 15,3 millions. Même ordre de grandeur qu'en France.

Mme Delisle: Parfait. Est-ce qu'il y a une réserve qui a été prévue pour pallier à certains dépassements qui pourraient arriver en cours de route?

Mme Beaudoin: Le commissaire, M. Létourneau, est derrière moi, et nous avons pleinement confiance que, bien évidemment, il y aura un budget équilibré des revenus et des dépenses de 15,3 millions.

Mme Delisle: Connaissant bien la compétence et l'expertise de M. Létourneau, je lui souhaite de bien réussir dans cet exercice budgétaire. Dans le volume IV du budget des dépenses, à la page 111, sous la rubrique Comptes à fin déterminée — là c'est un peu compliqué, là, j'essaie de comprendre comment ça fonctionne; on dit que ça ne fait pas partie du budget des dépenses — on retrouve 1 million destiné, entre autres, à l'organisation d'événements spéciaux. Je reviens avec la question sur la réserve: Ce million-là, il sort d'où puis il sert à quoi?

(Consultation)

Mme Beaudoin: Alors, on me dit, là, essentiellement que ce sont des frais qui sont facturés aux participants des secteurs privé, public et parapublic des missions Québec que l'on organise. Donc, ça va dans ce fonds-là. Est-ce que vous permettriez à M. Gayraud de répondre plus particulièrement.

Mme Delisle: Oui.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Il y a consentement. Allez-y, M. Gayraud.

Mme Delisle: S'il y a consentement, oui. Juste pour cette question-là, sinon c'est compliqué.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): En vous identifiant, s'il vous plaît.

M. Gayraud (Bernard): Oui, Bernard Gayraud, directeur des ressources financières. Le compte à fin déterminée qui est là permet au ministère de recevoir des recettes et de les affecter à certaines fins. Il a deux utilités actuellement qui sont prévues, c'est des projets faits dans le cadre de la francophonie où l'Agence de la francophonie nous donne de l'argent pour être maître d'œuvre de certains projets. Mais ce n'est pas le cas en ce moment, il n'y a pas d'activité dans ce domaine. Et, pour l'année prochaine, c'est la prévision pour le bureau des missions du premier ministre. Les participants privés défraient leurs frais, et on les facture. Donc, on prévoit 1 million d'activités qui seront remboursées par les participants.

Mme Delisle: Cet argent-là, de toute façon, est mis là en attendant que les gens remboursent leurs frais, c'est ça?

M. Gayraud (Bernard): Oui, oui, il n'est même pas là actuellement, il sera facturé quand les activités auront lieu.

Mme Delisle: Facturé après, oui, oui, c'est ce que je veux dire, là.

M. Gayraud (Bernard): C'est une prévision.

● (15 h 10) ●

Mme Delisle: Parfait, merci. Lorsqu'on... Je peux aller avec la deuxième? Oui, merci. Lorsqu'on regarde la liste des partenaires québécois associés à l'événement Québec New York 2001 et qui y vont de leur propre contribution à celle du ministère — je pense, entre autres, au ministère de la Culture et des Communications; Industrie, Commerce; Recherche, Science, Technologie; Agriculture, Alimentation; Hydro-Québec; la Société générale de financement; la Caisse de dépôt et de placement; Investissement-Québec; la Société des alcools; l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse; le Conseil des arts et des lettres — on constate qu'il s'agit toujours de ministères ou d'organismes publics, et donc d'une aide financière qui vient toujours finalement de la même poche, là, celle du citoyen. Bien que les montants de leur contribution n'apparaissent pas au budget du ministère

des Relations internationales, vous comprendrez qu'elle vient quand même s'ajouter aux coûts qui entourent la Saison Québec New York.

Je sais qu'on y a répondu tout à l'heure, mais j'aimerais juste rappeler que, dans la *Gazette officielle*, celle du 11 avril 2001, on fait référence au fait que la ministre d'État à l'Économie et aux Finances, celui de la Recherche, de la Science et de la Technologie, de même que le ministre d'État aux Régions et ministre de l'Industrie et du Commerce et le ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie y sont allés d'une contribution de 1,5 million de dollars à même leur propre budget régulier. Moi, j'aimerais savoir, d'abord, bien, dans un premier temps, si c'est 1,5 million chacun ou c'est un total de 1,5 million.

Et on fait également référence à une subvention de 1 million de dollars — ça, c'est dans la *Gazette* du 18 avril — donc une subvention de 1 million qui serait accordée à l'organisme sans but lucratif Québec New York 2001 au cours de l'exercice 2000-2001, donc celui de l'an dernier, pour une manifestation culturelle d'envergure qui se tiendra au Québec, à l'automne 2001.

Alors, j'aurais aimé savoir: Qu'en coûtera-t-il réellement à l'ensemble du gouvernement du Québec, la comptabilisation des subventions de tous les ministères qui n'ont en fait pas à faire approuver leur octroi s'il est inférieur à 1 million? Donc, je reviens avec toute la question des dépenses totales, puis si on pouvait en faire le dépôt, de ces dépenses-là, si on les a.

Mme Beaudoin: Alors, il y a deux choses différentes. J'ai dit tout à l'heure dans mon discours que la ministre de la Culture de France arrive à Québec ce soir. Elle arrive à Québec ce soir parce que demain il y a une conférence de presse — à laquelle, j'espère, vous avez été invitée — pour annoncer la Saison de la France au Québec. Donc, il y aura une conférence de presse demain avec la ministre de la Culture de France, Mme Lemieux et moi-même pour annoncer la Saison de la France au Québec. C'est deux choses différentes.

Donc, il y a le Québec New York. Et, quand je parlais du 2,8 millions, c'est l'ensemble des budgets des ministères, de tous les ministères que vous avez évoqués, là. Quand je dis: 15,3 millions pour la Saison Québec New York 2001, eh bien, le 2,8 millions inclut tous les ministères dont on parlait tout à l'heure, sauf qu'il y a deux opérations. La Saison de la France, demain on va rendre publics la programmation, les dates de la Saison, les temps forts, enfin, etc. Et je voudrais ajouter quand même...

Une voix: ...

Mme Beaudoin: C'est le même bureau, parce que c'est le même bureau puis c'est le même M. Létourneau qui est directeur du Bureau des Saisons, donc celles que l'on va accueillir et celles que l'on organise à l'étranger. La première que l'on accueille, c'est la France. Ça nous semblait normal, puisque la France nous a accueillis en 1999. La France a accepté de faire, donc, cette saison, dont on parlera longuement demain en conférence de presse en présence de Mme Tasca.

Et nous continuons parce que nous croyons à ce genre d'opération. On se rend compte que la meilleure façon de présenter le Québec d'une manière intégrée, c'est-à-dire dans toutes ses composantes, sciences-technologies, économiques, culturelles, scientifiques, c'est par le biais de saisons comme celle-là. On a innové en France d'ailleurs, parce que, jusqu'à ce qu'on débarque en France... Les Français étaient très habitués, eux, ils ont l'AFAA, l'Association française d'action artistique, qui accueille des saisons comme la nôtre depuis 10 ans, 15 ans, etc., mais qui étaient essentiellement que culturelles. Le Maroc l'a fait. L'Irlande l'a fait. Enfin, plusieurs pays européens l'avaient fait avant nous, mais uniquement sous l'angle culturel. Nous, on a innové, on a dit aux Français: Non, on veut avoir une grande exposition scientifique et technologique, on veut avoir un centre d'affaires pour qu'il puisse y avoir des contacts entre gens d'affaires puis bien sûr une dimension culturelle mais architecturale. Pierre Thibault avait procédé à une installation, par exemple, au jardin des Tuileries, etc.

Alors, pour New York, c'est le même concept bien sûr qui sera adapté sur une période qui ne sera pas nécessairement aussi longue. Et, quand on voit que tous les pays du monde... Vous savez, à New York, on s'est rendu compte que les Britanniques débarquaient un peu avant nous, les Français, Mme Tasca arrive d'ailleurs de New York en passant donc par Ottawa avant de se pointer à Québec ce soir, parce qu'il y avait France on the Move ou quelque chose comme ça à New York. Donc, tous les pays maintenant se présentent au monde de cette manière-là, et, nous, bien, on a notre concept puis on pense qu'il est très adapté justement à ce qu'on veut faire.

Et à Paris, par exemple, il y a eu 25 millions de retombées à notre centre d'affaires. On en était très heureux. Et, par conséquent, il faut faire attention que... Le Bureau des Saisons va dorénavant s'occuper de recevoir des saisons, d'en organiser à l'étranger et puis... la Saison de la France, Saison du Québec à New York. Mais, quand je vous ai dit 2,8 millions pour les budgets réguliers des ministères, ça incluait les ministères dont vous parlez.

Rôle du Bureau des Saisons

Mme Delisle: J'ai un peu l'impression d'avoir affaire à des vases communicants, là. Alors, c'est une structure finalement qu'on a mise sur pied, j'essaie de comprendre, à laquelle on a greffé finalement ou on greffera, là, des événements internationaux de ce style-là. Est-ce qu'on peut prévoir, dans un avenir assez rapproché, que cette structure-là prendra davantage d'ampleur et qu'éventuellement changera de nom? Et je vous demanderais en même temps, vous répondrez à cela, si vous voyez un conflit finalement entre d'autres structures qui ont été mises sur pied par le gouvernement du Québec, je pense entre autres à la SEMIQ — c'est ça? — qui, elle, s'occupe de...

Une voix: ...

Mme Delisle: C'est ça, la Société des événements majeurs, qui a été mise sur pied par le

gouvernement l'an dernier, je crois, et qui elle aussi organise ou voit à organiser des événements à caractère internationaux.

Mme Beaudoin: Alors, oui...

Mme Delisle: À caractère international, pardon.

Mme Beaudoin: C'est une question intéressante. C'est vrai qu'on a commencé par un commissariat pour la France, hein? Bon, vous vous souviendrez que c'étaient Sylvain Gagné, donc, lui aussi de Québec d'ailleurs, et Robert Lepage qui avaient la codirection en quelque sorte de notre événement en France. Quand on s'est rendu compte que c'était un événement avec beaucoup de retombées, avec justement une... ça permettait au Québec de se positionner sur le plan de la notoriété puis en fonction, donc, d'une perception d'un Québec très moderne... Parce qu'on avait fait faire un sondage en France, puis, vous savez, les mythes ont la vie dure. On s'était rendu compte, dans notre sondage, que les Français, quand ils pensaient au Québec, ils pensaient au comté du député d'Ungava, là. Alors, ils voyaient de grands espaces, beaucoup de neige, bon. Alors, ce n'était pas... C'est une perception réelle que l'on veut bien sûr maintenir, qui est importante, mais on a voulu leur présenter le Québec d'aujourd'hui.

Et c'est la même chose, donc, à New York. Alors, on s'est dit: D'un commissariat, on va passer à un Bureau des Saisons. Et la différence avec l'organisme dont vous avez parlé, elle est très, très simple. C'est que l'organisme dont vous avez parlé soutient, par exemple, le Festival Juste pour Rire, je pense au Festival de jazz. On a senti le besoin... Puis c'est au ministère de la Culture ou c'est au ministère du Tourisme, ce n'est pas au ministère des Relations internationales, même si ce sont des festivals qui ont des retombées internationales puis des retombées internes extrêmement importantes. C'est pour permettre de mieux appuyer tous ces grands événements que cette société dont vous parlez a été créée. Alors que notre Bureau des Saisons, qui va recevoir sa première saison avec la France, qui organise sa deuxième saison à New York, oui en organisera d'autres sans aucun doute. On ne sait pas encore où. Ça ne peut pas être tous les ans, c'est trop lourd, c'est trop compliqué, on n'est pas organisé nécessairement pour que tous les ans on ait une saison nouvelle, mais tous les deux ans normalement, puis selon les priorités du Québec. La France, c'est une priorité, les États-Unis en sont une, peut-être que l'Amérique latine sera la troisième ou, justement vous parlez de Bruxelles, l'Europe, etc. Donc, c'est dans ces eaux-là que ce Bureau des Saisons va agir.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): ...

Mme Beaudoin: Oui, puis vous avez raison de souligner...

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): ...à quelques députés...

Mme Beaudoin: Juste pour terminer.

● (15 h 20) ●

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): ...gouvernementaux de poser des questions.

Mme Beaudoin: Oui, pour terminer, parce que c'est intéressant, vous avez parlé de la Grande-Bretagne où on a eu une mini-saison, la même chose en Catalogne, la même chose en Italie. Donc, ça n'a pas nécessairement toujours la même ampleur que la France et New York. Il y a eu non pas des saisons, mais des événements importants en Grande-Bretagne, en Italie puis en Catalogne. Donc, ça n'a pas toujours la même ampleur.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Très bien. Pointu là-dessus, oui.

Mme Delisle: Juste pour terminer là-dessus, c'est très court, ça requiert un oui ou un non: Est-ce que ce serait possible de nous faire parvenir les coûts associés aux trois événements auxquels vous avez fait référence, là, en Italie, en Catalogne et en Grande-Bretagne?

Mme Beaudoin: Certainement.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Très bien.

Mme Delisle: Peut-être que les membres de la commission seraient...

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Alors, il y a d'abord le député de Frontenac qui souhaiterait poser une question.

Compétences du Québec sur la scène internationale

M. Boulianne: Merci, M. le Président. Alors, bienvenue, Mme la ministre, avec votre équipe. Avant de poser ma question, je voudrais revenir sur le Sommet des Amériques, abordé par ma collègue et mon collègue de Dubuc. Je pense qu'on ne reviendra pas sur l'absence, c'est malheureux, c'est bien évident. Mais ce n'est pas juste au Sommet ni non plus au niveau des événements, dans les organismes aussi on constate l'absence du Québec. On a parlé antérieurement de l'OMC, où, par exemple, il y a des discussions des problèmes de compétences québécoises puis on n'est pas là, on est absent, et l'exemple qu'on avait donné, c'était l'amiante. Je pense que la délégation du Québec a passé la majeure partie dans le corridor sans pouvoir se présenter, avec un dossier très bien préparé. Et on pourrait donner d'autres exemples.

Vous parlez, par exemple, d'un pays comme la Belgique où on procède d'une façon différente. Est-ce que vous pouvez élaborer un peu là-dessus? Je pense qu'on tient compte des compétences régionales puis on peut... peuvent être représentées?

Mme Beaudoin: Alors, oui, c'est un exemple très intéressant d'un pays unitaire qu'est la Belgique, qui a évolué vers une fédération, donc qui est devenu pays fédéral et, dans la Constitution belge, lorsqu'elle s'est

constituée, donc, en fédération, lorsque ce pays s'est constitué en fédération, les communautés et les régions ont obtenu de voir inscrit le prolongement externe de leurs compétences internes. En d'autres termes, la doctrine Gérin-Lajoie dont on se réclame tous des deux côtés de la Chambre, depuis 1964, à peu près, et qui n'a jamais été acceptée par le gouvernement canadien se trouve appliquée — on les a peut-être inspirés, mais là ils nous ont largement dépassés — dans un pays comme la Belgique.

Alors, quand il s'agit de tout ce qui est communautarisé, ce qu'on appelle communautarisé, donc, en Belgique, eh bien, ils sont présents. Et, en francophonie, je vais vous donner un exemple qui est frappant en francophonie, ils sont... sauf aux sommets où le royaume de Belgique est présent ainsi que la communauté française, mais partout ailleurs en francophonie il n'y a que la communauté française qui est représentée, avec son drapeau d'ailleurs.

Alors, et en Europe, dans toutes les réunions européennes, M. Hasquin, qui est le président de la Communauté française de Belgique... D'ailleurs, j'y vais la semaine prochaine, je dois le rencontrer, parce que c'est toujours très passionnant de l'entendre justement, frustrant pour nous mais passionnant par ailleurs de l'entendre nous raconter comment ils fonctionnent avec leurs instances fédérales et avec le ministère des Affaires étrangères de Belgique, donc même dans les instances européennes, même à l'UNESCO, ils sont dans la liste maintenant de l'UNESCO. Si vous regardez la liste des pays membres, eh bien, vous allez voir le royaume de Belgique et la Communauté française de Belgique, style gouvernement participant si vous voulez, mais donc à l'UNESCO.

Et c'est donc possible. C'est faisable. Le Québec le réclame depuis 40 ans. Tous les gouvernements québécois l'ont réclaté, et l'exemple de l'amiante que vous donnez est un exemple proprement scandaleux en effet. Je suis très au courant que la délégation québécoise, bien préparée, bien armée pour défendre le dossier québécois, a dû passer le plus clair de son temps dans le couloir à attendre de savoir le résultat des démarches canadiennes. Elle n'a même pas pu accompagner, donc, les négociateurs canadiens. Absolument.

Développement des échanges avec les États-Unis

M. Boulianne: Merci. Maintenant, je voudrais aborder un autre sujet, les relations avec les Américains, les États-Unis. Je pense que vous en parlez depuis... Surtout dans la dernière année, vous avez aussi des délégations, on a ouvert des bureaux de délégation. On a assisté à de nombreuses missions. Alors, est-ce que vous pouvez élaborer sur ça? Est-ce que c'est une relation continentale ou encore étasunienne? Quel est le sens que vous donnez à cette relation-là avec les États-Unis, avec les Américains?

Mme Beaudoin: Je pense qu'on peut dire que les Américains... Économiquement parlant, il est bien évident, même si on ne peut pas... Vous en avez vous-même discuté à la commission des institutions, on ne peut pas exactement dire: Le libre-échange est

responsable de tant de pourcentage d'augmentation de nos exportations aux États-Unis. Personne ne peut le dire. Et quand... J'ai rencontré les experts de l'Université Laval. Je sais qu'ici vous avez rencontré, à la commission des institutions, des experts de l'UQAM, entre autres. C'est extrêmement difficile de savoir ce que représente le libre-échange par rapport, par exemple, au dollar canadien qui est beaucoup plus bas que le dollar américain. Mais c'est un ensemble de facteurs qui font que, en effet, nos exportations ont triplé et que les Américains sont devenus notre premier partenaire, qu'on est leur septième partenaire, donc que le Québec est devenu extrêmement important, essentiellement pour les États de la Nouvelle-Angleterre. New York, c'est New York qui est le premier partenaire aux États-Unis, l'État de New York, ensuite les États de la Nouvelle-Angleterre, le Midwest, enfin, etc.

Alors, cette relation-là, économiquement parlant, est très forte et très ferme. Il y a beaucoup d'entreprises américaines qui sont installées ici. Alors, il se fait de l'interentreprises. Il n'y a pas seulement les PME, et même, des PME, il n'y en a pas suffisamment, l'essentiel se fait entre les filiales d'entreprises américaines installées au Québec et puis la maison mère installée aux États-Unis.

Mais, ceci étant dit, là où on pense devoir améliorer les choses, c'est dans une vision... que la vision globale qu'ont les Américains du Québec, il y a certainement place à l'amélioration. Quand on a réouvert, donc, la Délégation de Boston, j'y suis allée avec une centaine de gens d'affaires, mais aussi des gens du secteur de l'éducation. Il y a toujours une dimension institutionnelle, une dimension culturelle à nos missions, parce que l'on croit que les échanges ne peuvent pas être qu'économiques. Alors, on fait un effort pour que les autres secteurs soient présents. Et, quand je pense à l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse, eh bien, les échanges de jeunes aussi... D'ailleurs, il va y avoir des jeunes du Wisconsin... On a signé une première entente avec un État américain, c'est un ministère en quelque sorte de l'État du Wisconsin, et les premiers jeunes de cet État-là vont venir dans le cadre, donc, de cette entente bientôt au Québec. Et, par conséquent, il y a une multitude d'échanges dans tous les secteurs. C'est très multisectoriel. C'est pour ça que notre Délégation de Boston a été renforcée, c'est pour ça que notre Délégation de New York a été renforcée, il y a des relations politiques.

J'arrive de la Louisiane. J'ai été en Louisiane toute la semaine dernière. La Louisiane n'est pas, sur le plan économique, un interlocuteur important pour le Québec, mais, sur bien d'autres plans... J'ai rencontré la lieutenant-gouverneur. Son simple nom, Mme Babineaux Blanco, va vous faire comprendre qu'il y a là une communauté acadienne francophone qui fait de gros efforts pour maintenir la langue française et sa propre culture, l'ambassadeur le plus spectaculaire en étant bien sûr Zachary Richard, qui est un Québécois honoraire, puisqu'il passe la moitié de l'année chez nous. Il est en train de faire une tournée d'ailleurs, mais il était à Lafayette au moment où j'y étais moi aussi.

Et il y a 50 professeurs québécois — il a dû y en avoir depuis 20 ans des centaines, sinon des milliers, de professeurs québécois qui ont travaillé en Louisiane —

dans des classes d'immersion que je suis allée visiter. Maintenant, à partir de la maternelle... En tout et par tout, il y a 2 000 élèves louisianais qui suivent ces classes, qui sont dans ces classes d'immersion. À partir de la maternelle jusqu'à la huitième année à peu près, ils peuvent — c'est la volonté des parents, là, il n'y a aucune obligation — suivre ces classes d'immersion. Il y a des professeurs français, des professeurs de la Communauté française de Belgique, des professeurs acadiens du Nouveau-Brunswick et des professeurs québécois.

● (15 h 30) ●

Sur le plan culturel, bien évidemment, le Québec étant le cœur et le centre de la francophonie nord-américaine, il est bien évident qu'on a un rôle à jouer puis une présence à occuper. Alors, je suis allée en Louisiane même si c'est l'éducation et la culture qui comptent pour les Louisianais francophones plus que les échanges économiques. Il y a des échanges touristiques, parce qu'il y a de plus en plus de Québécois qui vont en vacances. D'ailleurs, je le recommande; pas en juillet et en août, paraît-il qu'il fait extrêmement chaud, que c'est à peu près insupportable, mais à ce moment-ci, au printemps, c'est merveilleux. Et on est vraiment ailleurs, là, c'est le «Deep South». Alors, on peut vivre des expériences formidables comme francophones nord-américains en allant en Louisiane.

Donc, il est évident que, par la Saison du Québec à New York, on veut que notre notoriété soit non seulement celle de nos grandes entreprises qui sont bien connues, que ce soit Bombardier, que ce soit Quebecor, que ce soit, bon, même la Caisse de dépôt, donc des entreprises publiques et parapubliques, mais on veut présenter le Québec dans son ensemble, le Québec créateur, le Québec moderne, le Québec d'avant-garde. Il y a un public pour ça aux États-Unis et particulièrement dans une ville comme New York, qui est la ville de toutes les audaces, bien évidemment. Alors, comme on a des créateurs audacieux, que ce soit en danse, que ce soit en logiciels... Je pense à Daniel Langlois, je pense à des gens comme ça, comme Robert Lepage. Je suis allée entendre Robert Lepage à New York l'autre jour, en anglais, sa fameuse pièce, *La face cachée de la lune*, son one-man show qui a été ovationné dans un festival donc à New York.

Alors, c'est tout ça. Mais, au-delà de la culture, donc c'est la science, c'est la technologie, c'est le biomédical, c'est tout ce qu'on fait de bien puis tout ce qu'on fait de particulier, d'original, que l'on veut montrer aux Américains dans leur ensemble, mais là plus particulièrement à New York.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Avant de revenir aux questions de la députée de Jean-Talon, vous aviez pointé une question là-dessus, M. le député de Dubuc?

Possibilité d'ouverture d'un bureau au Brésil

M. Côté (Dubuc): Oui, une petite complémentaire, Mme la ministre: Vous avez dit tout à l'heure que c'est avec le Brésil que le Québec avait le plus d'exportations, mais vous ne trouvez pas ça paradoxal que nous n'ayons pas encore de bureau au Brésil?

Mme Beaudoin: Oui. C'est pour ça que j'ai dit que, éventuellement, nous nous installerions au Brésil, mais il y a un problème budgétaire, là. Il va falloir que j'en convainque — si vous pouvez m'y aider, c'est très bien — mes collègues du Conseil des ministres parce que ce n'est pas prévu dans le budget de cette année. Alors, si on le fait cette année, ce sera avec un budget supplémentaire.

M. Côté (Dubuc): Merci.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Mme la députée de Jean-Talon.

Fonds francophone des inforoutes

Mme Delisle: Oui, merci, M. le Président. Alors, si on parlait un peu de francophonie. Dans le plan stratégique que vous avez récemment déposé, on y lit que le Québec, et je cite, «attache la plus grande importance au développement de la francophonie à qui il doit l'affirmation de sa personnalité internationale sur le plan multilatéral». Fin de la citation.

En effet, l'appartenance du Québec à ce réseau lui permet de faire entendre sa voix au sein des conférences internationales consacrées à la gestion des ressources naturelles, secteur éminemment stratégique dans le contexte de la mondialisation, et de faire connaître son point de vue dans toutes les rencontres internationales où sont abordées toutes les questions éducatives et culturelles.

La participation du gouvernement du Québec convenue avec le ministère du Patrimoine canadien au Réseau international des ministres de la Culture, qu'on pense au Mexique en 1999, en Grèce en l'an 2000, de même qu'aux travaux de l'UNESCO sur la diversité culturelle... sont des étapes historiques dans une action qui conduira éventuellement, on le souhaite tous, à l'adoption d'un instrument international reconnaissant la capacité des États et des gouvernements à soutenir et promouvoir la culture. D'ailleurs, à ce sujet, notre formation politique a déjà exprimé l'avis qu'il serait souhaitable qu'une sous-commission francophone soit créée sous l'autorité de la Commission nationale canadienne de l'UNESCO en vertu d'une entente avec le fédéral.

On sait que la francophonie s'étend partout dans le monde. Contrairement aux idées reçues, elle n'a pas que le français comme point d'ancrage. Elle s'intéresse, entre autres, aux questions politiques, économiques et de coopération internationale.

J'aimerais limiter mes interventions à quelques points qui me tiennent particulièrement à cœur parce que c'est quand même un dossier qui est très vaste, là: celui qui concerne l'avenir de la francophonie dans le monde. Je voudrais parler bien sûr des jeunes qui sont dispersés partout dans ces 52 pays de la francophonie, qui ont de la difficulté à suivre le rythme pour accéder à la modernité et qui n'ont ni les moyens ni les ressources pour le faire.

Depuis la Conférence de Montréal qui réunissait en 1997 les ministres responsables des inforoutes, le Québec a contribué à mettre sur pied un Fonds francophone des inforoutes — on l'appelle le FFI — qui, si je

me trompe pas, finance des projets qui visent l'utilisation des nouvelles technologies ainsi que la production accrue de contenus français dans de nombreux domaines. Je sais qu'il existe des programmes de formation à distance et une bibliothèque virtuelle sur le monde francophone.

J'aimerais savoir, dans un premier temps: Quelle est la contribution du ministère des Relations internationales à ce Fonds des inforoutes? En quoi consiste sa participation? Est-ce qu'il fait partie du Comité francophone des autoroutes? Quels sont les projets, les activités qui sont en marche actuellement et qui se réalisent fort probablement en partenariat avec le Québec? Autrement dit, le ministère des Relations internationales a-t-il un mot à dire sur les choix qui sont faits par l'Agence intergouvernementale de la francophonie et qui sont financés par le fameux Fonds en question?

Mme Beaudoin: Alors, le Fonds francophone des inforoutes. En effet, j'étais ministre de la Culture et des Communications responsable des inforoutes quand a eu lieu cette fameuse Conférence de Montréal à la suite de laquelle a été créé ce Fonds francophone des inforoutes.

Alors, on me dit que le budget global de ce Fonds francophone des inforoutes est de 6 millions de dollars, et là-dessus nous en mettons 1 million par année. Quant au choix des projets, et tout, c'est un fonds multilatéral. Donc, ce n'est pas des fonds liés en quelque sorte où on peut dire: Nous, on veut que tel ou tel projet soit retenu. Vous savez d'ailleurs que les pays du Sud n'aiment pas beaucoup ces fonds liés. Ils veulent que ça fonctionne de façon multilatérale à partir du moment où on dit que c'est un fonds multilatéral.

Alors, on n'intervient pas directement dans le choix des projets. Cependant, on est membre du comité de sélection des projets, alors donc, on a notre mot à dire, mais avec les autres, c'est pris par consensus que ces décisions-là. Et par ailleurs il faut ajouter que c'est un Québécois qui est le patron, le directeur de ce Fonds francophone des inforoutes, qui s'appelle Pietro Sicuro. Alors...

Mme Delisle: Sur ce point-là, M. le Président, le Québécois qui est membre, dont vous avez évoqué le nom tout à l'heure, qui préside, pardon, est-ce qu'il est aussi considéré comme le membre québécois ou il y a quelqu'un d'autre déjà?

Mme Beaudoin: Il est fonctionnaire international...

Mme Delisle: C'est ça.

Mme Beaudoin: ...mais ça s'adonne que c'est un Québécois. Mais il y a un Québécois qui est...

Une voix: ...

Mme Beaudoin: Oui.

Mme Delisle: On est membre ou on ne l'est pas.

Mme Beaudoin: Alors, c'est un Québécois qui, en dehors donc... C'est un représentant du gouvernement

du Québec qui se rend au comité de sélection et qui y participe en dehors même du fait que, par hasard, en quelque sorte... Mais le hasard fait bien les choses que ce soit un Québécois, mais fonctionnaire international qui, lui, ne représente pas le gouvernement du Québec, Pietro Sicuro, qui en est le directeur. Mais il y a un fonctionnaire, je présume, du ministère de la Culture et des Communications, inforoutes, qui est membre du comité de sélection.

Mme Delisle: Parfait. J'aurais une autre question là-dessus aussi. J'aimerais savoir s'il y a une stratégie de connexion qui est prévue pour les pays d'Afrique, un peu comme on a annoncé pour les pays d'Amérique du Sud. En particulier pour les milieux éducatifs, on sait que les étudiants veulent avoir accès à toute cette nouvelle technologie, que ce soit dans les écoles, dans les endroits stratégiques finalement, les cybercentres, pour qu'ils puissent apprendre à apprivoiser ces nouvelles technologies. Est-ce qu'on a une stratégie avec les pays d'Afrique?

Mme Beaudoin: Alors, il y a cinq centres régionaux en Afrique qui sont en train d'être équipés de la sorte pour que, comme vous dites, les jeunes et même les moins jeunes, je présume, puissent apprivoiser ces nouvelles technologies. C'est l'Agence de la francophonie qui a la responsabilité de l'implantation de ces cinq centres régionaux en Afrique.

Mme Delisle: Évidemment, s'il y a cinq centres régionaux, j'imagine que c'est éparpillé un petit peu partout, c'est ciblé. De quelle façon les choix sont faits?

● (15 h 40) ●

Mme Beaudoin: ...

Mme Delisle: C'est un peu loin.

(Consultation)

Mme Beaudoin: Alors, ce sont les capitales régionales qui ont été retenues par l'Agence. Il est évident qu'il y a toujours des rapports aux ministres et puis aux sommets qui se font, mais, dans la gestion quotidienne de ces questions-là, c'est l'Agence qui le fait. Et les capitales régionales, ce qui a plein de bon sens, c'est-à-dire Dakar, Abidjan, le Gabon, l'Océan indien, alors donc les régions...

Mme Delisle: C'est ça? Cinq centres?

Mme Beaudoin: Oui. Cinq.

Participation au consortium de télévision TV5

Mme Delisle: Parfait. Lorsqu'on parle de l'élargissement du bassin d'interlocuteurs français ou francophones par l'intermédiaire de programmes qui sont mis sur pied à cette fin, là, est-ce que ça serait possible de savoir, parmi les orientations du ministère, c'est quoi, les objectifs de consolidation, de participation du Québec à TV5? On sait que... En fait, on a eu vent qu'il y a eu quelques difficultés. C'est un peu difficile de

savoir réellement ce qu'il en est. Est-ce que ça serait possible de nous dire c'est quoi, les causes principales des tensions qui sont vécues au sein du réseau de TV5 entre le Québec et TV5, et tout ce réseau-là?

Mme Beaudoin: Alors, vous voulez en savoir un peu sur ce qui se passe à propos de TV5?

Mme Delisle: Oui.

Mme Beaudoin: Oui. Alors, TV5 a eu en effet, comme vous dites, bon, certaines... je dirais pas difficultés, mais certaines remises en question. À partir du moment où on pense qu'il faut en effet un Québec... TV5 Monde, compte tenu du passage de l'analogique au numérique, il y a vraiment des questions très techniques qui se posent. Si on veut se positionner comme télévision francophone internationale sur l'ensemble des continents, il est bien évident qu'il faut se retrouver dans plusieurs zones, dans des bouquets, dans ce qu'on appelle des «bouquets». Parce que vous savez qu'ici TV5 est au premier étage chez les câblodistributeurs, donc TV5 se retrouve dans les services de base offerts par les câblodistributeurs ou même par les satellites, alors que, même dans certains coins du Canada, là, si vous êtes rendu en Saskatchewan, puis au Manitoba, et en Alberta, c'est pas évident que les câblodistributeurs acceptent de mettre TV5 sur leurs services de base. Alors, c'est encore plus vrai dans des pays qui ne sont absolument pas francophones.

Par conséquent, il faut repositionner TV5, en mode numérique, dans des bouquets, normalement, qui sont en train de se constituer, parce que tout le monde se prépare à ce passage au numérique. TV5 ne peut pas rater cette coche-là, il faut absolument que TV5 y soit, au bon moment. Alors, c'est en discussion actuellement. Il y aura, je présume, d'ici quelques mois, une réunion des ministres responsables.

Et je vous fais remarquer que c'est ma collègue de la Culture qui siège à la réunion ministérielle concernant TV5. Même si je suis ministre de la Francophonie, ça a toujours été comme ça au Québec. En France, c'est curieusement l'inverse, puis ailleurs... Bon. Alors donc, tous les cas de figure sont possibles, mais ici ce n'est pas le ministre responsable de la Francophonie qui siège à la ministérielle de TV5, c'est la ministre de la Culture et des Communications.

Donc, il y aura une ministérielle pour discuter de ce que je viens de vous dire et qui aura probablement, en effet, un certain nombre d'impacts sur l'ensemble du réseau de TV5. Mais ce qui importe, c'est que TV5... Moi, en tout cas, j'ai vu TV5 au Costa Rica. J'étais à Munich récemment, j'ai eu TV5 dans ma chambre d'hôtel. Je me promène à travers le monde. À Lafayette, je ne l'avais pas malheureusement, mais on m'a dit que le problème, c'était celui-là justement: c'est au deuxième ou troisième étage, ça coûte cher à ce moment-là, et il y a moins de gens qui s'y abonnent. Mais ça dépend des zones.

Alors, il est évident, donc, que TV5 doit penser à l'avenir dans cette perspective-là et que TV5 Québec-Canada va avoir sa place et son mot à dire, mais qu'il y aura une ministérielle qui décidera de l'ensemble de la question d'ici quelques mois.

Mme Delisle: Toujours sur TV5 — malheureusement on n'a pas eu beaucoup de temps pour consulter les cahiers, qu'on appelle...

Mme Beaudoin: Je ne vous les ai pas envoyés jeudi?

Mme Delisle: Je pense qu'on les a eus vendredi, mais, finalement, on n'était pas ici alors on les a eus aujourd'hui.

Mme Beaudoin: Ah bon!

Mme Delisle: Mais, de toute manière, sur le dossier de TV5, je voudrais juste me faire expliquer un point. On fait référence ici à la ventilation, depuis 1995-1996, des contributions financières du Québec à toutes les instances de la francophonie. Alors, bon, je vous épargne les chiffres de 1995-1996. Je vais prendre à partir de 1999-2000. On avait, en 1998-1999, 1 722 000; en 1999-2000, 6 437 000; en 2000-2001, dans des chiffres qui nous sont donnés par le ministère, y a pas un sou. Et j'aimerais savoir de combien sera la contribution du Québec au réseau TV5 pour l'année 2001-2002. Parce qu'il faut comprendre, quand on regarde le budget, évidemment quand on regarde Francophonie — il faut deviner que TV5 est dans Francophonie... et donc on ne retrouve pas les chiffres. Alors, l'exercice aujourd'hui, c'est d'essayer de comprendre, entre autres, combien coûte, au Québec, TV5.

Mme Beaudoin: Alors, je me suis posée la même question que vous, en fin de semaine, en lisant les documents. Alors, j'ai eu la réponse ce matin. C'est des raisons comptables. C'est parce qu'il y a eu, par anticipation, des versements.

Mme Delisle: En 1999-2000?

Mme Beaudoin: C'est ça. Il y a eu, par anticipation, des versements. Vous savez, quand on peut le faire, on le fait parce que ça nous permet de dégager des fonds, pour l'année qui vient, à d'autres fins. Alors, on essaie de payer à l'avance, en d'autres termes, un certain nombre de factures. Surtout que TV5 est sur l'année de calendrier et que nous sommes sur l'année, comme vous savez, budgétaire 31 mars, 1er avril. Alors, ceci explique cela. J'ai eu la même réaction que vous en lisant ça.

Alors, il y a eu des versements par anticipation, et le montant global, par année, divisé entre les deux ministères, Culture et Relations internationales, c'est entre 5 et 6 millions par année, TV5. D'accord?

Mme Delisle: C'est quand même énorme. Bien, remarquez que je suis... J'écoute, je suis une adepte de TV5. Alors, je...

Mme Beaudoin: ...

Mme Delisle: Oui. Mais est-ce que c'est possible de savoir, justement pour l'année 1999-2000, d'avoir — pas aujourd'hui, là, parce que j'imagine que ce

n'est pas si facile à obtenir comme ça, là — la ventilation des coûts pour 1999-2000? En fait, ce que je comprends, c'est que c'est sur deux ans. Donc, on a anticipé; c'est ce qu'on nous a dit. Alors, 1999-2001, mettons.

Mme Beaudoin: D'accord. Alors, c'est pas un budget totalement constant, il peut y avoir des arrérages une année, il peut y avoir des projets spécifiques une autre année. On va vous l'envoyer avec plaisir. Mais je voulais quand même vous dire, de façon très précise, que, grosso modo, année après année, c'est entre 5 et 6 millions, divisés entre le ministère de la Culture et le ministère des Relations internationales. Mais on vous l'envoie.

Mais je veux vous dire une chose. Il faut être très conscient que ça coûte rien. Savez-vous ce que la France paie, elle? Non? 80 % du budget. Nous, on paie 1/9...

Une voix: 1/9 avec le Canada.

Mme Beaudoin: ...avec le Canada. On paie 40 % de 1/9 de ce que ça coûte en tout. C'est rien. Les Français paient 6/9 du budget global de TV5; les Suisses, 1/9; les Belges, 1/9; et le Canada plus le Québec, 1/9. De ce 1/9 là, le Canada paie 60 % et nous, 40 %. Ce qui est ce 5 à 6 millions de dollars.

Mme Delisle: Bien, justement, puisque vous abordez la question de cette façon-là, comment la France peut-elle encore accepter de payer 80 % ou 85 % de la facture? J'imagine que les débats vont se faire dans un autre forum, c'est pas ici qu'on va les faire, mais c'est quand même intéressant de voir que... Si j'ai bien compris, on parle de 5 millions pour l'année qui vient, là, à diviser entre les deux ministères. C'est ça? On parle de 2,5 millions par ministère?

Mme Beaudoin: C'est ça.

● (15 h 50) ●

Mme Delisle: Bon. Maintenant, les impacts puis les retombées pour notre petit 40 % de 1 %, là, est-ce que ça existe, ça, quelque part? Est-ce que c'est facile à quantifier?

Mme Beaudoin: Bon. Alors, écoutez, ce que vous dites par rapport à la France, c'est vrai dans toutes les instances francophones. Prenez l'AUPELF, l'AUPELF—UREF, qui s'appelle l'UREF...

Une voix: L'AUF.

Mme Beaudoin: L'AUF maintenant, l'Agence universitaire de la... Non.

Une voix: L'Agence universitaire...

Mme Beaudoin: De la francophonie, qui va se réunir à Québec, d'ailleurs à l'Université Laval — vous voyez qu'on traite bien la capitale — au mois de mai. Et donc il va avoir une réunion pour changer les statuts de l'AUF, et c'est ce qui était devenu urgent, etc., bon. Le siège social est à Montréal, c'est une Française qui en

assume actuellement la présidence, Mme Gendreau-Massaloux. Et je regardais les chiffres l'autre jour aussi. La France en paie combien de l'AUF? 80 % aussi.

Bon, alors, c'est tout un débat en francophonie. Nous, honnêtement, là, quand on regarde ce qu'on met globalement dans la francophonie, si vous additionnez tout, ça peut dépendre des années — parce que là, à cause des Jeux de la francophonie, cette année, vous savez qu'on a mis, le gouvernement du Québec, 3 millions dans l'organisation des Jeux de la francophonie, puisqu'ils se tiennent à Hull et à Ottawa — donc ça peut dépendre des années, il y a des montants non récurrents, mais je présume que, cette année, si on additionne tout, compte tenu des Jeux de la francophonie, qu'on ne soit pas loin du 8, 10 millions de dollars, bon. C'est important, mais à comparer... Alors, bon, nous, on représente 6 millions de Québécois francophones, les Canadiens, donc, qui sont 600 000 hors Québec, les Belges, vous le savez — ils sont, quoi? ils sont moins que les Québécois, donc ils doivent être 4, 5 millions — ...

Une voix: 4,5 millions.

Mme Beaudoin: ...4,5 millions de francophones, les Suisses, moins encore, les Français sont 60 millions et quelques. Alors, quand on regarde au prorata, il faut voir. Mais le résultat net, c'est le poids financier immense de la France dans chacune de ces opérations et dans chacun de ces organismes. Il ne faut pas se le cacher, c'est la réalité. Ils nous le rappellent d'ailleurs à l'occasion.

Mme Delisle: Est-ce qu'on a l'ambition d'en faire un CNN de la francophonie ou bien...

Mme Beaudoin: Écoutez, ce qui est intéressant, en tout cas pour les Québécois... Écoutez, l'autre jour, quand j'étais à Munich, justement, 21 h 30, j'allume la télé — évidemment, je ne comprends rien en allemand, alors j'écoute la télé francophone, TV5 — et je tombe sur *Enjeux*, 21 h 30, donc en prime time, 21 h 30. C'était M. Gravel qui parlait des centaines au Québec puis il y avait une centenaire de Charlevoix, et c'était donc... Non, mais c'est intéressant, je veux dire, on est là-bas, on écoute *Enjeux*, on voit un journaliste de Radio-Canada qui nous parle d'une centenaire des Éboulements, bon.

Alors, c'est d'être dans une grille à peu près 11 %, je dirais. Donc, 11 % des grilles des TV5, donc de TV5 Monde, ça vient du Québec. Alors, on a 11 % de la programmation de TV5. C'est quand même intéressant pour l'ensemble du Québec, mais plus particulièrement pour l'industrie audiovisuelle québécoise. Et je vous souligne aussi qu'à Barcelone, quand on est allé à Barcelone, la seule chaîne francophone dans les hôtels, c'était TV5. Alors, on est là, 11 %, à 11 %. Radio-Canada, son bulletin de nouvelles est à 8 heures le matin à travers toute l'Europe, 8 heures.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Ça va?

Mme Delisle: Je reviendrai après.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Très bien. Alors, M. le député de Marguerite-D'Youville.

Plan d'action pour la protection des ressources naturelles dans le contexte de la mondialisation

M. Beaulne: Oui. Merci, M. le Président. Dans le contexte de la mondialisation et bien sûr de l'intégration de la Zone de libre-échange des Amériques, on a beaucoup fait état de la diversité culturelle, et le gouvernement du Québec a été engagé de manière très significative dans des discussions avec les gouvernements étrangers, avec le gouvernement canadien sur les enjeux que cela représente pour le Québec. D'ailleurs, ici, à l'Assemblée nationale, notre commission de la culture a tenu un colloque sur ce sujet il n'y a pas tellement longtemps.

Au cours du Sommet des Amériques, le président Bush a fait état, de manière à peine voilée, de ses convoitises pour l'énergie et l'eau à la fois de ses voisins du Nord et de ses voisins du Sud. Ça n'a pas été évidemment sans soulever des préoccupations chez les Québécois, nos ressources énergétiques et notre eau étant parmi nos ressources naturelles les plus importantes.

À la lumière des déclarations de M. Bush et compte tenu également du plan d'action du troisième Sommet, quelles actions entend prendre le gouvernement du Québec pour faire valoir son point de vue de la même manière qu'il s'est efforcé — de manière très efficace d'ailleurs — de faire valoir son point de vue sur la diversité culturelle?

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député de Marguerite-D'Youville. Mme la ministre.

Mme Beaudoin: Oui. Merci, M. le Président. Alors, comme vous le dites, le Québec veut garder le contrôle de ses richesses naturelles. Alors, comment faire valoir notre point de vue? Votre propre commission, dans une de ses recommandations, demandait à ce qu'il y ait — on a repris d'ailleurs cette revendication à notre compte — un mécanisme formel entre le fédéral et les provinces canadiennes, un mécanisme formel de consultation.

D'ailleurs, les premiers ministres des provinces qui se réunissent tous les ans l'ont demandé eux-mêmes par deux fois. S'il n'y a pas de mécanisme formel, eh bien, ça se limite à deux choses: à des fonctionnaires qui écrivent à leurs homologues pour faire part justement des positions du Québec ou encore à des séances que mon collègue du MIC à l'époque a qualifiées de séances d'information et non pas de séances vraiment de négociation ou de consultation.

Vous savez, en Europe on donne souvent cet exemple-là. C'est vrai qu'il y a des positions européennes uniques sur beaucoup de sujets et beaucoup de secteurs, mais les décisions se prennent, soit à la majorité qualifiée soit à l'unanimité, de bas en haut et non pas une imposition de haut en bas par la commission de Bruxelles de telle ou telle position.

Alors, tout ce que je peux dire, c'est qu'on va continuer à faire valoir nos positions de toutes sortes de manières, mais qu'il serait en effet plus simple qu'il y ait ce mécanisme-là que vous avez réclamé et que nous avons aussi demandé.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député de Marguerite-D'Youville.

Objectifs de la Décennie québécoise des Amériques

M. Beaulne: Oui. Dans un domaine connexe également au Sommet, on a passé assez rapidement tout à l'heure sur la Décennie québécoise des Amériques. Je dis «on a passé un peu rapidement», parce que, bien sûr, le Sommet qui s'est tenu à Québec a éveillé de manière plutôt brutale parfois l'intérêt des Québécois pour tout ce qui se passe dans l'hémisphère américain.

Quelles sont les grandes lignes de la politique que le gouvernement du Québec entend mettre de l'avant pour articuler de manière concrète cette Décennie des Amériques? On a procédé il n'y a pas tellement longtemps à l'ouverture d'une Délégation du Québec à Buenos Aires. On a fait état tout à l'heure possiblement de l'ouverture d'une délégation à Rio. Mais, au-delà de l'ouverture de bureaux de représentation, de délégations sur place, quelles sont les grandes lignes autour desquelles va s'articuler cette Décennie québécoise des Amériques?

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député. Alors, Mme la ministre.

Mme Beaudoin: Oui. Alors, les objectifs gouvernementaux sont les suivants: tripler le nombre d'entreprises exportatrices en Amérique latine — je vous en donnerai quelques éléments tout à l'heure; atteindre 12 % de personnes trilingues, vous savez que c'est extrêmement important — je sais que vous parlez les quatre langues des Amériques, c'est pas encore le cas de suffisamment de Québécois; donc le ministère de l'Éducation, dans son nouveau cursus, fait en sorte qu'il y ait une troisième langue qui puisse être apprise à partir de l'automne prochain; et réaliser annuellement 3 000 échanges de jeunes de 18 à 35 ans via l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse.

• (16 heures) •

Alors, quand on regarde les résultats jusqu'à maintenant, ça démontre que le Québec est capable en effet de se positionner favorablement dans l'hémisphère. Le MIC, le ministère de l'Industrie et du Commerce, a déjà vu le nombre d'entreprises québécoises exportatrices en Amérique latine augmenter de 276 pour atteindre 775 en octobre 2000, alors qu'on en prévoit, justement dans 10 ans, 1 500. Alors, on est assez en avance.

Le MEQ justement a établi son programme pour l'internationalisation de l'éducation, extrêmement important, dont le volet I a permis à 593 étudiants, stagiaires et professeurs de réaliser 34 initiatives d'apprentissage linguistique dans les Amériques en 1999-2000. En 2000-2001, on prévoit la concrétisation de 30 projets et puis de 755 participants.

Alors, l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse, sa programmation est principalement axée sur la formation puis les stages en milieu de travail. Au cours de l'année budgétaire 2000-2001, il y a eu 103 projets qui ont été réalisés dans 17 pays puis il y a 565 jeunes qui y ont pris part. Alors, grâce à son implication aussi

dans Mission Québec, l'OQAJ a conclu des ententes avec l'Institut mexicain pour la jeunesse et le Wisconsin Work Force Development dont j'ai parlé tout à l'heure. Les premiers stagiaires du Wisconsin vont venir au Québec bientôt. Et puis il y a des pistes de collaboration avec l'Institut national de la jeunesse du Chili puis la Direction nationale de la jeunesse de l'Argentine.

Et vous savez que Mission Québec, c'est pour nous un instrument puissant justement de rapprochement avec les Amériques. Il y a eu, donc, des missions au Mexique, en Californie, en Argentine, au Chili, au Wisconsin. Et j'imagine bien que, connaissant l'intérêt du premier ministre pour les Amériques, dès l'automne prochain on va commencer à organiser à nouveau ce type de missions qui donnent des résultats non seulement économiques, comme je l'ai dit tout à l'heure, mais qui ont des retombées intéressantes dans plusieurs autres secteurs.

Personnellement, je serai au Brésil et en Argentine au mois de juin. J'arrive de Louisiane, je repars pour Bruxelles la semaine prochaine. Je suis à plein temps aux Relations internationales maintenant et donc j'essaie le plus possible d'être présente à l'étranger parce que je pense que ça fait partie intégrante de mon mandat, que la ministre elle-même se déplace. Alors donc, Bruxelles la semaine prochaine et, au début juin, le Brésil et l'Argentine.

Le Président (M. Boulianne): ...Mme la ministre. M. le député? Alors, Mme la députée de Jean-Talon.

Stratégie concernant les négociations sur la future Zone de libre-échange des Amériques (suite)

Mme Delisle: Je continuerais sur ce sujet-là juste quelques minutes. Concernant le suivi justement que le gouvernement du Québec a l'intention d'apporter à... ou la suite des choses, là, suite au Sommet. On sait que le président tout à l'heure de la commission des institutions vous a demandé un engagement, que vous avez donné, quant à la participation des membres de la commission des institutions. Ça c'est une chose. Mais le suivi que le gouvernement du Québec va faire quant aux ententes qui pourraient découler, est-ce qu'il y a une planification quelconque de prévue?

Le Président (M. Boulianne): Oui, alors, merci, Mme la députée. Mme la ministre.

Mme Beaudoin: Oui. Alors, comme je l'ai dit tout à l'heure, là on va faire un groupe de travail coordonné par le MRI pour suivre, avec les ministères impliqués, les négociations. Parce que c'est ça, là, on sait qu'il y aura normalement — c'est ce qui a été annoncé — la création de la Zone de libre-échange en 2005. Donc, ce groupe de travail sera en mesure de suivre pas à pas, si je peux dire, avec les informations qu'on aura, les négociations.

Maintenant qu'on a la Déclaration puis le plan d'action — puis c'est pour ça que je disais tout à l'heure que la commission des institutions et même l'Assemblée nationale devraient éventuellement être saisies des implications de cette Déclaration et de ce plan d'action — on

va les étudier, nous autres aussi. Ça fait, comme vous le dites, une semaine que le Sommet a eu lieu puis qu'on connaît la teneur de la Déclaration et du plan d'action. Mais là, pour l'instant, on s'organise pour être en mesure de bien suivre et de bien évaluer les impacts dans un groupe de travail sous-ministériel et éventuellement ministériel, qui va nous mener jusqu'en 2005.

Très concrètement, il y aura deux conférences ministérielles qui sont annoncées dans le plan d'action et dans la Déclaration. Conférence en Uruguay, l'endroit est déjà déterminé ainsi que la date, qui est à l'automne 2001 pour les ministres de l'Éducation. Nous allons demander — et j'espère avec votre appui — à ce que le Québec soit présent. Il n'y a même pas de ministre de l'Éducation au Canada. Alors, on espère que le gouvernement du Québec via son ministre de l'Éducation pourra être présent en Uruguay. En tout cas, déjà on en a fait publiquement la demande.

Et dans le plan d'action, dans les trois paragraphes qui concernent la diversité culturelle, ce qu'il y a à mon avis de plus intéressant et de plus concret, parce que je trouve que c'est vague, que ça ne va pas au fond des choses, c'est un début, on verra jusqu'où ils se rendront, mais on dit qu'il y aura une réunion des ministres de la Culture. Alors, de la même façon que l'on a participé à l'UNESCO ainsi qu'au groupe de ministres de la Culture qui s'appelle le Regroupement, je pense, sur les politiques culturelles, etc., qui concerne la diversité culturelle, on a participé, vous l'avez dit tout à l'heure, en Grèce, en Suisse, même au Mexique. Il y a eu plusieurs réunions de ce groupe-là, plus à l'UNESCO.

Donc, on pense qu'on est très, très bien armé, qu'on a des choses à dire, qu'il y a un contenu très précis, puis on a une conception particulière justement de la diversité culturelle, de son contenu, d'une part. Il faut que ce soit plus large que strictement le secteur audiovisuel. Donc, il y a beaucoup de choses. Ces deux réunions ministérielles là, on tient à être présent directement, puisqu'il s'agit justement de nos compétences et qu'on doit parler de notre propre voix.

Le Président (M. Boulianne): Merci, Mme la ministre. Alors, Mme la députée de Jean-Talon.

Recours à des experts en matière de francophonie

Mme Delisle: Oui. Je reviendrais sur le dossier de la francophonie, j'avais encore quelques questions, si vous permettez. Je toucherais la francophonie davantage en général. Si on préfère... Non, j'y reviendrai.

Une première. Je voudrais savoir quelle est la participation d'experts québécois dans le processus de réflexion sur les grands dossiers de la francophonie. J' imagine qu'il y a des gens, soit au ministère ou des gens dans la société civile — puisqu'on utilise maintenant cette terminologie-là — qui contribuent finalement à faire avancer ces dossiers-là. Est-ce qu'il serait possible de savoir si vous faites appel à ces experts-là? Et qui sont-ils?

Le Président (M. Boulianne): Mme la ministre.

Mme Beaudoin: Je peux vous donner un exemple qui me vient à l'esprit, là. C'est sûr que notre

Direction de la francophonie pourrait en faire un inventaire exhaustif. Vous savez que la question de la démocratie — d'ailleurs on le dit dans notre document puis on le répète constamment — pour nous en francophonie est extrêmement importante. Il y a eu plusieurs réunions qui ont abouti à une rencontre de niveau ministériel. Mon collègue Sylvain Simard, qui était ministre des Relations avec les citoyens à l'époque, a représenté le Québec. Mais il y a eu plusieurs, donc, réunions préparatoires pour arriver à cette réunion ministérielle, et, par exemple, Jacques Raymond, qui est un avocat, un juriste bien connu de l'Université de Montréal, a participé à ces questions-là, parce qu'il en traite lui-même dans son université. Il y a eu aussi, toujours... à Bamako, la juge Huguette Saint-Louis, qui a représenté le Québec, parce que vous savez très bien que toute la question de l'indépendance des juges fait partie de cette panoplie de la démocratie; Mme Barry, qui était du DGE, du bureau du Directeur général des élections; donc Jacques Raymond, doyen, qui était doyen, en tout cas à l'époque de la Faculté de droit de l'Université de Montréal; et un M. ou une Mme Desmarais, de la Ligue des droits de la personne du Québec.

Donc, il y avait vraiment à cette occasion, sur un dossier complexe en francophonie, pas facile et pas évident, qui est extrêmement discuté, toutes ces personnes de la société civile québécoise qui ont participé à des réunions préparatoires et qui étaient même présentes à Bamako en compagnie du ministre.

Maintenant, à Cotonou, pour la préparation de la rencontre de Cotonou sur la culture qui aura lieu en juin prochain, Roland Arpin et Yvan Bernier, Yvan Bernier qui est donc un professeur à l'Université Laval et Roland Arpin que tout le monde connaît, sont des experts québécois qui sont... Alors, je pourrais vous en donner plusieurs exemples, là.

Mme Delisle: J'aimerais parler...

Le Président (M. Boulianne): Allez-y, Mme la députée.

Mme Delisle: Ça va, M. le Président? Je ne voudrais pas enlever la parole à...

Le Président (M. Boulianne): Non, non, non, c'est à votre tour, allez-y.

Mme Delisle: Toujours sur ce sujet-là.

Le Président (M. Boulianne): On va revenir tout à l'heure du côté du gouvernement. Allez-y.

Une voix: ...

Révision du système d'exemption de frais de scolarité pour les étudiants étrangers

Mme Delisle: Ha, ha, ha! Je ne veux pas prendre tout votre temps. Je voudrais parler des bourses d'exemption de frais de scolarité. Il y en a à peu près 2 000, je pense, qui sont offertes à tous les ans. Moi, j'aimerais savoir si on a l'intention de revoir le système

d'allocation de ces bourses-là, de distribution de ces bourses-là, et quel est le niveau de réciprocité pour les bourses qui sont offertes par le Québec à l'étranger, et puis si l'objectif visé, c'est 100 % de réciprocité.

● (16 h 10) ●

Mme Beaudoin: Alors, l'objectif visé, je vous le dis sincèrement, spontanément, ce n'est pas une totale réciprocité, ça dépend avec quel pays et de quel pays on parle. Je prends un pays qui est très, très, très intéressé par ces bourses d'exemption de frais de scolarité, qui a un quota pour l'instant qui est maximal de 125 bourses, je pense au Maroc. Quand je suis allée au Maroc l'année dernière... Il nous offre la réciprocité. Mais il y a quelques Québécois qui vont apprendre l'arabe en Tunisie ou au Maroc, qui font de l'immersion en arabe. Par exemple, en Tunisie, il y a un Institut à Habib Bourguiba qui est très, très réputé, bon. Et, pour quelques autres spécialités, il y a des Québécois qui veulent y aller. Alors, il n'y a pas de problème, la réciprocité existe. Mais, si on disait 125 pour 125 puis, s'il n'y a pas 125 Québécois, il n'y aura pas 125 bourses, on ne peut pas faire ça.

Ça fait partie, ces bourses d'exemption, de notre aide au développement. Quand je disais qu'on fait un effort particulier, bien c'est un des outils dont on se sert dans notre aide au développement, parce que c'est très populaire. Il y a une grosse, grosse pression des pays francophones. J'ai rencontré les ambassadeurs, je les ai rencontrés à Montebello, au mois de novembre, les ambassadeurs des pays francophones, et je leur ai demandé: Bon, bien, quel est votre sujet principal d'intérêt? Il y en avait quelques-uns, mais celui-là était prioritaire. Et vous parlez des 2 000...

Donc, avec la France, quand même la réciprocité existe, pas totalement, ils sont 10 fois plus nombreux que nous. Les Français sont 60 millions, bon, on est 7,5 millions, alors ils sont quasiment 10 fois plus nombreux que nous. Mais là il n'y a pas de quota pour la France, comme il n'y a pas de quota pour les étudiants québécois qui vont étudier en France. Donc, dans ce sens-là, le nombre n'est pas similaire parce qu'il y a peut-être 400 à 500 Québécois puis il y a 4 000 Français. Mais, quand on dit qu'ils sont pratiquement 10 fois plus nombreux que nous, bon, bien, on peut dire que...

Écoutez, il y a déjà eu des milliers d'étudiants québécois en France, hein? e, hein? Quand j'ai été là, moi, en 1968, les belles années, on n'étudiait pas beaucoup, mais enfin c'était intéressant, et puis il y avait certainement 1 000 à 2 000 étudiants québécois. Donc, vous savez, maintenant les étudiants québécois... Moi, je voudrais bien qu'ils retrouvent le chemin de la France, mais ils ont trouvé le chemin américain, le chemin des États-Unis. Ça dépend pour quelle spécialité, tout ça peut se discuter. Bon, les universités américaines coûtent très cher, alors il faut des bourses, etc. Les universités françaises, c'est différent, mais il y a quand même d'excellentes universités en France.

Et, vous savez, ce qui est le plus intéressant avec la France puis avec plusieurs pays, c'est les ententes entre la CREPUQ et certaines académies dans ces pays étrangers, où on peut, comme vous le savez, aller passer une année, un semestre qui nous est crédité comme si on était resté dans son université québécoise. Alors, ça, c'est une formule d'avenir.

Donc, on va revoir notre système d'exemption des frais de scolarité. On est en train de le faire. On a pris un peu de retard, mais là on va mettre les bouchées doubles pour que rapidement on en vienne avec le ministère de l'Éducation... Parce qu'ils sont quand même des interlocuteurs privilégiés pour nous. C'est un manque à gagner pour le ministère de l'Éducation, puisqu'on traite, comme vous les savez, ces étudiants étrangers comme s'ils étaient des étudiants québécois. Alors, c'est intéressant quand même de savoir que les étudiants français sont... Le premier contingent d'étudiants étrangers au Québec, ce sont les étudiants français.

On nous dit beaucoup, en Tunisie, au Maroc, un peu partout, que cette connaissance, dans le fond, il y a des retombées pour le Québec, même s'il y a un manque à gagner à court terme, que ces étudiants très souvent deviennent des gens d'affaires, ou des fonctionnaires, ou enfin des gens qui font de la politique, ou enfin des ministres — ha, ha, ha! oui, c'est ça, pas besoin d'étudier beaucoup — et, quand ils ont finalement... quand ils occupent ces postes-là, bien, spontanément ils se retournent vers le Québec pour trouver l'expertise, pour trouver des marchés.

Alors, on y gagne à long terme, j'en suis persuadée. Ce n'est pas pour rien que les Américains ont une politique, je dirais, très agressive, même dans les pays francophones, pour aller recruter des étudiants étrangers, même dans les pays africains francophones, donc, et qui sont détournés, ces étudiants-là, de la France parce que les Américains veulent les attirer chez eux, sachant qu'ensuite les courants et les flux d'échanges vont s'établir entre les États-Unis et ces pays-là. Donc, on est gagnant à moyen terme puis à long terme.

Et, même pour l'immigration, vous le savez très bien que l'on souhaite des immigrants francophones. Alors, quand des jeunes ont étudié ici, à l'université, ils retournent chez eux, ils peuvent devenir éventuellement d'excellents candidats à l'immigration. C'est pour ça que j'y crois beaucoup, à ce programme.

Le Président (M. Boulianne): Merci, Mme la ministre. Alors, vous avez encore quelques minutes. Mme la députée de Jean-Talton.

Mme Delisle: Oui. L'échéancier, rapidement, pour la mise en application de la révision.

Mme Beaudoin: Je demande à ma sous-ministre, parce que je dépends d'elle.

(Consultation)

Le Président (M. Boulianne): Oui, Mme la ministre.

Mme Beaudoin: Écoutez, moi, je me donne...

(Consultation)

Mme Beaudoin: Bon, écoutez, l'été.

Mme Delisle: En application pour la prochaine année académique?

Mme Beaudoin: Oui.

Mme Delisle: Septembre, non? Ce serait septembre 2002?

Mme Beaudoin: Dans certains cas 2001 puis dans d'autres cas 2002, parce que c'est vrai qu'il faut renégocier avec chacun de ces pays. Mais, nous, notre politique à l'été sera prête.

Le Président (M. Boulianne): ...Mme la ministre. Alors, madame...

Mme Delisle: Une dernière rapidement...

Le Président (M. Boulianne): Oui, allez-y.

Mme Delisle: ...sur la francophonie, et je céderai avec plaisir la parole à mon collègue ministériel.

Le Président (M. Boulianne): Oui, alors avant...

Crédits en matière d'affaires francophones et multilatérales

Mme Delisle: Ça touche les crédits qui apparaissent au volume II, on parle de ventilation par supercatégories, je vais vous dire ce qu'il en est, on parle d'affaires francophones et multilatérales, on y trouve un budget de dépenses de 14 225 000 \$. Ensuite, quand on réfère aux crédits de transfert, programme 1, Affaires internationales, qui est un petit peu plus ventilé, on dit: Francophonie, 6,9 millions; et ensuite on a Subvention dans le cadre des affaires multilatérales, 2 050 000 \$. Moi, quand j'additionne tout ça, ça n'arrive pas à 14 millions. Il y a donc 5,3 millions qui flottent à quelque part, puis j'aimerais juste savoir à quoi vont servir les 5,3 millions qui sont au ministère mais qui ne sont pas ventilés.

Le Président (M. Boulianne): Merci, Mme la députée de Jean-Talon. Mme la ministre.

Mme Beaudoin: C'est ce qui est hors francophonie dont, entre autres, des stages dans les organisations internationales.

Mme Delisle: 5,3 millions?

(Consultation)

Mme Beaudoin: Francophonie, 6,9 millions, c'est ce qu'on disait. Les affaires multilatérales... Ah! c'est le multilatéral non francophone, dont un programme de 1 million pour des stages dans des organisations internationales pour les jeunes.

Mme Delisle: Parfait.

Le Président (M. Boulianne): Bien.

Mme Delisle: Merci.

Le Président (M. Boulianne): Alors, merci, Mme la ministre. Merci, Mme la députée de Jean-Talon.

Je vais passer la parole au député de Saint-Jean et je le remercie et félicite de sa patience. Alors, M. le député de St-Jean, vous avez la parole.

Négociations pour faciliter les déplacements entre le Canada et les États-Unis

M. Paquin: Merci, M. le Président. Dans le cadre... Ça va nous ramener aux premières questions tantôt de la députée de Jean-Talon, mais dans le cadre des relations avec les Américains, il y a beaucoup d'offensives qui sont faites à l'intérieur du Council of State Governments, auquel je participe d'ailleurs avec le député de Papineau. Au mois de décembre dernier, on s'est rendu à Détroit et on a discuté d'un thème qui est très important pour un comté frontalier comme le mien, puisqu'on est exactement sur la frontière des États-Unis, c'est celui de la possibilité de la traverser en toute simplicité. Et, comme vous savez, il y a des dispositions législatives américaines qui sont pendantes à l'effet de fermer cette frontière-là de façon plus serrée, d'avoir la nécessité de présenter le passeport ou des papiers d'identification, et tout ça.

Évidemment, il y a des passages qui doivent être contrôlés, mais, quand on connaît la fluidité des passages en Europe, quand par ailleurs on prend en considération que la plus grande frontière de deux pays amis dans le monde, on sait où elle se trouve, c'est celle qu'on a à traverser quand on va aux États-Unis, il y a toutes sortes de paramètres à ça. Mais ce que je dois vous dire, c'est que, dans le cadre de ces relations internationales, on s'est amusé à faire traverser des Américains à Windsor et en particulier à remplir des autobus de représentants de différents gouvernements américains pour qu'ils voient c'est quoi, traverser de ce côté-ci de la frontière et de l'autre côté aussi. Et je pense que ça a été très éducatif.

Mais il reste que, pour une circonscription comme la mienne et plusieurs autres circonscriptions du Québec, le passage fluide de la frontière, c'est un sujet très important. Est-ce que d'une façon ou d'une autre, le gouvernement du Québec est impliqué dans les discussions qui ont lieu avec les Américains sur ces sujets-là? Est-ce que le Canada consulte la position du Québec? Est-ce que le Québec est partie aux discussions? C'est quoi, les points de vue qui sont défendus? C'est quoi, le décor dans ce dossier-là? Si c'est possible.

● (16 h 20) ●

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député de Saint-Jean. Alors, Mme la ministre, vous avez la parole.

Mme Beaudoin: Alors, en effet, à ma connaissance, il y a au moins... À quelques reprises, le gouvernement du Québec s'est préoccupé de cette question de façon très concrète. L'année dernière, j'ai représenté — l'été dernier — le premier ministre à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, et ça a été une question qui s'est posée. Tout le monde était en principe bien conscient, et chacun devait faire ce qu'il avait à faire à cet égard. Par ailleurs, le premier ministre, M. Landry, a rencontré tout récemment le gouverneur Pataki, et ils en ont aussi discuté.

Alors, ce que je peux vous en dire, c'est à ces deux occasions là qu'à ma connaissance en tout cas il en a été question. Mais, quand on parle particulièrement du camionnage, c'est certainement un problème que cette fluidité. Vous avez raison de signaler qu'en Europe c'est plus facile quand on rentre sur le territoire européen. À cause des accords de Schengen, etc., on peut se promener partout sans avoir aucune difficulté entre des pays qui ont eu des frontières étanches pendant si longtemps, alors qu'il est toujours surprenant que ça ne soit pas plus fluide que ça après 10 ans de libre-échange, à quelque part. C'est vrai.

M. Paquin: Même, ça se complique à certains moments. Il y a des périodes de l'année où ça devient extrêmement pénible et difficile. Et dois-je vous rappeler qu'au moment du Sommet de Québec ça a été particulièrement pénible pour nos populations, extrêmement pénible, la frontière était extrêmement difficile à traverser.

Mme Beaudoin: Alors, je pense que, enfin, les douanes, vous avez raison de dire qu'on devrait en saisir le gouvernement canadien, mais qu'il le sait parfaitement, parce que... Par exemple, il y a deux ans, à Rockport, dans le Maine, à cette même rencontre des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada — j'étais aussi présente — Raymond Chrétien, l'ambassadeur du Canada, à l'époque, à Washington, a entendu toutes les récriminations et puis les commentaires des uns et des autres à ce sujet-là. Alors, je crois que c'est un sujet sur lequel on reviendra, et je prends bonne note de ce que vous me dites.

Le Président (M. Boulianne): M. le député de Saint-Jean, allez-y, vous pouvez continuer, vous avez encore du temps.

Activités de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse

M. Paquin: Oui, merci. Alors, un autre dossier qui est important pour les jeunes cette fois-là d'une région frontalière, c'est ce qui est apparu avec l'OQAJ, l'Office québécois des Amériques pour la jeunesse, d'autant plus que là il y a un groupe du Wisconsin qui doit venir en Montérégie travailler dans une fromagerie, bon, des choses comme ça. Les demandes qu'on a de la part des jeunes chez nous, ça serait plutôt dans l'autre sens, donc d'aller, par exemple, dans des foires commerciales, présenter des kiosques ou des choses comme ça. Est-ce que ce genre d'activités est possible à l'intérieur des activités de l'OQAJ?

Mme Beaudoin: Tout à fait, et je pense qu'on peut vous distribuer, si ce n'est déjà fait, les dépliants de l'OQAJ. J'en avais apporté avec moi à Lafayette. Je crois qu'en effet, pour les jeunes Québécois, il y a là d'immenses possibilités. On l'a vu avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse, l'Office Québec-Wallonie-Bruxelles et maintenant avec les Amériques. C'est un des fleurons de la coopération en général du Québec avec l'étranger. C'est assez unique finalement, et donc il

faut le mieux possible s'en servir. Et je crois que c'est un outil qui est souple et qui permet ce que vous dites et ce que vous demandez. Alors, il s'agit de poser sa candidature, d'avoir les formulaires et de suivre les procédures.

M. Paquin: Alors, il faut faire connaître le programme, je pense qu'il est très opportun, en particulier pour nos jeunes gens d'affaires.

Relations interparlementaires

Toujours dans le cadre du Council of State Governments et aussi de l'Eastern Regional Council, on rencontre régulièrement les parlementaires, et vous avez mentionné tantôt que la présentation qui est faite du Québec à l'étranger — je ne sais pas si elle a un nom particulier lors des Saisons, mais on a parlé ici *D'Amérique et d'avenir*; moi, je dirais *De racines et d'avant-garde*... Mais, en tout cas, quand on fait la présentation aux États-Unis, plusieurs parlementaires se sont adonnés à voir la présentation qui avait été faite dans certaines circonstances par M. Bouchard aux États-Unis. Or, cette présentation-là, nous, les députés de l'Assemblée nationale, des deux côtés, qui voyageons aux États-Unis, notamment, et qui parlons avec les parlementaires des États-Unis de façon régulière, on ne l'a pas vue et on ne sait pas ce qu'elle contient. Et on entend parler par des Américains, ce qui est assez cocasse.

Alors, est-ce que c'est une présentation qui pourrait être mise à la disposition ou faite aux députés de l'Assemblée nationale — qui, pour plusieurs... je pense qu'on est plusieurs à aller dans ces relations parlementaires un peu partout dans les différentes associations de parlementaires — de façon à ce qu'on puisse connaître cette image qui est projetée par le gouvernement du Québec? Les parlementaires, on est le législatif dans nos propres relations, mais de façon à ce qu'on puisse peut-être à certaines occasions faire converger les messages avec cette image internationale qui est donnée par l'exécutif du Québec.

Le Président (M. Boulianne): Merci, monsieur. Mme la ministre.

Mme Beaudoin: Merci, M. le Président. Oui, tout à fait. C'est un Powerpoint, alors on va vous le présenter avec plaisir.

M. Paquin: Ça serait intéressant que ça puisse être disponible pour l'ensemble des députés qui sont intéressés pour qu'on puisse voir c'est quoi, cette présentation qui est faite du Québec.

Ça me fait penser... Plusieurs députés libéraux et du Parti québécois, des deux côtés de la Chambre, on participe de façon très intensive à ces relations internationales dans le cadre des associations soit bilatérales ou multilatérales avec les parlementaires tantôt de la francophonie, tantôt du Commonwealth, tantôt des États-Unis, ou d'autres associations, avec Haïti, avec la Belgique, et ainsi de suite. De plus en plus, donc, depuis plusieurs années se sont installées des pratiques comme ça, de relations internationales du corps législatif de

l'Assemblée nationale, des parlementaires au Québec, et évidemment il y a pas nécessairement une coïncidence totale avec les vues qui sont présentées, les échanges que l'on a dans ces forums-là et celles d'un gouvernement, en l'occurrence cette fois-ci un gouvernement du Parti québécois.

Est-ce que, l'un dans l'autre, en considérant les avantages et les inconvénients, à certains moments des disparités de point de vue qui peuvent émerger entre la présidence de l'Assemblée nationale et le gouvernement ou des avantages que vous avez pu voir, par exemple, dans le cas de la COPA et de l'étude qui a été faite en commission par la ZLEA, par exemple... Tout bien considéré, comment vous voyez le fait que l'Assemblée nationale, de sa propre responsabilité et initiative, ait des relations internationales et que, d'autre part, il y ait pas toujours une coïncidence parfaite avec les politiques gouvernementales?

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député. Alors, Mme la ministre.

Mme Beaudoin: Écoutez, je n'en pense que du bien, des relations interparlementaires. Je n'en pense que du bien. Je crois que chacun a son rôle à jouer et que chacun le joue parfaitement bien. Et, moi, je pense qu'on a tous avantage à ce que les parlementaires soient le plus présents possible à l'extérieur du Québec.

Quand je parlais de la notoriété du Québec, d'une perception juste et positive, donc, du Québec, eh bien, je suis certaine, que ce soit d'un côté ou de l'autre de la Chambre, même si on peut diverger en effet sur le but ultime de notre action politique — comme vous le disiez tout à l'heure, actuellement c'est un gouvernement du Parti québécois... Mais ceci étant que cette perception du Québec soit la plus juste possible. On a tous avantage à ce que le Québec soit le mieux connu possible pour ce qu'il est et pour ce qu'il fait.

● (16 h 30) ●

Alors, moi, je ne peux qu'encourager ça. Et j'en ai eu deux, retombées. Vous parliez, vous, tout à l'heure du fait que certains de vos interlocuteurs vous ont raconté avoir vu ce Powerpoint dont le premier ministre s'est servi dans l'émission *Québec à l'étranger*. Eh bien, moi, pendant le Sommet, j'ai rencontré un peu par hasard dans un dîner le secrétaire du gouvernement du Guatemala, qui m'a dit avoir rencontré des députés de l'Assemblée nationale puis avoir justement mieux compris ce qui se passait au Québec. Et j'arrive, je vous l'ai dit, de Louisiane, j'ai été à Bâton Rouge. Le Sénat, ils sont une quarantaine de sénateurs dans cet État-là. Le président du Sénat m'a présentée puis m'a demandé de dire quelques mots. Alors, il m'a raconté après, avec d'autres sénateurs, avoir connu récemment un de vos collègues, qui, dans je ne sais quelle de ses missions, s'est rendu en Louisiane et puis justement à Bâton Rouge rencontrer des législateurs de la Louisiane. Alors, je pense que tout ça est fort complémentaire.

Le Président (M. Boulianne): Merci, Mme la ministre. M. le député de Saint-Jean, est-ce que...

M. Paquin: Ah! peut-être une dernière, s'il reste du temps.

Le Président (M. Boulianne): Oui, vous avez du temps. Allez-y.

Compétences du Québec sur la scène internationale (suite)

M. Paquin: Écoutez, c'est une question qui pourrait se résumer en un mot, puis ça serait le mot «cadenas». Je ne l'élaborerai pas beaucoup, mais, écoutez, il y a toutes sortes de retombées perverses à la situation actuelle. Et, lors de nos voyages justement à l'étranger, auprès d'autres parlementaires... Et les missions que l'on fait sont toujours des missions avec des représentants de l'opposition et du côté gouvernemental. Donc, là on est des Québécois qui allons expliquer le Québec à l'étranger, mais on se fait poser des questions puis on essaie de répondre le plus correctement possible en tenant compte qu'il faut que notre travail de parlementaire, bipartisan dans ces réunions-là, doit se faire d'une façon harmonieuse.

Mais il reste que c'est gênant. On est gêné. Et on n'est pas seulement gêné d'un côté, on est gêné dans certaines circonstances parce qu'il est très clair que la culture, par exemple, qui n'est pas que la tradition culturelle, mais qui est à la fois un ensemble de produits qui ont une valeur commerciale mais aussi qui traduisent l'âme d'un peuple, et surtout lorsque c'est des produits qui sont des livres ou qui sont écrits dans une langue très particulière, c'est un sujet sur lequel on a de quoi à dire mieux que personne quand il s'agit de la nôtre, de culture. C'est vrai pour d'autres sujets.

Alors, écoutez, il y a un problème là avec ce cadenas-là. On voit dans les médias comment le gouvernement le vit, et tout ça. Mais, au-delà de ça, c'est quoi la solution pour ouvrir le cadenas?

Mme Beaudoin: Bien, vous connaissez la mienne. Alors, moi, je suis profondément convaincue, je l'ai écrit, je l'ai dit, et le premier ministre en a tiré aussi un certain nombre de conclusions le lendemain du Sommet, pour dire que c'était un excellent exercice pédagogique, que les coûts de la non-souveraineté étaient apparus plus clairement que jamais.

Je le sais bien, parce que tout à l'heure, quand je parlais de la Belgique, de la communauté française, du fait que la doctrine Gérin-Lajoie, ce n'est pas au Québec, c'est au Canada qu'elle est appliquée à l'heure où on se parle, mais c'est dans un pays étranger qui était un pays unitaire il y a 25 ans, qui est devenu un pays fédéral et qui donc applique... à inscrire dans sa Constitution le prolongement externe de ses compétences internes. Alors, moi, sachant bien que ce cadenas, qui est en effet fermé à double tour, malgré ces difficultés, je pense que le ministère, le Québec, on tire notre épingle du jeu. Mais à quel prix toujours, avec quelles énergies! Quelles énergies il faut dépenser pour en arriver là, c'est inouï.

Vous savez que, comme ministre des Relations internationales, je m'occupe de nos relations sur le plan international avec Ottawa, je veux dire, au tiers de mon temps plutôt que de nos relations avec l'étranger, puisque justement il y a toujours ces discussions à n'en plus finir. On est à la dernière minute. On ne sait toujours pas. La mesquinerie. Ils ne nous répondent pas, d'ailleurs. Maintenant, ils ont trouvé une solution à

propos de mes lettres, et de mes interrogations, et de mes demandes, et de mes exigences, etc., bien, ils ne répondent pas.

Pierre Pettigrew n'a pas répondu à la lettre que je lui ai écrite, longtemps avant le Sommet, concernant la transparence concernant les documents de la ZLEA, le projet de la ZLEA. Il n'a même jamais répondu. Je lui disais, dans le premier paragraphe, que j'avais pris la décision de soumettre aux députés de cette commission, à huis clos, les documents puis je disais, dans le deuxième paragraphe, que je lui demandais de les rendre publics pour que, etc., tout le monde puisse se faire une idée juste de quoi il retournait, de telle sorte que chacun prenne ses décisions en son âme et conscience par rapport à ce contenu présumé donc de la ZLEA. Alors, même pas d'accusé de réception. Même pas d'accusé de réception. Je trouve ça inouï. Même la courtoisie n'est plus au rendez-vous.

Quand j'ai écrit à M. Manley parce que je n'acceptais pas qu'on ne nous remette pas la liste... Le Sommet ici avait refusé à nos fonctionnaires, qui avaient procédé de la manière la plus usuelle pour demander à leurs interlocuteurs, donc dirigeants du Sommet ici, à Québec, là, hein, par écrit, puisque après trois, quatre téléphones, ça n'avait rien donné, la liste des journalistes, l'accès à la salle de presse, bon. Ils ont répondu par la négative, les fonctionnaires du Sommet des Amériques. Alors, j'ai pris la peine d'écrire une lettre très claire et très précise, en trois, quatre points, à M. Manley. Même pas un accusé de réception non plus.

Alors, moi, constatant et considérant que cette doctrine Gérin-Lajoie, qui est le minimum de ce que le Québec... Et, même, on le sait bien, c'est une doctrine qui vient du Parti libéral, qui a été reprise récemment par le député de Châteauguay. Et, vous savez, au-delà de tout ce que je viens de vous raconter, quand on considère aussi ce qui s'est passé deux fois au Mexique plutôt qu'une, l'invitation non transmise justement, notre demande non transmise de rencontre du président Zedillo et la désinvitation aussi qu'on a dû subir alors qu'on avait reçu une première invitation en bonne et due forme pour assister à l'intronisation du nouveau président mexicain... Le vice-premier ministre au Costa Rica, au Panama, enfin, des rendez-vous pris qu'on réussit à faire annuler, et tout.

Alors, moi, bon, disons que la doctrine Gérin-Lajoie n'étant pas appliquée, puis je peux vous dire qu'elle n'est pas appliquée, là, c'est une bataille quotidienne, constante, pour la moindre des petites choses, alors, plus tout ce qu'on vient de se raconter, eh bien, moi, je crois que la souveraineté du Québec, c'est ce qui va nous permettre, dans une perspective confédérale... Moi, je n'ai non seulement aucun problème avec ça, je trouve qu'en effet la façon de s'organiser de l'Europe est la façon moderne entre les États de vivre leur interdépendance.

Le Président (M. Boulianne): Merci, Mme la ministre. Le temps est écoulé, il reste 30 secondes. À moins du consentement de la députée de Jean-Talon, le député de Dubuc, qui n'est pas aussi patient que le député de Saint-Jean, voudrait poser une question. Alors, allez-y, monsieur.

M. Côté (Dubuc): Merci, M. le Président. Merci également à ma collègue députée de Jean-Talon. Mme la ministre, moi, je voudrais vous parler d'abord du plan stratégique 2001-2004. D'abord, je vous lève mon chapeau parce que c'est un document excessivement bien présenté, riche de renseignements. Je vous félicite pour la présentation également.

J'aimerais vous parler du contexte de l'action internationale du Québec. Et là on va se rejoindre sur ce que vous venez de dire à propos de la doctrine Gérin-Lajoie. Vous dites, à l'article 3.1, à la page 17 du document, que «la mondialisation, les changements géopolitiques de la dernière décennie et les transformations du système international définissent le contexte dans lequel devrait se dérouler l'action internationale du Québec». Face à cette déclaration, comment voyez-vous justement la doctrine Gérin-Lajoie? De quelle façon vous l'appliquez à cette déclaration? Est-ce que, pour vous, c'est une doctrine qui n'est pas appliquée — bien, vous avez d'ailleurs donné la réponse un petit peu tout à l'heure — ou si c'est une doctrine Gérin-Lajoie en plus, améliorée ou à la sauce de 2001, des années 2001? Ça va être ma première question. Je vais vous laisser répondre et, après ça, j'aurais une autre petite question.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député...

M. Côté (Dubuc): Est-ce que cette doctrine-là, pour vous, c'est fixé, ça ne peut pas évoluer ou si, avec ce que vous avez dans votre plan stratégique, c'est la base, c'est la doctrine Gérin-Lajoie, mais avec le contexte qu'on vit présentement?

Le Président (M. Boulianne): Alors, Mme la ministre.

Mme Beaudoin: Bon, je pense qu'il faut retourner... Vous savez, il y a qu'en francophonie finalement où on a trouvé, je dirais, un arrangement qui soit raisonnable, où on peut, où on devrait, en tout cas, comme gouvernement participant... Parce que, être gouvernement participant, c'est être membre de plein droit à la francophonie, c'est avoir une délégation dans les instances de la francophonie, c'est de diriger sa propre délégation en se concertant, je dirais, minimalement avec le Canada. Et cette entente-là, elle a été, rappelez-vous, imposée, dans un premier temps, 1970, 1971, 1972, dans les deux Niamey, elle a été imposée par la France. Il n'y a pas de cachette à se faire, là, c'est de l'histoire, ce dont on parle: imposée par la France. Le Canada ne voulait rien entendre là-dessus. Donc, je dirais que la concrétisation de la doctrine Gérin-Lajoie, elle se trouve plus ou moins en tout cas... plus ou moins faite en francophonie.

● (16 h 40) ●

Dans la suite des événements, au moment du Sommet des pays francophones... Vous savez qu'y a pas eu de Sommet des pays francophones avant 1986 parce que le gouvernement canadien ne voulait pas attribuer une place similaire qu'il avait dû céder au Québec à Niamey, dans les instances de la francophonie; et là on parlait d'un sommet pour la première fois. Alors,

pendant toutes ces années, les pays francophones voulaient organiser un sommet. Ils n'ont pas été capables parce que le gouvernement canadien refusait donc au Québec une place autre que celle d'un fonctionnaire. Il aurait pu y avoir un fonctionnaire dans la délégation canadienne; même pas un ministre ou un parlementaire, un fonctionnaire dans la délégation canadienne.

Alors, vous imaginez qu'entre 1970 et 1985 — parce que c'est réglé en décembre 1985 — la France a maintenu, la France seule a maintenu une position — que ce soit la gauche ou la droite au pouvoir d'ailleurs — très ferme à l'effet que, si le Québec n'était pas satisfait de sa présence au sommet, il n'y aurait pas de Sommet francophone. C'est quand même extraordinaire. La gauche est arrivée au pouvoir en 1981, j'ai rencontré François Mitterrand à ce moment-là, et il a hésité, hein, pendant un temps, il a dit: Bien, c'est gentil, cette position-là, c'est une politique québécoise, pro-québécoise de la part de la France, mais enfin... Il s'est posé des questions, puis finalement il a tranché puis il a dit: D'accord, on va attendre que le Québec soit satisfait de sa présence au sommet pour procéder à la convocation d'un sommet. Eh bien, vous savez que le gouvernement libéral a dû être battu au niveau canadien pour qu'on s'entende avec lui. Donc, M. Mulroney étant arrivé au pouvoir, bien on a fini par signer, entre Pierre Marc Johnson et Brian Mulroney, à la toute veille de l'élection de 1985. C'est pour vous dire, ça a pris juste 15 ans.

Bon, alors, la francophonie, on peut dire oui, mais il faut y tenir, à notre statut de gouvernement participant; et, ça aussi, c'est une bataille perpétuelle que qu'est-ce que ça veut dire que d'être un gouvernement participant. Ça veut dire qu'on participe de plein droit et de plain-pied à toutes les instances de la francophonie de façon autonome. Et ce n'est jamais gagné. Jamais. Bon, ils reviennent toujours, ils essaient toujours de revenir. Non pas que mon vis-à-vis, M. Duhamel, soit pas bien, là, comme interlocuteur personnel, mais institutionnellement, c'est ça, la réalité.

Puis ailleurs, bien, ça s'est réalisé, mais d'une façon un petit peu différente en matière culturelle. Rappelez-vous que la première fois que Mme Copps a convoqué une rencontre des ministres de la Culture dans le cadre de son regroupement sur les politiques culturelles, eh bien, ça a été une fin de non-recevoir. Elle a dit non — j'étais ministre de la Culture — que je ne pouvais pas l'accompagner, etc. Finalement, ça évolué, ça a progressé, et la ministre de la Culture du Québec maintenant... Mais c'est ad hoc, hein, il n'y a pas d'entente. Tout ça, c'est selon les humeurs puis le bon vouloir des uns et des autres. Donc, la conclusion pour moi, bien sûr, c'est la souveraineté.

Le Président (M. Boulianne): Merci, Mme la ministre. Très rapidement, vous avez eu déjà beaucoup de temps.

M. Côté (Dubuc): Oui, je vais essayer d'être bref. Vous parlez, au chapitre 5, des priorités du Québec sur la scène internationale, vous avez quatre axes d'intervention. Les deux premiers sont géographiques, les Amériques et l'Europe; le troisième est multilatéral;

et le quatrième a trait à la solidarité internationale. Est-ce que ces axes d'intervention, dans le plan stratégique 2001-2004, vont se faire simultanément ou, lorsque vous parlez d'Amérique et d'Europe, vous privilégiez l'un par rapport à l'autre? Non? Ça va se faire ensemble dans un... Merci.

Mme Beaudoin: Ça va se faire ensemble.

Le Président (M. Boulianne): Bien. Merci, Mme la ministre. Alors, nous retournons à Mme la députée de Jean-Talon. On pourra vous ajouter du temps, Mme la députée.

Mme Delisle: Non, ça va, je reprendrai....

Le Président (M. Boulianne): Alors, la présidence est très souple. Alors, allez-y, on vous écoute.

Mme Delisle: Merci. Avant d'aborder le prochain sujet, je voudrais juste dire qu'il y a des choses que je ne peux pas laisser passer, là, et que, malgré ces cadenas, puis ces humeurs, et tout ce qui pourrait... qui est matière finalement à chicanes ou à mésententes, je voudrais quand même qu'on se rappelle que le Québec est quand même très présent partout, en tout cas pas mal partout dans le monde, qu'on a un réseau qui est en expansion. Puis ce n'est pas à moi nécessairement à faire la promotion, je ne suis pas la ministre des Relations internationales, mais il faudrait aussi qu'on arrête — passez-moi l'expression — de charrier. Bon. Alors, on a quand même des délégations générales, on a des antennes, on a des bureaux. Il y a des services hors délégation, il y a des missions. Le Québec organise ses propres missions économiques, participe également aux missions qui sont organisées par le gouvernement canadien.

Je veux bien qu'on s'entende pas sur certains éléments majeurs, sur la place du Québec... Le Québec, au moment où on se parle, n'est toujours pas un pays, ne le sera pas quant à moi, mais, par contre, ça ne veut pas dire que le Québec ne prend pas les moyens et que... Quel que soit le gouvernement qui est au pouvoir, le Québec a pris les moyens, peut-être de haute lutte, puis peut-être que ce sera toujours comme ça, de haute lutte, pour s'assurer d'avoir une place importante.

Alors, moi, je pense qu'il faudrait, pour les gens qui nous écoutent, qu'on réalise que peut-être que, si l'image du Québec en sort quelquefois ternie, il faudrait peut-être qu'on fasse notre propre mea culpa puis qu'on commence à s'interroger sur la pertinence des chicanes de drapeau puis de chiffon rouge. Moi, je veux même pas m'embarquer là-dedans parce que, de toute façon, je ne suis pas assise à la place de la ministre, ce n'est pas moi qui ai à régler ces différends-là, puis je trouverais dommage qu'on passe le reste du temps à ne parler que de ça, parce qu'il y a autre chose qui se fait d'extrêmement positif de la part du ministère des Relations internationales. Mais il faudrait aussi qu'on cesse de laisser croire que le Québec a bien de la misère à respirer sur la planète puis qu'on n'est pas capable de rien faire. Quant à moi, je pense qu'il faut se réjouir du fait que... Peut-être que c'est seulement parce qu'on a eu plusieurs obstacles au fil des décennies qu'on a été

capable de tirer notre épingle du jeu puis d'être bien représenté finalement dans les réseaux des différents continents.

À ce titre-là, quand on fait des événements particuliers ou quand on invite des journalistes étrangers ou qu'on invite des personnages politiques d'autres pays... J'en ai rencontré aussi, des gens qui ne sont pas toujours très à l'aise de venir ici et d'avoir à subir, entre guillemets, nos différends politiques, qu'ils soient constamment étalés sur la place politique. Puis, je vous dis bien honnêtement, je trouve qu'on devrait peut-être davantage tirer profit de ce qui nous unit puis de ce qui fait en sorte que nos gens d'affaires, nos enfants, nos étudiants, les générations qui nous suivent pourront finalement profiter de ces élans-là qu'on a.

Mais je vous avoue que de passer une heure et quart à parler de ces jérémiades, j'aurais préféré finalement qu'on parle des aspects positifs. Moi, je suis un parlementaire du Québec au Québec, je représente les citoyens de mon comté, puis je vous avoue que j'ai été même épatée — parce que c'est le premier exercice que je fais à titre de porte-parole de l'opposition officielle en matière de relations internationales — de voir tout le travail qui se fait avec le peu de budget disponible. Puis ça, je le dis comme je le pense, il y a des miracles qui se font, je pense, à l'intérieur du ministère, avec peu de budget. On a des antennes qui nous permettent de rayonner un peu partout, puis, moi, je pense qu'on devrait tirer profit de ça.

Embauche et formation du personnel

Ceci étant dit — ce n'était pas une question, c'était un commentaire — je voudrais parler des effectifs à l'intérieur du ministère des Relations internationales. Je suis très consciente, après ce que je viens de dire, qu'on a affaire à du personnel qui est très motivé et très compétent, pour en avoir rencontré quelques-uns à quelques reprises. Je suis également consciente qu'on doit miser, j'imagine, non seulement sur la compétence, mais sur une formation continue et une mobilité, je pense bien, des ressources humaines à l'intérieur du ministère.

Je me demandais, pour justement arriver... D'abord, est-ce qu'il y a des programmes de formation continue qui sont offerts à l'intérieur du ministère? Si oui, qui y a accès, quels sont les montants qui y sont dévolus? Et je voudrais également, dans la même question, vous demander... On parle de coordination interministérielle, là. Je voulais savoir quel était le plan d'action du ministère quant à cette coordination interministérielle. Tout à l'heure, on faisait référence à des budgets, bon, qui étaient donnés conjointement par le ministère de la Culture et le ministère des Relations internationales. En d'autres occasions, ça peut être le ministère de l'Industrie et Commerce. Bon, je sais que vous travaillez de façon très étroite, là, avec divers ministères. Alors, j'aimerais savoir aussi comment vous coordonnez tout ça. Est-ce que ça fait partie d'un plan échelonné sur un an, deux ans, trois ans ou si ça se fait à partir de maintenant?

Le Président (M. Boulianne): Merci, Mme la députée de Jean-Talon. Alors, Mme la ministre, vous avez la parole.

Mme Beaudoin: Oui. Alors, le ministère, en effet, est très conscient de cette nécessité de la formation continue, bien évidemment. Et je voudrais, malgré tout, avant de répondre à votre question, faire une petite remarque. Je connais bien ce ministère parce que j'y ai été fonctionnaire. Alors, c'est assez rare, mais non seulement j'y ai été fonctionnaire, j'ai été directrice de cabinet du ministre, j'ai été directrice des affaires françaises, donc dans la machine carrément, et déléguée générale du Québec en France, ce qui veut dire que j'ai parcouru un peu le cursus normal finalement, si on exclut la dimension directrice de cabinet, mais, enfin, j'ai fait un bout de chemin dans ce ministère.

● (16 h 50) ●

Et c'est un ministère — vous l'avez dit — comme quelques autres, je présume, où on n'est pas fonctionnaire dans le sens, disons, traditionnel du terme. Ce n'est pas un ministère technique nécessairement, c'est vraiment un ministère de contenu, un ministère passionnant à cet égard, dans lequel donc les employés sont... et je l'ai vu pendant le Sommet. Et je veux leur rendre hommage parce que ceux qui étaient avec moi — on était, quoi, une cinquantaine — pendant les trois jours du Sommet... Et tout à l'heure dans mon intervention, quand j'ai dit qu'on était aux premières loges, vous le savez, puisque la clôture passait juste en bas de chez nous. Mon bureau avait une vue imprenable en quelque sorte sur les manifestations, etc., mais, en même temps, on était au cœur de l'action. Donc, ces fonctionnaires, qui, pendant trois jours et je dirais pratiquement trois nuits, ont passé tout ce temps au ministère parce qu'on était interpellés constamment sur à la fois le fond, la forme, le contenu, le contenant, etc. Alors, moi aussi, je veux, bien évidemment, leur rendre un grand hommage.

Et j'ajouterais tout simplement, pour répondre à ce que vous avez dit... Je vous écoutais puis je me disais: Mon Dieu! sachant ce que je sais, vivant ce que je vis, qu'est-ce qu'on pourrait faire si on n'était justement pas entravé de la façon dont on l'est, sans même parler de la souveraineté. Parce que c'est...

Une voix: ...

Mme Beaudoin: Non. Je vous le dis, c'est pénible. Puis vous pourrez le demander à tout le monde qui est derrière moi, ce que ça signifie finalement pour les uns et pour les autres.

Ceci étant, ce qu'on fait... Moi aussi, quand j'ai vu le plan d'action stratégique... Bon. Je connais assez bien ce ministère, ça fait trois ans que j'y suis et je l'ai retrouvé après plusieurs années, et je l'ai retrouvé en quelque sorte en pleine forme. Et, quand je lis ce plan d'action stratégique, je me dis aussi qu'il y a là une mine en quelque sorte d'actions à entreprendre et puis de priorités à réaliser, etc., et dans l'enthousiasme, dans un ministère qui ne manque pas d'enthousiasme.

Donc, les ressources humaines, le ministère y consacre, à cette formation continue ou à ce développement des ressources humaines, 1,5 % de son budget à peu près, ce qui est important quand on se compare, en tout cas, à d'autres entreprises, à d'autres organismes et à d'autres ministères. On est en train d'élaborer un véritable plan de carrière, parce que c'est pas simple,

c'est pas comme dans un ministère des Affaires étrangères, il y a peu de postes, quand même, de direction à l'étranger. Et, je le disais dans mes remarques liminaires, il y a quand même beaucoup d'employés recrutés locaux, alors il faut quand même qu'on réussisse à mettre sur pied ce plan de carrière. On consacre beaucoup de budget, beaucoup d'argent à l'enseignement des langues, c'est évident.

Je voudrais préciser aussi qu'on tient des concours d'embauche pour les jeunes et que, comme dans la fonction publique en général, il y a un problème de vieillissement. C'est sûr qu'il y a eu comme une génération manquante, là, hein. Alors donc, on essaie de faire du rattrapage, d'embaucher des jeunes, et on trouve ça formidable. Il y a eu un deuxième concours de recrutement public aux conditions minimales de recrutement pour permettre à des jeunes justement, conseillers, d'être embauchés. Alors, il y a un effort particulier, et je trouve ça formidable, quand je me promène dans le ministère ou quand il y a des fonctionnaires qui m'accompagnent, quand je rencontre des délégations, des ambassadeurs, souvent ce sont des jeunes maintenant qui sont avec moi. À Lafayette, la jeune chef de pupitre des États du Sud, qui s'appelle Maude Côté, elle est toute jeune. Donc, je trouve ça bien de renouveler, parce qu'il y a eu des départs, il y a eu... par attrition, puis on peut commencer donc à réembaucher. Il faut le souligner. Bon. Maintenant, il y a 12 % de jeunes professionnels qui travaillent au ministère.

Répartition de l'effectif

Mme Delisle: Une question qui touche les effectifs, Montréal, Québec. Est-ce qu'il y a plus d'effectifs à Québec? J'imagine. Alors, sur les 583 personnes qui travaillent au ministère, c'est quoi, la proportion? Quelle est la proportion à peu près?

Mme Beaudoin: Il y en a 25, 30 à Montréal.

Mme Delisle: Ah! C'est tout? Bon. Alors, parfait. Et est-ce que ce serait possible de... Je pense qu'on l'a sur le site Internet — je réfléchis à voix haute, là — la liste des effectifs, je pense, dans les délégations, dans les bureaux, je pense qu'on a le nombre de... Est-ce qu'on l'a sur Internet, ça? Sinon, est-ce qu'il serait possible de l'avoir?

Mme Beaudoin: Oui, oui.

Mme Delisle: Peut-être d'avoir juste le nombre de personnes qui travaillent dans chacune... Ah, bien oui!

Mme Beaudoin: Dans le cahier.

Mme Delisle: Oui, c'est vrai. Bon. On n'a pas eu le temps de le regarder. Alors, je regarderai. Je m'excuse, je n'ai pas...

Mme Beaudoin: Très bien.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): J'en profite...

Mme Delisle: Bon. On parlait d'alléger...

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Si vous permettez, Mme la députée de Jean-Talon, j'en profite pour... Ce qui est demandé comme informations, s'il était possible de l'acheminer au secrétaire de la commission...

Mme Beaudoin: Oui.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): ...qui, par la suite, pourra le distribuer à tout le monde. Très bien. Mme la députée de Jean-Talon.

Mme Delisle: Merci.

Mme Beaudoin: Juste une précision: 325 sièges, 250 à l'étranger. Mais on va vous envoyer tout ça.

Allégement des mécanismes de concertation entre les ministères

Mme Delisle: Vous faisiez référence... Lors qu'on parle de la fonction publique, on faisait référence, dans un des documents, à la volonté du ministère d'alléger les mécanismes de la concertation entre les différents ministères. Sans prendre trop de temps, est-ce que ce serait possible de savoir c'est quoi, le problème que vous avez? Est-ce qu'il est d'ordre... style pape-rasse? Est-ce qu'il est d'ordre politique? C'est quoi, le problème?

(Consultation)

Mme Beaudoin: Alors, d'accord, oui, c'est vraiment pour alléger et simplifier les procédures, par exemple, de CT, d'approbation, le voyage, etc. dans la perspective d'une responsabilisation de chacun des sous-ministres des ministères et, nous, de pouvoir davantage nous concentrer sur l'essentiel, qui est le contenu de nos relations internationales.

Mme Delisle: La raison pour laquelle je pose la question, c'est que, moi, ça fait sept ans que je suis ici puis ça fait sept ans que j'entends, quel que soit le ministère, qu'il faut alléger les mécanismes, que ce soit de contrôle, que ce soit de coordination, de concertation, et tout ça. Alors, c'est pour ça que je pose la question. Je ne veux pas en faire un débat majeur, mais est-ce que c'est un voeu pieux? Est-ce que c'est vraiment faisable? Est-ce que c'est possible dans l'immédiat de pouvoir faire ça pour que le ministère puisse travailler de façon plus efficace? Parce que ce que je comprends, c'est que c'est au nom de l'efficacité.

Mme Beaudoin: C'est exactement ça. Alors, oui, on me dit que c'est très, très sérieux, puis qu'on va le faire, et qu'il y avait beaucoup, justement, de pape-rasse inutile concernant souvent les voyages des uns et des autres, là, chacun sachant ce qu'il a à faire à l'étranger, là, sans qu'il y ait de contrôles a priori du ministère.

● (17 heures) ●

Mme Delisle: O.K.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): M. le député de Drummond.

Compétences du Québec sur la scène internationale (suite)

M. Jutras: Moi, je voudrais revenir un peu sur les propos qu'a tenus la députée de Jean-Talon concernant ce qu'elle a qualifié de jérémiades. Je trouve ça assez étonnant d'entendre un discours comme celui-là. Elle nous dit, dans un temps, que, avec le peu de budget dont dispose le ministère des Relations internationales, somme toute, le ministère fait pratiquement des merveilles, c'est très bien. Mais ce dont j'aimerais qu'elle soit consciente, c'est que justement, si on avait tout le budget, à quel point on pourrait faire mieux. Mais plutôt, elle, ce qu'elle nous dit, c'est qu'elle qualifie ça de jérémiades.

Elle nous dit que le ministère des Relations internationales a eu de grandes victoires de haute lutte, mais, pour elle, justement, là, il faut se battre ici pour pouvoir faire la promotion du Québec à l'étranger. Autrement dit, c'est comme si elle était satisfaite de ces entraves, c'est comme si, pour être heureuse, elle avait besoin d'entraves et elle avait besoin d'avoir des difficultés. Mais c'est ça, le discours qu'on entend. C'est un discours d'asservissement comme on entend rarement. Autrement dit, nous, on dit: Mettons ça de côté. Et on l'entend dire: Les gens sont mal à l'aise avec les différends qu'on vit ici. C'est vrai, ça. Nous aussi, on est mal à l'aise avec ça. Mais on dit: Mettons fin à ça, mettons fin à ces chicanes-là, puis on pourra à ce moment-là, purement et simplement, faire la promotion du Québec à l'étranger puis avoir un véritable ministère des Relations internationales, à tout point de vue. Mais, pour la députée de Jean-Talon, non, il nous faut de la chicane ici, puis il nous faut des entraves, puis il faut que ce soit difficile avant qu'on puisse sortir d'ici.

C'est un discours que je ne peux pas comprendre, et, je me dis, c'est bien beau être fédéraliste, mais être fédéraliste à ce point-là, je dois vous dire que ça me dépasse. Mme la ministre, je ne suis pas capable de comprendre une position comme celle-là. Puis qu'on qualifie de jérémiades le cadenas que nous impose le fédéral au niveau des relations internationales, les difficultés qu'il nous a faites au Sommet des Amériques, le premier ministre du Québec qui n'a pas pu prendre la parole dans la capitale nationale du Québec, l'année dernière c'était Lucien Bouchard qui voulait rencontrer Vicente Fox et on lui faisait des difficultés, il n'a pas pu le rencontrer, bien, des exemples comme ça, il y en a à la semaine. Mais on est heureux là-dedans, puis bravo, puis on combat ça, puis on va réussir à obtenir des résultats.

Ce qu'on propose, nous, avec la souveraineté du Québec, on propose de mettre ça de côté, ces chicanes-là, puis on va s'occuper uniquement de faire la promotion du Québec à l'étranger, sans ces entraves-là. Mais il faut croire que les libéraux du Québec sont heureux de ces entraves-là. En tout cas, on en reparlera à une autre occasion.

Pourparlers sur la diversité culturelle

Moi, ce sur quoi je voudrais revenir, Mme la ministre, c'est sur la question de la diversité culturelle. Le sujet a été effleuré à quelques reprises, là, mais sans aller au fond des choses. Je sais que, à l'automne dernier, vous étiez aux Rencontres de Versailles et que vous aviez prononcé une conférence à ce moment-là, c'était sur l'uniformisation et la diversité culturelle. Et ce que je voudrais savoir dans un premier temps — et je sais aussi qu'il y a un groupe de travail qui a été formé ici, au niveau du Québec, avec la France — c'est comment évolue le dossier du côté européen, où ça en est depuis les Premières Rencontres de Versailles. Et par ailleurs, dans un deuxième temps, on pourrait peut-être voir aussi comment évolue le dossier du côté américain.

Mme Beaudoin: Oui, très bien. Il y aura les Deuxièmes Rencontres de Versailles au mois de juin, et je compte m'y rendre. Maintenant, de la façon dont ça évolue du côté européen, je vais en savoir davantage la semaine prochaine, puisque, à Bruxelles, je vais rencontrer des interlocuteurs à cet égard.

Le groupe de travail franco-québécois, vous y avez fait allusion, Mme Lalumière du côté français, qui est députée européenne d'ailleurs, et Mme Malavoy, ici... Alors, nous, ce sur quoi on travaille conjointement avec la France, c'est à la fois sur la définition de la diversité culturelle, parce que ça peut, pour les uns et pour les autres, avoir des contenus différents et, d'autre part, sur, je dirais, l'exception culturelle versus un instrument international, une éventuelle déclaration par l'UNESCO.

Enfin, il y a toutes sortes d'hypothèses et de possibilités, mais ce qui est certain, c'est que le moment de vérité, il va arriver un jour, parce que les négociations à l'OMC vont reprendre. On sait que, normalement à l'automne, au Qatar, les membres de l'OMC vont se réunir non pas pour discuter du fond des choses tout de suite, mais pour parler du processus qui va mener aux négociations, puisqu'on sait que ce n'est pas que parce que les manifestants à Seattle ont empêché la tenue de la réunion que les négociations de l'OMC, cette première négociation a échoué, mais aussi parce que les pays en voie de développement ne s'entendaient absolument pas avec les pays développés sur toute la question de l'ouverture des marchés. On l'a vu d'ailleurs ici aussi avec le Sommet des Amériques. Les petites économies des Caraïbes ou des pays centraux américains savent très bien qu'il y a des conditions qui doivent être remplies de la part des pays développés pour que ça vaille la peine pour eux de libéraliser encore davantage leur marché. Alors, à l'automne prochain, on devra en savoir un peu plus sur le processus de l'OMC, et viendront donc d'ici un an, je présume, les vraies discussions, et là sur les services, à l'intérieur desquelles discussions sur les services la question de la diversité culturelle sera posée.

Alors, nous, ce que l'on discute avec la France... On veut cheminer avec la France. Évidemment, la France n'est pas seule en Europe. Alors, quand ils discutent de leur position commune et conjointe, il y a toutes sortes d'intervenants. Ce qui est intéressant, et

c'est une des raisons pour lesquelles je me rends à Bruxelles, c'est que la Belgique assumera la présidence de l'Union européenne à partir du mois de juillet. Donc, la Belgique, pendant les six mois suivants, sera à la présidence de la Commission européenne, et, comme je l'ai dit tout à l'heure, la Communauté française de Belgique va assumer une responsabilité particulière dans le cadre de cette présidence belge sur la question de la diversité culturelle.

Donc, tout tourne autour exception culturelle, instrument international, déclaration de l'UNESCO pour savoir comment faire en sorte que l'objectif que l'on poursuit, qui est de maintenir la capacité des États et des gouvernements d'intervenir en matière de politique culturelle et en matière de subvention aux créateurs et aux organismes culturels, soit préservé. Ça, c'est l'objectif, puis ça, c'est ce à quoi l'on tient. Quant aux moyens, bien la discussion, si vous voulez, est ouverte et puis le dossier chemine bilatéralement avec la France, multilatéralement avec la francophonie et éventuellement donc dans le cadre de l'OMC et de la ZLEA aussi d'ailleurs.

M. Jutras: Oui. Alors donc, c'était à ça que je voulais en venir. Ça veut donc dire que, quand vous parlez d'un instrument qui serait développé par le biais de l'UNESCO, alors c'est la même position que vous défendriez à l'intérieur de la ZLEA.

Mme Beaudoin: Voilà. Alors, vous savez, c'est intéressant parce que, dans le cadre de la ZLEA, cette idée d'un instrument n'a pas encore vraiment cheminé — c'est pour ça que c'est intéressant d'être autour de la table, en passant, puis, quand on n'y est pas, on n'y est pas — parce que cette idée chemine dans certains pays essentiellement européens. Est-ce que ce sera retenu comme moyen, comme outil, puisqu'on s'entend tous sur le résultat qu'on devrait justement obtenir dans la ZLEA? Ce qu'on sait, c'est: ce qu'il y a dans l'ALENA, ce n'est pas suffisant, vous le savez très bien. Ce n'est pas suffisant parce qu'il y a une possibilité de représailles unilatéralement de la part des Américains dans l'ALENA. Donc, il faut aller plus loin que ça si on veut maintenir cette capacité.

● (17 h 10) ●

Donc, l'instrument, ça chemine, ça se discute. Mais les 34 pays autour de la table dans le cadre du Sommet des Amériques, cette idée d'instrument n'était pas du tout présente à l'esprit de personne. Et d'ailleurs, quand je vais aller en Argentine, au Brésil, et tout, je vais voir. Les Brésiliens sont certainement parmi les pays latino-américains les plus intéressés par la protection de cette capacité. Eux aussi, ils sont minoritaires, linguistiquement parlant, dans l'hémisphère, ils ont une culture et, bon, ils ont pratiquement un continent, là, ils sont 170 millions. Tout ça, ça signifie beaucoup pour eux.

Alors, est-ce que l'exception culturelle suffit? Certainement pas celle qui est dans l'ALENA. Le Canada a signé avec le Costa Rica un accord de libre-échange bilatéral récemment dans lequel l'exception culturelle est beaucoup plus étanche que ce qu'il y a dans l'ALENA. Bon. Alors, le moyen, nous, on privilégie en effet l'instrument.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Une brève question?

M. Jutras: Oui.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Vous avez encore du temps, mais j'aimerais, avec votre collaboration, dès que possible, pouvoir suspendre cinq minutes.

M. Jutras: Oui.

Mme Beaudoin: Ah! deux minutes.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Ha, ha, ha!

M. Jutras: Oui. En tout cas, je pense que ce que vous venez de dire démontre bien l'importance effectivement d'être à la table, mais je ne sais pas si la députée de Jean-Talon, elle, préfère encore là que ce soient d'autres qui soient à la table, puis d'autres qui parlent en notre nom, et d'autres qui défendent nos intérêts. Je ne sais pas si on peut appeler ça du sadisme ou du masochisme. Ou c'est peut-être du jansénisme, même, à la limite, hein, qu'il faut être malheureux pour être heureux, il faut souffrir pour atteindre le bonheur. J'essaie de comprendre ça. Je ne sais pas si, vous, Mme la ministre, vous pouvez comprendre ça, mais c'est vraiment renversant. J'aurai d'autres questions, mais est-ce qu'on y va après la pause, quoi?

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Oui.

M. Jutras: Oui.

Mme Beaudoin: Je voudrais juste faire un commentaire ou deux là-dessus. Il est certain... Vous savez, je l'ai expliqué tout à l'heure, mais je n'ai jamais su pourquoi c'était arrivé comme ça, on avait eu entre les mains un projet de Déclaration. À l'article 3, il était question donc des traditions, de la langue, de la culture, des langues et des cultures. On reçoit la version définitive, la version officielle, dimanche, à 12 h 30, et on s'aperçoit que les mots «langue» et «culture» ont sauté entre samedi et dimanche ou entre vendredi et dimanche. Alors, on n'a jamais su pourquoi. Or, justement, c'était rassurant que, dans la Déclaration, les mots «langue» et «culture» apparaissent comme étant des préoccupations des chefs d'État et de gouvernement. Le plan d'action reprend cette notion de diversité culturelle, mais, comme je l'ai dit, d'une façon extrêmement vague, un concept qui n'est pas défini, sans parler de cette capacité des États à préserver leur capacité, en tout cas cette possibilité des États à préserver leur capacité, etc., d'intervenir. Rien de ça.

Donc, on ne sait pas. Quand on n'est pas là, eh bien, on est absent, puis les absents, en effet, ne peuvent pas soutenir leur point de vue. Et, sur une question comme celle-là, je ne comprends même pas que le Canada, dans la situation actuelle dans laquelle on se trouve, dans la fédération canadienne, ne veuille pas avoir d'appui de notre part, puisque nous sommes un allié sur cette question-là et que l'on peut additionner

nos voix. Alors, il s'est retrouvé seul, visiblement, et il n'a pas pu convaincre... M. Chrétien ou M. Pettigrew, ils n'ont pas pu convaincre leurs collègues des Amériques. Alors là il y a une difficulté qu'on ne peut même pas s'expliquer parce que personne ne nous a donné d'explication. Alors, je ne connais pas suffisamment la députée de Jean-Talon pour pouvoir répondre à votre question.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Très bien. Alors, je suspends les travaux pour quelques minutes seulement. Ne vous éloignez pas, nous allons reprendre au plus tard à 17 h 18. Merci.

(Suspension de la séance à 17 h 15)

(Reprise à 17 h 20)

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): À l'ordre, s'il vous plaît! Alors, la commission reprend ses travaux dans le cadre de l'étude des crédits du ministère des Relations internationales. M. le député de Drummond, vous aviez donc une question?

Programme Québec sans frontières

M. Jutras: Oui, c'était sous un tout autre angle, concernant le projet Québec sans frontières. Vous avez annoncé l'année dernière l'ajout de trois autres volets, entre autres des stages en coopération internationale. Je ne retrouve pas mon document. En tout cas, il y a trois autres volets qui se sont ajoutés. Alors, j'aimerais que vous nous disiez comment ça fonctionne à date. Bon. Je l'ai ici, le document. On parle de volets spécialisés. Alors, c'est ça, dans Québec sans frontières, on parle de stages universels, stages spécialisés, stages de réciprocité puis des stages dans des organismes de coopération internationale, et c'est en fonction des jeunes. Alors, j'aimerais que vous nous fassiez un rapport à date et que vous nous disiez, là, l'ajout de ces trois volets là, comment ça fonctionne. Et est-ce que vous êtes satisfaite des résultats à date?

Mme Beaudoin: Oui. Alors, en effet, c'est un très beau programme. J'ai rencontré des stagiaires, il y a quelques mois, qui portaient dans plusieurs pays. Et, ici, à Saint-Augustin, c'étaient vraiment des jeunes de 18, 19 ans qui étaient formidablement intéressés par le développement puis la coopération internationale. Et, je pense, que le Québec fasse un effort dans ce secteur-là est nécessaire.

Alors, le volet universel... Si on regarde la répartition des stagiaires par volets, il y a eu 332 stagiaires pour cette année: 229 dans le volet universel; dans le volet spécialisé, 66; dans le volet réciprocité, 22; et, dans le volet stagiaires dans les organisations de coopération internationale, 15; qui sont partis pour le Burkina-Faso, le Mexique, le Nicaragua, le Mali, Haïti et d'autres pays à travers justement ces différents volets.

M. Jutras: Pour ce qui est des stagiaires dans les organismes de coopération internationale, ça s'adresse

à des jeunes qui ont déjà fait des stages à Québec sans frontières. C'est une condition préalable.

Mme Beaudoin: Oui, vous avez raison.

M. Jutras: Oui. Et, quand on parle ici, justement, des stagiaires auprès d'organismes de coopération internationale, est-ce que ça s'adresse à des jeunes qui ont complété une formation?

Mme Beaudoin: Alors, ce sont des anciens stagiaires de Québec sans frontières qui travaillent actuellement dans des ONG québécoises de coopération internationale et qui sont formés pour ça.

M. Jutras: Ça va.

Mme Beaudoin: Le budget... Juste pour ajouter que le budget est de 1 860 000 \$. Alors, c'est un budget qui va augmenter considérablement, mais pas cette année — à partir de l'année prochaine? — ...

Une voix: À partir de l'an prochain.

Mme Beaudoin: ...à partir de l'an prochain. C'est une des retombées du Sommet sur la jeunesse.

M. Jutras: Peut-être une dernière question, rapidement. Au niveau de l'Office franco-américain, qu'est-ce qu'il en est à date? Je sais que c'est démarré. Je sais qu'il y a des jeunes qui, déjà, participent à ces échanges-là.

Mme Beaudoin: Oui. Il y en a 500 qui ont déjà participé. Le budget passe de 1 million à 2 millions — est-ce que c'est ça? — donc à 2 millions cette année. Et il y a quand même déjà 500 jeunes qui ont pu y participer. Alors, je pense que ce sont tous là, en effet, de très beaux programmes. Et Québec sans frontières, je le dis souvent que c'est le secret le mieux gardé du gouvernement; ce n'est pas très connu, mais c'est connu des jeunes en tout cas parce qu'il y a beaucoup de candidats. Et ils reviennent... Quand je les vois à leur retour, il y en a plusieurs qui me disent que ça va changer leur vie.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Ça va? Mme la députée de Jean-Talon et porte-parole de l'opposition officielle.

Coût des activités de visibilité et de promotion du Québec au niveau international

Mme Delisle: Oui. Avant que j'aborde une autre question, j'aurais deux, trois petits éléments d'information dont j'aurais besoin, là. Tout à l'heure, lorsqu'on a parlé de l'activité à l'automne, Québec New York, Mme la ministre, vous avez fait référence à des activités qui ont peut-être fait un petit peu moins de bruit, des événements qui ont fait un petit peu moins de bruit mais qui ont quand même, j'imagine, été assez positifs de par les résultats; je pense à la Grande-Bretagne, en Italie, je crois que vous avez mentionné la Catalogne. Bon, est-ce que ça serait possible d'avoir le

coût de ces événements-là puis peut-être même la programmation, là? Elle existe peut-être à quelque part, mais j' imagine que les membres, mes collègues du côté ministériel seraient intéressés à savoir ce qui se passe aussi, là. Bon.

Mme Beaudoin: Oui, tout à fait, parce ce sont des programmations très intéressantes, vous verrez, puis qui ont eu...

Mme Delisle: Est-ce qu'elles sont terminées, ces activités-là?

Mme Beaudoin: Oui.

Mme Delisle: Donc, ça veut dire qu'on pourrait avoir le coût total des ces événements-là.

Mme Beaudoin: Oui.

Mme Delisle: Avec évidemment le coût total de Printemps à Paris, en France?

Mme Beaudoin: Oui, ça, ça a été déposé, on peut le redéposer, mais le rapport final a été rendu public en conférence de presse par Agnès Maltais, moi-même, Guy Julien, Robert Lepage. Oui, on peut le déposer, hein. Je vous le dépose, celui-là, immédiatement.

Document déposé

Mme Delisle: O.K. Maintenant, est-ce que ça serait possible de savoir aussi combien a coûté le site internet de l'Automne à New York 2001. Je voudrais féliciter les concepteurs du site, parce que c'est vraiment très intéressant, le site internet. Est-ce que ce budget-là faisait partie du 2 millions dont on parlait tout à l'heure ou ça a été pris dans le budget, je ne sais pas, moi, inforoute ou...

Mme Beaudoin: Alors, non, ça coûte donc 300 000 \$. Est-ce que vous me parlez du site internet du Sommet des Amériques?

Mme Delisle: Non, non, je parle de Québec New York 2001.

Mme Beaudoin: Québec New York, 300 000 \$.

Mme Delisle: Est-ce que c'est inclus dans le 2 millions de tout à l'heure ou si c'est...

Mme Beaudoin: Dans le 15 millions de tout à l'heure. Quand on a dit que l'opération globale à New York, ce serait 15 millions, dont 2,8 millions de budget régulier.

Mme Delisle: Effectivement. C'est vrai. Si je mets le 2 millions avec celui du Sommet, vous avez parfaitement raison...

Mme Beaudoin: Ah! O.K., c'est pour ça. Excusez.

Mme Delisle: On me pardonnera, trois heures et demie, ha, ha, ha! Bon, alors, ça, c'est inclus dans le budget de 15 millions. Ça va.

Activités protocolaires au Domaine Cataract

J'aimerais toucher à un dossier un petit peu plus local qui touche Jean-Talon, vous me le permettrez. Je sais que le ministère des Relations internationales est impliqué dans plusieurs régions du Québec, alloue des subventions assez importantes quand même pour les régions. Qu'on pense aux centres locaux de développement, c'est important pour eux de recevoir ces subventions-là, alors je ne les remets pas en question. Mais j'aimerais attirer votre attention sur le dossier du Domaine Cataract, et je m'en voudrais de ne pas mentionner l'importance que j'y ai toujours accordée. J'étais ravie, il y a plusieurs années, lorsqu'on a décidé d'en faire la résidence protocolaire, enfin, ou la résidence de fonction du premier ministre ou du gouvernement du Québec, en fait surtout du gouvernement du Québec, et je sais, pour avoir accès quand même assez souvent à cet endroit-là, que les réceptions ou les activités ne sont pas nécessairement en croissance, fort malheureusement.

Je voulais aussi soulever mon inquiétude non pas au fait que le premier ministre ait accès à un appartement de fonction, mais davantage à la possibilité que cet appartement de fonction entre un peu en conflit avec la mission que le gouvernement du Québec avait donnée au Domaine Cataract. C'est un des plus beaux endroits dans la région de Québec. Je comprends que ce n'est pas nécessairement dans la vieille capitale comme telle, mais ça fait quand même partie de la capitale du Québec. J'ai déjà posé cette question à la ministre il y a deux ans, je pense; on m'avait fait état du nombre de réceptions versus celles qu'il y avait eu par les années passées. Peut-être qu'on pourra me rassurer cette année en me disant que c'est en croissance, mais je pense que non. Alors, j'aimerais savoir ce que vous avez l'intention de faire avec le Domaine.

● (17 h 30) ●

Mme Beaudoin: Très bien. Alors, en ce qui concerne... Je vais essayer de répondre à toutes vos questions. Je comprends très bien, moi aussi, j'apprécie beaucoup le Domaine Cataract. Les activités donc Les activités donc gouvernementales sont constantes. Il y en a eu 55 — j'en ai la liste, je pourrai vous l'envoyer — 55, tous ministères confondus, j'entends, le gouvernement. Bon. Je vois aussi l'amélioration du site par des travaux requis pour des activités protocolaires: ça a été 30 000 \$. Est-ce qu'on a...

Une voix: ...

Mme Beaudoin: Ah! On vient de signer une nouvelle entente, le Conseil exécutif, avec Cataract. On parle d'une contribution de 45 000 \$ par le Conseil exécutif au nom du gouvernement du Québec, l'amélioration du site, jusqu'à une somme maximale de 30 000 \$. Bon. Alors donc, on a quand même ajouté, là, au montant des subventions.

Maintenant, l'éventuelle donc résidence officielle ou étage officiel, en tout cas, n'aura pas pour effet

d'entrer en concurrence avec le Domaine Catarauqui où le ministère, et le gouvernement, continuera à tenir un nombre important de réceptions d'État, parce que cet étage protocolaire, avec ses espaces somme toute limités, ne peut donner lieu qu'à des réceptions relativement modestes de 24 invités ou moins.

Alors, au cours des dernières années, le gouvernement n'a tenu au Domaine Catarauqui que très, très peu de réceptions avec aussi peu d'invités. Alors, le gouvernement continuera à soutenir efficacement le Domaine Catarauqui dans le cadre de l'entente pluri-annuelle conclue, laquelle prévoit une aide financière annuelle à trois volets, une subvention directe, une contribution de 45 000 \$, celle dont j'ai parlé, une contribution financière dédiée à l'amélioration des lieux jugée nécessaire, 30 000 \$ du MRI, ainsi qu'une redevance de 20 % applicable aux frais de réception payés par le protocole lors d'activités tenues au domaine. Alors, il y a eu 55 événements réunissant plus de 3 000 participants.

Mme Delisle: Quand on parle d'événements, M. le Président, j'aimerais... Évidemment, j'ai pas la liste devant moi, mais il est clair dans mon esprit en tout cas que, lorsque le gouvernement du Québec avait décidé qu'il y avait une volonté finalement politique d'en faire une résidence de fonctions protocolaires, c'était pas uniquement pour des rencontres d'affaires, c'est-à-dire, ou des rencontres de travail — parce que je sais que ça se fait quand même assez régulièrement — mais c'était davantage pour montrer à nos invités étrangers qu'on avait, au Québec, de vieilles maisons. C'est sûr que notre histoire est beaucoup plus récente que celle de nos amis qui viennent d'autres pays, de pays dont l'histoire est plus vieille, mais c'est sur ce point-là, je pense, que je voudrais peut-être essayer d'avoir votre collaboration puis d'inciter davantage le gouvernement à y tenir finalement ses réceptions, ses réceptions protocolaires.

Je comprends que des fois ça peut entrer en conflit avec certains restaurateurs. Puis c'est vrai que c'est peut-être problématique, mais il n'en demeure pas moins que, à partir du moment où on avait la volonté de le faire, où tout le monde s'était embarqué dans ce dossier-là, il serait intéressant de s'assurer que, bon an, mal an, on privilégie finalement cet endroit-là qui est la propriété du gouvernement du Québec. Si on investit des sommes importantes — je dis pas qu'elles sont trop élevées — pour des réceptions ailleurs, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas le faire dans une maison qui nous appartient. Enfin.

Alors, je voudrais juste aller chercher votre appui, m'assurer finalement que, au fil des ans, on ne se ramassera pas avec une décroissance au niveau de ces activités protocolaires. Je parle bien d'activités protocolaires, je parle pas de rencontres d'affaires où quelqu'un peut le louer pour faire un meeting de bureau ou y tenir une rencontre au sommet, entre guillemets — passez-moi l'expression — un genre de lac-à-l'épaule pour des gens qui veulent travailler sur un dossier plus particulier. Alors, c'était le but de mon propos.

Mme Beaudoin: Alors, bien sûr, j'en prends bonne note. Je vois d'ailleurs que l'Association libérale

de Jean-Talon a fait son cocktail de financement à Catarauqui.

Mme Delisle: Oui, on l'a déjà fait plusieurs fois.

Mme Beaudoin: Oui.

Mme Delisle: Mais on paie pour ça. On paie pour ça.

Mme Beaudoin: Non, non. Tout à fait. Je suis très consciente de ça. Non, c'est parce que je regarde la liste des événements.

Mme Delisle: Ah bon, O.K. Non, non, mais c'est pas gratuit pour moi, là.

Des voix: Ha, ha, ha!

Mme Delisle: Je me demandais pourquoi vous disiez ça, mais...

Mme Beaudoin: C'est pas un reproche. C'est pas un reproche. Ha, ha, ha!

Mme Delisle: J'espère que non.

Mme Beaudoin: Alors, non, tout ce que je veux vous dire, au moins, pour vous rassurer là-dessus, c'est qu'il est évident dans notre esprit que l'édifice Price ne viendra pas en concurrence avec Catarauqui. Je comprends bien que vous dites: Vous pourriez en faire davantage. On a investi donc pour la rénovation du Domaine, du temps où on était à la Culture et même du temps où Liza Frulla y était, des montants relativement importants pour faire en sorte que cette maison soit non pas habitable, dans le sens que personne n'a jamais pensé, je crois, qu'elle deviendrait la résidence de fonction d'un premier ministre, ça n'a pas été conçu dans cet esprit-là, mais, bon, on l'utilise. Vous me dites: Vous pourriez l'utiliser davantage. Je vous assure au moins qu'on va regarder ça attentivement pour que, chaque fois que possible, le protocole tienne ses événements à Catarauqui. C'est pas toujours commode.

Mme Delisle: C'est le déplacement. Toutes les raisons, je les connais.

Mme Beaudoin: Par exemple, pendant le Sommet, vous imaginez, s'il avait fallu sortir du périmètre de sécurité. Tu sais.

Mme Delisle: Non, c'est bien correct. Ha, ha, ha!

Mme Beaudoin: C'était déjà assez compliqué. Je vivais dans le périmètre et mon bureau y était. J'étais bien contente de pouvoir circuler à l'intérieur du périmètre. Donc, ce n'est pas toujours commode, mais je retiens ce que vous dites, là. J'en prends bonne note.

Mme Delisle: Peut-être passer le message au Conseil des ministres.

Sur le sujet des gens qui viennent ici, au Québec, je voudrais juste vous demander: Concernant les délégations étrangères qu'on accueille ici, au Québec, par le gouvernement du Québec, est-ce qu'il y a des données sur le nombre de délégations qui sont accueillies au Québec? Ensuite, combien de ces délégations-là sont accueillies à Québec et combien sont accueillies à Montréal? Je sais pas si vous avez la réponse tout de suite, sinon on peut nous la faire parvenir. Ça va?

Mme Beaudoin: On va la sortir. On va pouvoir vous le sortir. Mais je ne veux pas, justement, revenir sur ce que vous appelez nos jérémiades, mais c'est une bataille, une bataille sanglante à chaque fois — mais je vous le dis, écoutez, je vous le dis, je le dis, croyez-moi — pour les faire venir à Québec. C'est parce que le gouvernement canadien, on dirait qu'il ne veut pas qu'ils viennent à Québec. Alors donc, quand ils nous les offrent, en quelque sorte, ils nous disent: Bien, venez à Montréal. Ce n'est pas nous qui voulons que ça se tienne à Montréal, croyez-moi. Alors, pour venir à Québec, et ça, je peux... Tous les fonctionnaires qui sont ici vont vous le dire, là, c'est pas ma parole, là, c'est celle de l'ensemble du ministère.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Sur cette question, justement, de Cataract et des équipements — sans vouloir jouer le rôle de parrain de Jean-Talon, là — j'aurais une question à vous poser: J'ai remarqué souvent que les équipements attenants à la bâtisse sont parfois pas toujours, je dirais, à la hauteur des exigences des fonctions à être assumées, notamment le stationnement, pour être très concret. Est-ce qu'il y a des choses de prévues pour essayer de mettre ça un peu plus à la hauteur, je dirais, des exigences de l'utilisation de ce site-là? Pour être très clair, de mémoire, on est plus ou moins dans la gravelle et dans la bouette quand arrive l'automne.

Mme Beaudoin: Bon. Alors, c'est la Fondation Bagatelle qui gère Cataract. Nous, on leur donne une subvention qui n'est pas énorme, je le reconnais. Je présume que le ministère de la Culture continue à subventionner quand même aussi pour les expositions puis, bon, ce que ça représente. Mais, non, nous, en tout cas, pour l'instant, ce qu'on donne, c'est 30 000 \$. Ils peuvent l'utiliser quand même comme bon leur semble, la Fondation Bagatelle. Mais, nous, on n'a pas de projets comme tels. Nous, on subventionne 30 000 \$ par année via le protocole.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): On va faire front commun là-dessus.

Mme Delisle: On pourrait peut-être coordonner nos efforts pour avoir de l'argent dans le budget d'Infrastructures-Québec. Ça serait peut-être une bonne idée.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Très bien. D'autres questions, Mme la députée de Jean-Talon?

● (17 h 40) ●

400e anniversaire de la ville de Québec

Mme Delisle: Moi, j'en avais une sur les 400 ans de Québec, sur les budgets qui vont être alloués par le ministère des Relations internationales. Est-ce qu'il y en a? On sait que la ville de Québec va fêter ses 400 ans.

Mme Beaudoin: Oui, la ville de Québec... Il n'y a rien de prévu pour l'instant, en tout cas, à notre connaissance.

Mme Delisle: Il n'y a personne qui vous en a parlé, qui vous en a demandé?

Mme Beaudoin: Écoutez, le maire de Québec...

Mme Delisle: J'espère qu'il ne lit pas les galées. Ha, ha, ha!

Mme Beaudoin: Je présume qu'il a alerté en quelque sorte le gouvernement du Québec, probablement via le premier ministre. Je pense que, même avec M. Bouchard, il avait eu des conversations là-dessus. C'est plutôt la culture, je présume. Mais nous, comme ministère, en tout cas, des Relations internationales, à notre connaissance... Je ne vous dis pas qu'il n'y aura pas une demande spécifique d'ici 2008, mais, à ce moment-ci, non.

Mme Delisle: O.K.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): M. le député de Marguerite-D'Youville.

Compétences du Québec sur la scène internationale (suite)

M. Beaulne: Oui. Merci, M. le Président. Les réflexions de ma collègue de Jean-Talon et de mon collègue de Drummond m'inspirent les commentaires suivants, suivis d'une question. Quand ma collègue de Jean-Talon dit que nos interlocuteurs étrangers se sentent parfois mal à l'aise par rapport au débat constitutionnel qui a lieu ici, chez nous, elle a raison. C'est la raison pour laquelle il va falloir trancher la question une fois pour toutes un bon jour. Quand elle dit également que le Québec n'est pas étouffé au plan international, elle a également raison. Mais la question, ce n'est pas de savoir si le Québec est étouffé, la question, c'est de savoir si le Québec est en mesure de donner son plein potentiel au plan international.

Nous avons régulièrement des demandes de collaboration bilatérale de la part de toutes sortes de pays; nous en avons eu encore suite au dernier Sommet. Je doute que nous puissions y donner suite à l'entière satisfaction de nos interlocuteurs demandants sans générer la sorte de friction qui a malheureusement caractérisé jusqu'ici les relations entre le Québec et le gouvernement fédéral.

À cet effet-là, on peut peut-être s'interroger: Pourquoi le Québec, de toutes, entre guillemets, les provinces canadiennes, est la seule qui se sente obligée de maintenir un réseau de représentations à l'étranger?

L'Ontario était celle qui en avait le plus après le Québec. Elle les a fermées, parce que les autres provinces canadiennes se sentent amplement bien représentées par le gouvernement du Québec.

L'impulsion du réseau des représentations québécoises à l'étranger est venue du gouvernement de M. Lesage lorsqu'il s'inspirait du leitmotiv *Maîtres chez nous*. Bien, pour être maîtres chez nous, un gouvernement qu'on ne pouvait certainement pas taxer d'indépendantiste, ou de séparatiste, ou de souverainiste a senti le besoin de bâtir et de donner la première impulsion à ce réseau de délégations, au point où sa collègue de La Pinière, qui la remplaçait il y a deux ans comme porte-parole en matière de relations internationales, s'insurgeait contre le fait que, pour des raisons budgétaires, le gouvernement du Québec ait fait temporairement marche arrière et fermé certaines délégations.

Donc, je pense qu'il y a consensus au Québec sur le besoin de maintenir ce réseau. Encore faut-il s'interroger si nous ne sommes pas en train de payer une forme de double taxation, puisque, via nos impôts fédéraux, nous sommes supposément représentés par le gouvernement fédéral, alors qu'on sait très bien que, dans des domaines, par exemple, comme l'immigration, on a senti le besoin d'aller nous-mêmes identifier les immigrants qu'on voulait sélectionner de manière autonome, et ce, autant sous le gouvernement de M. Bourassa que sous notre propre gouvernement.

Ceci étant dit, il faut également s'interroger sur les véritables intentions du gouvernement fédéral, parce que certains se posent la question à savoir: Comment se fait-il qu'en Afrique francophone, qui était notre première zone d'intérêt lorsque nous avons — et surtout à l'époque où Léopold Senghor, le président du Sénégal, avait lancé tout son mouvement pour la francophonie et même la latinité... Comment se fait-il que le Québec n'ait jamais pu réussir à s'implanter? On se souviendra que le gouvernement fédéral avait torpillé, mais de manière magistrale, l'implantation d'une délégation du Québec à Dakar. On se rappellera également que, lorsque le gouvernement du Québec a voulu étendre ses rapports de coopération en matière d'éducation avec l'Afrique francophone, le mieux qu'on ait pu négocier, c'est de se loger à l'intérieur de l'ambassade canadienne à Abidjan, douillettement chaperonné par le gouvernement fédéral.

Et, encore aujourd'hui, il faut savoir que, lorsque le gouvernement du Québec, que ce soit le gouvernement précédent ou le gouvernement actuel, décide d'implanter des représentations, des délégations à l'étranger, encore faut-il obtenir l'aval du gouvernement fédéral et que, selon les zones stratégiques où le gouvernement fédéral canadien juge qu'il est plus important de freiner la présence du Québec, il exerce tous les pouvoirs qu'il a en sa possession, comme on l'a vu en Afrique francophone.

Ceci étant dit, Mme la ministre, on n'ouvre pas des délégations à l'étranger comme on ouvre des succursales de magasin, il faut l'aval du gouvernement fédéral. C'est le gouvernement fédéral qui doit solliciter de la part des autorités du pays hôte la permission de s'implanter. Qu'en est-il du mode au gouvernement fédéral à l'heure actuelle? Le fédéral est-il en mode

réceptif par rapport à l'implantation de nos délégations ou nous met-il encore des bâtons dans les roues?

Mme Beaudoin: C'est pas évident parce que, justement, même à Buenos Aires, ça a été compliqué. Alors, il est certainement pas en mode réceptif.

J'ajouterais à ce que vous avez dit, l'implantation que l'on souhaitait faire il y a longtemps déjà à Washington, qu'on n'a jamais réussi à s'installer à Washington autrement que par un bureau de tourisme. Alors, la Délégation générale du Québec aux États-Unis est à New York et non pas à Washington. Et le premier ministre dit souvent que... L'autre jour, j'étais à Washington, je suis passée devant la nouvelle ambassade du Canada. Il doit y avoir 500 employés dans cette ambassade du Canada à Washington, ce qui est plus que l'ensemble du ministère des Relations internationales, en tout cas pas loin de deux fois plus que l'ensemble de nos envoyés dans le monde.

Par conséquent, Washington, pour moi, a été, encore plus que l'Afrique, le symbole de ce cadenas diplomatique qui existe depuis longtemps. Parce que Washington, c'est pas une affaire récente, ça date d'il y a 15 ans. Il me semble que c'était pendant le premier mandat du Parti québécois au gouvernement. Et ne pas être à Washington, il y a des conséquences à ça. C'est la capitale mondiale du pouvoir. Bien sûr qu'être présent à New York est important pour 36 raisons, il faudrait y être de toute façon, à New York. Mais ne pas être à Washington, il y a un coût à ça, puisque justement la Chambre des représentants, le Sénat, enfin tout le gouvernement américain prennent des décisions quotidiennes qui ont des impacts sur le Québec et qui nous concernent, nous interpellent.

Alors, je ne crois pas que le gouvernement canadien soit dans un mode réceptif, je ne l'ai jamais connu dans un mode réceptif. Il y a eu cette petite éclaircie du temps de M. Mulroney qui a duré suffisamment longtemps pour qu'on réussisse à signer cette entente que jamais on n'aurait signée concernant le Sommet francophone. Jamais, jamais, si les conservateurs n'avaient été au pouvoir en 1985, aurions-nous pu signer cette entente. D'ailleurs, on le dit en quelque part dans le plan stratégique. Il y a eu à un moment donné une petite brèche dans la fermeté fédérale par rapport au Québec, je dirais, dans la brutalité fédérale par rapport au Québec. On a pu signer cette entente concernant notre présence dans les sommets francophones qui marchent très bien; y a une personne qui s'en est plaint depuis 1986. M. Bourassa est allé à Paris en 1986. Il a reçu lui-même le Sommet francophone à Québec. Il y avait celui de Moncton. On s'en va à Beyrouth. Donc, tout ça est gérable et faisable.

• (17 h 50) •

Alors, mutatis mutandis, on pourrait parfaitement imaginer en ce qui concerne les délégations, en ce qui concerne notre présence dans des tables multilatérales au Sommet des Amériques... Enfin, tout est envisageable. Mais la réponse donc est toujours celle qu'on connaît, elle est négative. Alors, à chaque fois qu'on veut s'implanter à quelque part, c'est une aventure, c'est une aventure. Alors, on réussit, comme on peut le voir, à Buenos Aires. J'espère que ce sera le cas au Brésil, quand on y arrivera. Quand on est déjà installé,

passer d'antenne à bureau à délégation, évidemment c'est un peu plus simple, une fois que le principe en est acquis. J'ai déjà lu des observateurs américains — c'était dans le *Washington Times*, je crois — qui disaient, un observateur américain, que la politique étrangère du Canada, c'était mater le Québec. Alors, c'est pas moi qui l'ai écrit, là, c'est un journaliste américain.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Mme la députée de Jean-Talon.

Critères de rémunération du personnel dans les délégations

Mme Delisle: Merci, M. le Président. J'ai une question touchant les salaires.

Mme Beaudoin: Les salaires?

Mme Delisle: Oui, les salaires.

Mme Beaudoin: Le mien? Ha, ha, ha!

Mme Delisle: Non. Les nôtres sont publics, sont toujours discutés. Alors, ça ne me gêne pas d'en parler. Ha, ha, ha! Je regarde, j'ai malheureusement pas le numéro de la page, mais c'est dans les documents qu'on nous a remis, c'est ça, oui, sur nos représentants du Québec à l'étranger. Les salaires sont en... la moyenne est à peu près semblable, là, dépendamment évidemment de la représentation que les gens ont à faire pour le Québec. Je regarde le salaire de la déléguée générale du Québec à New York, qui est de l'ordre de 131 000 \$. Est-ce que c'est dans la norme, un salaire aussi élevé? Il me semble que le salaire ressemble étrangement à celui du premier ministre du Québec, à quelques milliers de dollars près.

Mme Beaudoin: Oui. Alors, je vais vous donner les réponses. La raison est la suivante. C'est que les délégués... Par exemple, vous parlez de la déléguée générale à New York. Elle était sous-ministre en titre. Elle avait le rang de sous-ministre en titre. Alors, c'est pour ça. C'est que c'est le rang qu'ils ont au moment de leur départ, c'est ce salaire qui s'applique, quand ils sont fonctionnaires, évidemment.

Alors, moi, je vous ferai remarquer que, quand j'étais déléguée générale à Paris — j'étais la première femme déléguée générale, il y avait Rita Dionne-Marsolais à peu près au même moment à New York, mais, en tout cas — je regardais mon salaire de déléguée générale — c'est quand même le vaisseau amiral, Paris; c'est la plus importante de nos délégations, c'est une ambassade, on a le statut diplomatique complet, etc. — et j'étais payée une misère, quoi, parce que j'étais cadre, je ne sais trop, 2, 3 — je ne sais pas trop — quand j'ai quitté. Alors, c'est ça qui s'applique. Si on est fonctionnaire puis qu'on est sous-ministre, alors là c'est le salaire des sous-ministres que vous mettez en cause. Vous dites: Les sous-ministres sont payés...

Mme Delisle: Je ne mets pas le salaire des sous-ministres en cause. Entendons-nous, là. Il y a eu assez de déformation de paroles de l'autre côté ici, là. Je

ne voudrais pas qu'on me prête des intentions que je n'ai pas.

Les comptes de dépenses, ça se retrouve sous quelle rubrique, ça? Si je voulais connaître le compte de dépenses — je ne sais pas, moi, j'en prends un au hasard — de M. Gaudreau à Barcelone, ou prenez celui de New York, de Mme Wilhelmy, ou à Mexico, on trouve ça où?

Mme Beaudoin: C'est dans le budget de fonctionnement de la délégation en question.

Mme Delisle: Est-ce que c'est public?

Mme Beaudoin: Les comptes de dépenses, est-ce qu'ils sont publics?

(Consultation)

Mme Beaudoin: C'est ventilé dans nos documents. Il y a eu une question concernant les frais de réception, je crois, dans chacune des délégations.

Mme Delisle: Oui. Est-ce que c'est disponible, les frais de réception?

Mme Beaudoin: C'est l'onglet... On va vous dire ça, là, dans votre document. L'onglet 13.

Mme Delisle: Moi, je les ai eus seulement tout à l'heure.

Mme Beaudoin: Non, non, je comprends.

Mme Delisle: Alors, c'est pour ça que... L'onglet 13, c'est moi qui l'ai. Bon, voilà. Ça va. Je les ai retrouvés.

Mme Beaudoin: L'onglet 13. Et je vous souligne en même temps, par la même occasion, qu'à l'onglet 17 de votre cahier vous trouverez la liste et les dates des missions ou visites officielles de dignitaires étrangers effectuées au Québec, et vous verrez, de par les endroits où se sont tenues les rencontres, si c'était à Québec ou à Montréal. L'onglet 17.

Mme Delisle: Est-ce que je peux en poser une petite dernière rapide qui ne touche pas ça du tout, là?

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Allez-y, Mme la députée. On a encore le temps.

Maintien de la subvention à Montréal international

Mme Delisle: Montréal international, dans le cadre de la restructuration, là, imposée par le gouvernement du Québec pour les villes — bon, je vais prendre Montréal parce que ça touche Montréal — il y a une subvention de l'ordre de 650 000 \$ qui est attribuée à Montréal international. On sait qu'il y a eu une restructuration qui a été faite, là, pour Montréal international. Est-ce que vous avez l'intention de maintenir cette subvention-là? Oui?

Mme Beaudoin: Oui.

Mme Delisle: Même s'il y a des changements au niveau des structures à Montréal.

Mme Beaudoin: Oui, oui. Vous voulez parler des fusions, là, sur l'île.

Mme Delisle: Oui, oui, oui.

Mme Beaudoin: Oui. Mais bien sûr, parce que Montréal international va devenir, va prendre justement de l'expansion ou va assumer un certain nombre de responsabilités pour l'ensemble de la Communauté métropolitaine ou pour l'ensemble de l'île.

Une voix: Il y avait déjà une entente avec ville Laval puis avec la Rive-Sud.

Mme Beaudoin: C'est ça, ils avaient déjà une entente, Montréal international, avec ville de Laval qui a été signée déjà et avec certaines villes de la Rive-Sud, dont certaines dans mon comté, Chambly entre autres. Alors, pour la Communauté métropolitaine, pour l'île de Montréal. Et, comme le partenariat, il est fédéral, Québec et secteur privé, on a l'intention de maintenir notre subvention.

Adoption des crédits

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Très bien. Malheureusement, Mme la députée de Jean-Talon, le temps imparti pour la partie de nos travaux qui concerne le débat sur les crédits est épuisé. Alors, je vais mettre aux voix, tel qu'il est prévu... Tout d'abord, le programme 1, Affaires internationales, les crédits budgétaires du ministère des Relations internationales pour l'année 2001-2002, est-il adopté?

Mme Delisle: Sur division.

Le Président (M. Bertrand, Portneuf): Adopté sur division. Alors, la commission des institutions ayant accompli ses travaux, j'ajourne nos travaux sine die, en remerciant bien sûr Mme la ministre pour sa disponibilité, de même que les membres de la commission et la porte-parole de l'opposition officielle pour leur contribution aux travaux. Merci encore une fois.

(Fin de la séance à 17 h 57)